

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 3 Janvier 1959. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Adhérente à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Num.) LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 août FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 978.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

« La culture peut être considérée comme la synthèse la plus compréhensive et la signification la plus haute des diverses activités et créations de l'esprit humain ».

René MAHEU
Directeur de l'U.N.E.S.C.O.

N° 244 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT-SEPTEMBRE 1971

LE NOMBRE D'OR: 1,618... ET SA SECTION D'OR: 0,618... DITE DIVINE PROPORTION

Personne n'ignore plus aujourd'hui — et depuis longtemps déjà — l'existence et l'importance du symbole mathématique qui représente la seizième lettre de l'alphabet grec, ce π , ce PI qui correspond à notre P dans la formation plastique des mots mais qui, dans la science des nombres, équivaut approximativement au rapport 3,1418... (plus des centaines de décimales ayant été calculées dans et vers l'infini par de très patients savants, lesquels ont d'ailleurs renoncé à aller plus loin). Pour la très suffisante pratique, ces quatre décimales exprimées permettent de bien calculer toutes les mensurations (totales ou partielles) se rapportant à la circonférence (périmètre, surface) et même volume de la sphère dans la troisième dimension, comparativement à la dimension linéaire et droite du diamètre. Tout cela, nous l'avons appris sur les bancs de l'école primaire quand nous préparions notre examen de certificat d'études. A plus forte raison ce célèbre nombre PI est-il devenu banal et familier à tous les mathématiciens qui vont très loin dans la géométrie plane ou dans l'espace.

Mais il est dans le monde un autre nombre symbolique qui a une importance bien plus considérable encore que notre PI et qui, pourtant, est beaucoup moins connu et très souvent même complètement ignoré de beaucoup de gens. Ce nombre, tout aussi important, est aussi d'innombrables décimales allant vers l'infini et qu'il est d'ailleurs parfaitement inutile de chercher à exprimer. Ce nombre, c'est celui qu'on appelle le NOMBRE D'OR, depuis la plus haute antiquité, c'est 1,618... et les calculs qu'il a permis de faire sont tout aussi justes et aussi probants que si l'on avait ajouté trois décimales de plus pour en faire 1,618034... ce qui n'eût servi à rien. Contentons-nous donc de cet 1,618 qui réveille déjà dans son unité et ses trois décimales tant de choses si belles et si vraies. Je dirai plus loin ce qu'il faut entendre par l'expression « nombre irrationnel ».

J'avouerai humblement pour ma part que j'ai passé presque totalement ma déjà très longue existence sans me préoccuper le moins du monde de ce que pouvait être ce prodigieux Nombre d'Or et je n'en ai eu la toute première révélation que lorsque j'ai lu, il n'y a pas si longtemps, le précieux livre d'Albert Roustit : La Prophétie Musicale dans l'Histoire de l'Humanité dont j'ai déjà longuement parlé ici. Dans cet ouvrage, l'auteur a mis en lumière l'étonnante démonstration du savant musicologue, mathématicien et cosmographe Alexandre Dénéreaz prouvant que notre gamme diatonique tout entière repose sur des données et des rapports astronomiques et tout cela découle du Nombre d'Or. J'en ai eu la confirmation par le passionnant ouvrage de Théo Koelliker : Symbolisme et Nombre d'Or dont je parlais encore dans mon dernier article : L'Eternelle Harmonie et je n'ai pas manqué de prendre bonne note que, dans son ouvrage, l'auteur a grand soin de signaler que Dénéreaz fut l'un des premiers maîtres, au XXème siècle, à vulgariser le Nombre d'Or. Notons aussi que Théo Koelliker désigne ce fameux Nombre d'Or sous le symbole de PHI (ϕ), la vingt-et-unième lettre de l'alphabet grec qui correspond à notre son F quand nous l'écrivons PH selon la tradition hellénique. Mais n'oublions pas que, bien avant les anciens Grecs, bien avant Euclide, Pythagore et Thalès, les Egyptiens des temps pharaoniques ont parfaitement connu le Nombre d'Or. La construction des Pyramides, et surtout celle de Khéops, en est une preuve irréfutable.

Suite en 5ème page

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

MONTEUX - FEVRIER - LABEY

Nous restons en 1875 avec les trois musiciens qui font l'objet de ce chapitre estival. Nous y serons encore à la rentrée puisque nous aborderons le premier article sur Maurice RAVEL.

Artiste puis chef d'orchestre d'un rare talent Pierre MONTEUX est né à Paris. Je ne connais aucune composition signée par lui. Il passa sa vie à défendre celles des autres. J'ai eu l'occasion de parler ici des chefs d'orchestres il y a longtemps, soulignant leur importance et mettant en valeur nos célèbres représentants. Je me bornerai donc à rappeler quelques points saillants de cette admirable et très longue carrière. Pierre Montoux la termina en 1964. Il dirigea les orchestres des Concerts Colonne, de l'Opéra-Comique, des Ballets Russes créés par Serge Diaghilev.

Fondateur, en 1914, des Concerts Populaires, il devint plus tard directeur de l'O.S.P. (Orchestre Symphonique de Paris). Après avoir été fêté à l'étranger tant au Métropolitain Opéra de New-York qu'à

la tête des Orchestres Symphoniques de Boston et de Philadelphie on sut le retenir loin de nous en lui offrant ce que notre pays ne lui donna pas.

Pierre Montoux avait pourtant largement servi la musique française puisque l'œuvre de Maurice Ravel, Jeux de Claude Debussy furent parmi ses plus importantes créations.

Un épisode marquant de sa vie est aussi un événement musical puisqu'il s'agit du Saere du Printemps de Strawinsky dont la première fut donnée au Théâtre des Champs-Elysées, avec les Ballets Russes, le 29 mai 1913. Ce fut devant une salle houleuse partagée en deux « clans » dont l'un applaudissait et l'autre conspuait l'orchestre sans savoir qu'il assistait à une véritable révolution dans l'art musical.

Pierre Montoux avait une noble tenue devant l'orchestre dont il obtenait toujours une grande souplesse, une variété infinie de nuances. Je garde un souvenir inoubliable de ses interprétations. C'était un homme qui avait horreur des louanges et qui se comporta toujours avec la simplicité naturelle des grands.

Une distinction hautement méritée

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Marcel Landowski, Directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, vient d'être élevé au grade de Commandeur, dans l'Ordre des Arts et Lettres. La Confédération Musicale de France adresse à M. Landowski ses respectueuses félicitations.

Pour le local de la CMF

La CMF possède désormais à Toucy (Yonne) une maison pour y organiser des stages de perfectionnement pour musiciens et Chefs de Musique. N'oublions pas que l'aménagement nécessitera de grosses dépenses. Toutes les oboles, modestes ou importantes, seront comme par le passé très bien accueillies. Les noms des donateurs figureront dans le journal.

PROMOTION

Nous sommes très heureux d'apprendre la nomination de M. Raymond Richard, Chef de la Musique de la Garde Républicaine, au grade de Lieutenant-Colonel. La Confédération Musicale de France lui adresse ses vives félicitations.

AVIS DE CONCOURS

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE
MUSIQUE DE LA POLICE
NATIONALE

AVIS DE CONCOURS

Un concours destiné à pourvoir un poste de : 1 second cor solo suppléant, 1 quatrième cor pour admission février 1972 à la Musique de la Police Nationale, aura lieu jeudi 16 septembre 1971, à 9 h., au siège de la Musique, place du Général-Leclerc, 92 - Vaucresson (à 20 minutes de la gare Saint-Lazare). Téléphone 970.32.20 et 970.32.21.

Programme du concours :

- Epreuve d'exécution imposée : Cantecor d'Henri Busser ; soli : Pavane de Ravel et Till de Strauss.
- Epreuve de lecture à vue.

OOO

Un concours destiné à pourvoir un poste de : 1 second cor solo cavalerie à la Musique de la Sécurité Nationale, aura lieu le mercredi 15 septembre 1971, à 15 h., au siège de la Musique, place du Général-Leclerc, 92 - Vaucresson (à 20 minutes de la gare Saint-Lazare). Téléphone 970.32.20 et 970.32.21.

Programme du concours :

- Epreuve d'exécution : au clairon : sonneries réglementaires ; trompette : le Prévôt des Marchands (Richard), Le Flambar (Gourdin), Bugle Riff (Luypperts), Fiffeline (Luypperts).
- Epreuve de lecture à vue à la trompette de cavalerie.

OOO

Un concours destiné à pourvoir un poste de : trombone pour admission février 1972 à la Musique de la Police Nationale, aura lieu jeudi 16 septembre 1971, à 14 heures, au siège de la Musique, place du Général-Leclerc, 92 - Vaucresson (à 20 minutes de la gare Saint-Lazare). Téléphone 970.32.20 et 970.32.21.

Programme du concours :

- Epreuve d'exécution imposée : Cantabile et Scherzando d'Henri Busser ; solo : Boléro de Ravel.
 - Epreuve de lecture à vue.
- Conditions générales d'admission pour les 3 concours :
- Etre Français ;
 - Etre âgé de 21 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
 - N'avoir jamais été condamné et ne pas être frappé d'indignité incompatible avec l'exercice de la fonction publique ;
 - Avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée.

N.B. — a) Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats. — b) Les candidats sont avisés de ce que la date du concours est susceptible d'être modifiée pour raison de service. Se renseigner au secrétariat de la Musique la veille du concours. — c) Toute correspondance en vue de renseignements complémentaires doit comporter un timbre pour la réponse.

64^{ème} assemblée générale de la CMF

LAON 28 MAI 1971

Compte-rendu

Vendredi 28 mai, à 14 h. 30, salle de la Maison des Arts et Loisirs. L'ordre du jour comportait : 1) Ouverture des débats par le président ; 2) Appel des délégués ; 3) Allocution du président ; 4) Date du prochain congrès. La date a été fixée aux 5 et 6 novembre 1971. La matinée du vendredi 5 novembre sera consacrée à une réunion du bureau et du conseil d'administration. La 65^{ème} assemblée générale commencera le vendredi après-midi et se poursuivra le samedi matin 6 novembre. Les questions y seront discutées suivant l'ordre du jour. Les commissaires aux comptes seront convoqués le jeudi après-midi, à 16 h., pour vérifier la comptabilité. Le samedi soir, un concert de gala sera donné salle Gaveau par la Musique de la Garde Républicaine.

ASSURANCES. — Des modifications sont apportées. Les anciens imprimés ne seront donc pas valables. Les nouveaux seront envoyés aux Fédérations début septembre. L'assurance transport est supprimée. Les tableaux A et B sont conservés, mais les catégories 1, 3 et 5 de chaque tableau sont supprimées. La prime d'assurance instrument est portée à 1 F. Pour l'assurance incendie, il y aura une majoration de prime de 25 % pour les locaux non construits en dur. Tout cela a été adopté à l'unanimité et entrera en vigueur dès le 1er octobre 1971.

Ont ensuite été discutées les questions concernant : 1) Les examens fédéraux : le concours d'excellence aura donc lieu comme l'an dernier, dans les locaux du Conservatoire de Paris, 14, rue de Madrid, le dimanche 11 novembre 1971, à 8 heures du matin.

(Education Musicale et Instrument). — Pour inciter les sociétés à présenter des élèves valables (en excellence), M. Anne propose une mesure draconienne : quiconque n'a pas recueilli au moins un 1er prix en Education Musicale ne subira pas l'épreuve instrumentale. Ne doivent être présentés à Paris que des sujets d'élite : pour ce faire, chaque Fédération devrait avoir à cœur d'effectuer un barrage avant l'épreuve suprême, avec des épreuves similaires à l'examen fédéral annuel et exécuter le morceau imposé pour l'excellence. Celui qui ne réunirait pas 18/20 à chacune des deux épreuves, n'effectuait pas le déplacement. La Normandie a été la première à mettre en pratique cette formule, imitée par la suite par plusieurs Fédérations. Tout ne peut qu'y gagner. Sélection des candidats et moins de désagrément pour les examinateurs.

M. Anne, en relevant les résultats du concours d'excellence de 1970, constate, avec regret, la faiblesse de l'épreuve d'éducation musicale. Il est inadmissible que se présentent à Paris des candidats qui ont dû obtenir 18/20 au minimum dans leur Fédération et recueillent à ces épreuves des 2, 3, 5, 8/20, sans compter ceux qui n'ont même pas un 3ème prix.

D'autre part, il est anormal que les prix importants du ministère des Affaires Culturelles soient décernés à des candidats qui n'obtiennent pas deux premiers prix.

BRAVO LES JEUNES

Un jeune trompettiste alsacien, Marc Ulrich, 16 ans, habitant Illzach, participe cet été comme seul sélectionné français à un camp international de musique qui se tient du 27 juin au 23 août dans le Michigan, aux Etats-Unis.

Depuis un an, Marc Ulrich est au Conservatoire de Versailles dans la classe de R. Delmotte, 1er trompettiste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Sélectionné par un concours régional, il participa l'année dernière au concours national de la C. M. F. Au camp de musique internationale du Michigan, il côtoie une sélection de jeunes élèves-musiciens du monde entier, âgés de 14 à 18 ans, qui recevront pendant huit semaines un entraînement intensif pour l'exécution de la musique symphonique.

Nos vives félicitations au jeune Marc et à son professeur.

STAGES. — Ils ont lieu cette année à Macon et à Boulogne, dans la 2ème quinzaine de juillet : 70 participants à Macon, 100 à Boulogne-sur-Mer, dont 24 Allemands.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT MUSICAL DE TOUCY. — Nous sommes désormais propriétaires de l'immeuble. Après réparations urgentes et aménagements nécessaires, cette maison doit être prête à fonctionner dès l'an prochain. L'entrée en jouissance est fixée au 1er juillet.

VEUX. — Ceux de la Fédération des Musiques d'Alsace concernant la SACEM et la TVA font l'objet de discussions animées auxquelles prennent part M. le vice-président d'Alsace, le représentant de la SACEM et plusieurs congressistes.

DIVERS. — Le prix de l'abonnement reste fixé à 4 F par an et la cotisation fédérale passe à 7 F 50 (décision du congrès d'hiver).

LE SAMEDI 29 MAI :

Après la réunion des congressistes à la Maison des Arts et Loisirs, départ pour la visite de la splendide cathédrale, la chapelle historique des Templiers, la Porte d'Ardon. Pour terminer la matinée, direction la bibliothèque municipale où Mme Martinet s'est montrée un guide très expert.

Après le déjeuner offert par la ville de Laon, en route pour une agréable excursion. 1er arrêt : Reims, visite de la chapelle Fouffits, artiste peintre japonais bouddhiste, converti au Christianisme quelque temps avant sa mort. Sous le pinneau du Maître, les murs intérieurs sont rehaussés de remarquables bas-reliefs inspirés de la religion catholique... Atmosphère différente d'inspiration ; visite des caves de la marque C.H. Mumm, malheureusement à l'arrêt (le samedi pas de travail) ; tout n'a pas été perdu, puisque le guide, en compagnie d'un aimable directeur nous a conduits — à l'issue de cette intéressante incursion à la table de dégustation, où un champagne frappé à la température optimum fut généreusement offert. Puis, courte visite de la Basilique Saint-Rémy, remettant en mémoire le baptême, en 496, de Clovis, Roi des Francs, reçu des mains de l'Evêque de Reims, Saint Rémy.

Quittant la ville, une halte, entre Laon et Reims, à Corbeny pour la curieuse visite de l'exposition de l'abeille, l'élevage des reines, productrices de la célèbre Gelée Royale, les grandes cuves aux hydromiels. Là, pour beaucoup, dégustation d'une boisson méconnue : ceux qui l'ont appréciée, se sont approvisionnés de quelques bouteilles... et de bonbons au miel... Sur le chemin du retour, rappels de souvenirs pour ceux qui ont vécu la guerre 1914-1918 et connu cette route 44, le Chemin des Dames et la Gaverne du Dragon (refuge souterrain fort bien entretenu et construit par les Allemands)... C'est Laon : 20 h. 30, pressions le dîner pour assister aux deux concerts présentés dans la remarquable salle de la Maison des Arts et Loisirs (beaucoup de villes pourraient prendre de la graine de cette construction tout à l'honneur de la municipalité).

QUEL EST LE PLUS VIEUX MUSICIEN DE FRANCE ?

(Voir cette rubrique page 7)

MUSIQUE DES GARDIENS

DE LA PAIX DE PARIS

CONCERTS PUBLICS

Mois d'août 1971 :

Samedi 28 août, à 17 h., Jardin du Luxembourg (musique).

Samedi 29 août, à 17 h., kiosque des Champs-Élysées (batterie-fanfane).

Mois de septembre 1971 :

Jeudi 2 septembre, à 20 h. 30, square Troussseau (batterie-fanfane).

Jeudi 9 septembre, à 17 h. Champ de Mars (musique et batterie).

Samedi 11 septembre, à 17 h., kiosque des Champs-Élysées (musique et batterie).

MUSIQUE ANCIENNE

WILLAERT

Willert est un nom connu... dont on nous avait jusqu'alors présenté peu d'œuvres. Ce disque constitue une réparation méritée. C'est un Belge du XVIème siècle, mais beaucoup de ces pièces furent écrites pour Venise, Quelle maîtrise des contrepoints!

KODALY

Le Te Deum « du Château de Buda » est ainsi appelé parce qu'il fut conçu pour le Deux-cent-cinquantième anniversaire de la reprise de l'édifice sur les Turcs. Ecrit pour quatuor vocal, chœur mixte, orgue et orchestre.

ORGUES HISTORIQUES

Suite de la collection. Il s'agit cette fois de l'orgue de S. Vicente de Fora à Lisbonne, dont les sonorités sont homogènes, franches et moelleuses.

MUSIQUE DE CHAMBRE

MUSIQUE ITALIENNE

Le Concerto pour deux trompettes et cordes - l'un des plus connus de Vivaldi - possède évidemment l'éclat (si plein de franchise. 2. courte halte transitive. 3. allégresse des cordes est zébrée de traits d'or par les trompettes.)

CHANT

GREGORIEN

Il est significatif que depuis que le chant grégorien a été quasiment banni des offices, les Editeurs de disques aillent le chercher aux sources qui ont su conserver ce précieux patrimoine; c'est la preuve d'une nécessité.

LES INSTRUMENTS

HAENDEL: LE HAUTOIS, etc...

Ces trois Concerti pour hautbois et orchestre n'ont rien à voir avec certains concertos grossi de l'opus 3 qui furent transcrits pour le hautbois. Ici, ce sont bel et bien des œuvres, originellement écrites pour l'instrument. Et de fait, elles les exploitent toutes les possibilités du hautbois, à la fois celle de chanteur et celle de virtuose.

FAURE, ROUSSEL

Le Quatuor en mi mineur opus 121 est la dernière œuvre de Fauré (1924); il était soudain. On peut dire qu'il en a porté longtemps la maturation en lui. Le style est fort dépouillé l'expression très dense.

BRUCKNER

Avec la Symphonie No 2 commence la série des symphonies monumentales, bâties sur de grands complexes thématiques dont lieu à des développements fleuves où l'intérêt se renouvelle constamment.

TCHEREPNINE

Un échantillonnage de sa musique de chambre, très varié dans la composition instrumentale.

MUSIQUE ETHNIQUE

MUSIQUE GOURO DE LA COTE D'IVOIRE

Le pays Gouro est une région de savane-séché, dont la population forme une entité culturelle. Sa musique est essentiellement fonctionnelle et rituelle.

Nous entendons: Chant d'encouragement aux cultivateurs, avec accompagnement de xylophone; chant de fondailles, par des pleureuses professionnelles; musique pour accompagner le déplacement des personnes; trompes en corne de gazelle, veche, grafe, etc...

Ensuite 1) musique de société sacrée: pendant le rituel, des hommes portent des masques représentant certaines divinités; les chants à deux voix d'hommes, avec réponses du chœur en polyphonie, alternent avec des séquences de percussions (différents tambours).

MUSIQUE RECREATIVE

KETELBEY

A qui prétendra qu'il s'agit là d'un exotisme « facile », en le concédant on pourra toujours répondre que cette musique est agréable à entendre, ne fût-ce qu'à titre de délassament.

L'ORCHESTRE

BEETHOVEN: la « Cinquième »

Cette symphonie, la plus célèbre de tout le répertoire, la voici dans une interprétation très personnelle de P. Boulez à la tête du New-Philharmonia Orchestra.

GRIEG

Voici les deux illustres suites tirées de la musique de scène pour le drame d'Ibsen: Peer Gynt. (1. frêle « lever du jour » sobre « Mort d'Asa », légère « Danso d'Antitra », impressionnant « Dans le hall du roi de la montagne »; 2. désolée « Plainte d'Ingrid », clinquante « Danse arabe », impétueuse « Retour du Peer Gynt », délicieuse « Chanson de Solveig »). En complément, les quatre Danses norvégiennes opus 35, toutes stimulées par un contraste contrast.

Roland CHAILLON

- (1) ERATO STU 70602 (33/30)
(2) ARION 30 A 066 (33/30)
(3) VANGUARD (Barclay) 991020 et 991021 (33/30)
(4) HUNGAROTON (Discodisc) SLPX 11397 (33/30)
(5) ERARO STU 70579 (33/30)
(6) DECCA 7039 (33/30)
(7) HARMONIA MUNDI 122 (45/17)
(8) PHILIPS 6520021 (33/30)
(9) VOIX DE SON MAITRE C 053-10979 (33/30)
(10) VOIX DE SON MAITRE C 063-10912 (33/30)
(11) C.B.S. 75852 (33/30)
(12) PHILIPS 602912 LY (33/30)
(13) OCORA (ORTF) 48 (33/30)
(14) DECCA ECS 2016 B (33/30)
(15) CONCERT HALL (Gold) 15030 et 15029

P.S. M. Sania (Oran) nous écrit au sujet du sujet d'Albeniz (CF notre numéro de mai) « la gamme de la musique arabe comporte 24 quarts de ton égaux ». Elle ne peut donc pas se jouer au piano.

LES REFRAINS DU MARIN

C'est une bonne idée que d'avoir rassemblé sur un disque « Les Refrains du Marin » (la pochette présente de la Mer du Nord à la Bretagne; à la vérité, ils débordent ce cadre, ainsi qu'on le verra). En tout cas les voix, pour le plus grand plaisir, non seulement des marins,

SUITE PAGE 3

LES REFRAINS DU MARIN

(Suite de la page 2)

mais de tous. Vous aurez en effet la satisfaction de rencontrer (et de fredonner) au passage nombre d'airs connus, ce qui confirme la richesse de notre folklore.

Les arrangements sont de M. Jules Semler-Collery. Leur grand intérêt, c'est que les mélodies populaires de ce succèdent pas bêtement à des « suites d'orchestre » où le caractère, le tempo, le couleur, s'enchaînent ou contrastent harmonieusement.

Aperçu du programme : Parmi les plus célèbres chansons, on reconnaît : « Chantons pour passer le temps », « Valparaiso », « Passant par Paris », « La Danse », « Les Filles de La Rochelle », « La Palmpolaise », « Au 31 du mois d'août », « La mer », de Trenet, etc. Ensuite, on entend également « Nous les flottards », hymne-marche ; un pas redoublé sur divers airs lillois, dont « Le P'tit Quinquin » ; « Lille », marche officielle de la Foire internationale ; « Pas redoublé d'Amiens » (marche du 51ème RI).

La Musique principale des « Ateliers de la Flotte » est tout indiquée pour jouer ce répertoire, avec à sa tête, le Commandant Jules Semler-Collery. Il a accompli, en conduisant cette phalange d'élite de l'excellent travail. Et il ne faut pas croire que c'était si facile ! Justement parce qu'il s'agit d'un répertoire folklorique, il faut le manier avec art, afin de ne pas tomber dans le banal, voire dans le vulgaire. Ce n'est certes pas le cas ici, où, tout en étant très enlevé et éclatant, le programme est détaillé avec des nuances subtiles et efficaces (jamais de lourdeur) et de réelles bouffées de poésie.

Vraiment un très bon disque, qui doit connaître le succès.

Triphon (Pathé-Marconi) C 046-15.839 (33/30).

R. Ch.

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 15-5. L'Harmonie du Rhône (Lyon) dirigée avec souplesse et fermeté, fait entendre une transcription de deux danses hongroises (Brahms), de l'ouverture de « La gazza ladra » (Rossini) et une fratche pastorale (Pastorale et Caprice) assez debussyte, de M. Jules Semler-Collery. En outre elle fait admirer, avec raison, sa magnifique bannière.

Le 29-5. De formation récente et devant renouveler souvent une partie de son effectif (mutations) l'Harmonie des P. et T. n'en fait pas moins du travail intéressant — bien que son répertoire soit un peu « étroit » — sous la direction précise et nerveuse de son chef, qui dirige pourtant sans baguette. De très méritoires efforts de présence aux répétitions, de la part des musiciens.

Le 12-6. La Chorale Populaire de la Ville de Paris, riche de quarante années d'expérience, nous a charmés dans un programme captivant (« La Noce », mélodie populaire viddisch, est une petite merveille).

R. Ch.

A LA «LYRE NARBONNAISE»

Nous sommes heureux d'apprendre que « La Lyre Narbonnaise », dont M. André Sarzi — président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi — est le directeur, passera sur le petit écran de Télévision « Les Musiciens du Soir » le samedi 21 août 1971, à 19 h. 25. Nos lecteurs pourront entendre le programme suivant :

1) Fraganzia de Aragon, pasodoble, L'Escuera ; 2) Goyescas, Intermezzo, Granados ; 3) L'Arlesienne, farandole, Bizet.

LE BACCALAUREAT EN MUSIQUE.

La musique est désormais une matière de base du baccalauréat, comme la philosophie ou le français.

En 1969, 2 lycées parisiens seulement servaient de champ d'expériences, en 1971, une quarantaine d'établissements scolaires préparent au baccalauréat avec option « musique ». Ce sont :

Aix-en-Provence : Lycée Paul-Cézanne.
Amiens : Lycée n°1 d'Etat.

Nécrologie

MARCEL DUPRÉ

Le célèbre organiste français Marcel Dupré, membre de l'Institut, est décédé à son domicile de Meudon. Il était âgé de 85 ans.

Marcel Dupré était l'un des plus illustres improvisateurs à l'orgue de ce temps. Ainsi, en 1921, lors de l'inauguration d'un orgue à Philadelphie, aux Etats-Unis, il avait improvisé une symphonie en quatre mouvements sur sept thèmes.

Organiste de Saint-Sulpice depuis 1934, il avait donné quinze jours un concert à l'Albert Hall de Londres, cinquante ans exactement après son premier concert en cet endroit. Ses 85 ans avaient été fêtés récemment à l'église Saint-Sulpice au cours de laquelle ses élèves lui avaient rendu hommage à l'orgue.

CHEF D'ECOLE

Né le 3 mai 1886, à Rouen, Marcel Dupré avait été nommé à douze ans titulaire de l'orgue de l'église Saint-Vivien dans sa ville natale, avant d'entrer au conservatoire de Paris, dans les classes de Diemer, Guilman et Widor. En 1914, il obtint le grand prix de Rome, assistant de Widor en 1906, il lui succéda en 1934 à l'orgue de Saint-Sulpice. Celui que l'on considère comme le chef de l'école d'orgue française contemporaine enseigna son art de 1926 à 1954 au Conservatoire de Paris, dont il assumait la direction, de 1954 à 1956. Directeur en outre du Conservatoire américain de Fontainebleau, membre de l'Académie des Beaux-Arts, dont il fut président en 1961, membre associé de l'Académie Royale de Belgique, Marcel Dupré accomplit comme virtuose de nombreuses tournées en France et à l'étranger.

Marcel Dupré laisse de nombreuses œuvres pour orgue, notamment deux oratorios pour orgue, chœur et orchestre — De profundi (pour les soldats morts) et la France au Calvaire (pour l'inauguration de la reconstruction de la cathédrale de Rouen), 79 chorales, des pièces pour piano et orgue. On lui doit également plusieurs ouvrages pédagogiques (traité d'improvisation, cours d'harmonie de contrepoint, de fugue). Marcel Dupré avait également publié des éditions doigtées et annotées des œuvres de J.-S. Bach, Haendel, Liszt, Mendelssohn, Schumann et César Franck.

Il était commandeur de la Légion d'Honneur, grand Croix de l'Ordre national du mérite et commandeur des arts et lettres.

- Bordeaux : Lycée Camille-Jullian.
- Besançon : Lycée Victor-Hugo.
- Bourges : Lycée Alain-Fournier.
- Caen : Lycée Malherbe.
- Clermont-Ferrand : Lycée Jeanne-d'Arc.
- Dijon : Lycée Carnot.
- Grenoble : Lycée Champollion.
- Le Havre : Lycée François-Ier.
- Le Mans : Lycée d'Etat de jeunes filles.
- Lille : Lycée Fénélon.
- Limoges : Lycée Limozin.
- Lyon : Lycées Louis-Lumière et Saint-Exupéry.
- Marseille : Lycées de Marseille-Veyre et Montgrand.
- Montpellier : Lycée Joffre.
- Nancy : Lycée Frédéric-Chopin.
- Nantes : Lycée La Colinière.
- Nice : Lycée d'Estiennes-d'Orves.
- Orléans : Lycée Pothier.
- Paris : Lycées La Fontaine, Maurice-Ravel, Racine, Camille-Séo et Chaptal.
- Pau : Lycée Louis-Barthou.
- Poitiers : Lycée d'Etat de jeunes filles.

Les Sociétés BUFFET-CRAMPON et DEMUSA vous prient d'assister à une exposition de :

- Clarinettes et Saxophones BUFFET-CRAMPON
- Cors HANS HOYER
- Culvres B & S

qui aura lieu en présence de Messieurs Daniel Deffayet (saxophone), Jacques Lancelot (clarinette), Jacky Magnardi (cor) et Jacques Thibaud (trompette),

- à DIJON le 18 septembre, Hôtel « La Cloche »
- LYON le 19 septembre, Hôtel « Sofitel »
- NICE le 21 septembre, Hôtel « Westminster »
- MARSEILLE le 22 septembre, « Grand Hôtel Noailles »
- TOULOUSE le 24 septembre, Hôtel « La Concorde »
- BORDEAUX le 25 septembre, Hôtel « Splendid »

L'exposition sera ouverte de 17 h. à 24 h.
Un cocktail sera servi.

LE COMMANDANT PAUL GOGULLOT N'EST PLUS.

C'est avec infiniment de tristesse que nous avons appris la mort du commandant Paul Gogullot, ex-chef de musique principal de notre Musique des Equipages de la Flotte.

Personnalité très connue et très estimée à Toulon, membre de l'Académie du Var, M. Gogullot dirigeait avec autorité et compétence, notre célèbre musique de 1919 jusqu'au moment du sabotage de la flotte, fin novembre 1942.

Premier prix d'harmonie et lauréat de fugue et contrepoint du Conservatoire de Paris, il laisse des œuvres d'une richesse harmonique incontestable.

Il fit également de nombreuses transcriptions, dont la célèbre Toccata et Fugue de J.-S. Bach. Administrativement, il réalisa aussi d'excellentes choses. On lui doit, en effet, l'accession au grade de commandant pour les quatre chefs de musique hors concours, c'est-à-dire : les Musiques de la Garde Républicaine, les deux de la Marine, Toulon et Brest, et plus tard celle de l'Air stationnée à Paris.

Que Mme Gogullot, leur fils, parents et amis, veuillent bien croire à nos condoléances les plus sincères et les plus émuës.

Perpignan : Lycée d'Etat de jeunes filles.

Reims : Lycée Clemenceau.

Rennes : Lycée Bréquigny.

Rouen : Lycée Jeanne-d'Arc.

Saint-Brieuc : Lycée d'Etat mixte.

Saint-Denis : Lycée Paul-Eluard.

Saint-Etienne : Lycée Honoré-d'Urfé.

Saint-Quentin : Lycée d'Etat de jeunes filles.

Sèvres : Lycée de Sèvres.

Straasbourg : Lycée Fustel de Coulanges.

Toulouse : Lycée Saint-Sernin.

Tours : Lycée Descartes.

Vanves : Centre national de Télé-Enseignement.

C'est-à-dire au moins un lycée par Académie. C'est au sortir de la classe de 3ème que tout se décide, avec l'avis du Conseil d'orientation. La section A comporte 2 options : « Lettres » ou « Arts ». Ceux qui choisissent les Arts peuvent étudier soit le dessin et les arts plastiques, soit la musique.

Le programme de cette section « musique » a été conçu à l'intention de gens cultivés, qui ne se destinent pas forcément au professionnalisme. Aux épreuves écrites, les candidats doivent être capables de reconnaître à l'audition : le genre, la forme, le style et l'époque de cette œuvre.

Ils doivent analyser sous son aspect technique un fragment d'une trentaine de mesures : tonalité, modulations, cadence, accords, etc... A l'oral, ils doivent répondre à des questions sur l'histoire de la musique et exécuter sur leur instrument un morceau de leur choix.

C'est avant l'entrée en 2de que les candidats à l'option musicale doivent avoir fait leur choix. Et après le baccalauréat, les étudiants peuvent préparer en faculté une licence ès-lettres dans laquelle est incluse une « unité de valeur » portant sur leur culture musicale.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

Henry FEVRIER

Nous voici à nouveau devant un compositeur dont la vie fut courte puisqu'il ne vécut que cinquante-cinq années. Fils de l'architecte Jules Févier et père du remarquable pianiste Jacques Févier, Henry, du même nom, naquit le 2 octobre 1875 à Paris où il fit ses études au Conservatoire avec Pugno pour le piano et avec Xaxier Leroux, Jules Massenet, André Messager et Gabriel Fauré pour les classes d'écriture.

Sa carrière de compositeur débute en sa vingt-cinquième année par une Sonate pour piano et violon suivie, deux ans après par la Petite Suite d'Antan pour le piano.

Son premier ouvrage important fut destiné au théâtre pour lequel il marqua une prédilection Le Roi Aveugle, légende norvégienne dont la première représentation eut lieu le 8 mai 1906 à l'Opéra-Comique avec un éclatant succès.

Nous trouverons aussi dans son catalogue des œuvres de musique de chambre dans lesquelles se manifeste l'autre aspect de son talent : en 1906 un Trio pour violon, violoncelle et piano, en 1907 une Allemande pour piano, un Nocturne dédié au réputé pianiste Ricard. de Vines et une Valse Caprice pour violon.

Henry Févier fut vraiment consacré grâce à Monna Vanna, drame lyrique inspiré par un poème de Maeterlinck. C'est une réussite brillante qui connut un double succès dans les représentations simultanées qui eurent lieu à l'Opéra et au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Créé à l'Opéra le 13 janvier 1909, Monna Vanna devait rester au répertoire jusqu'en 1939. Toutes les grandes scènes d'Europe et d'Amérique s'en emparèrent par la suite.

Dans un style différent, Agnès, Dame Galante est une opérette, donnée aux Bouffes Parisiens en 1909, qui connut aussi le succès. L'auteur en tira après deux suites pour orchestre et pour piano.

La Princesse et le Porcher, qui n'a pas eu la même faveur, une mélodie La Dernière Chanson pour chant et piano précèdent une partition lyrique qui obtint l'approbation du public à la Gaité Lyrique en 1913. Il s'agit de Carmosine.

Aphrodite, après sa création au Théâtre de la Renaissance le 17 mars 1914, donna lieu à deux suites pour orchestre et pour piano. Un Hymne aux Morts fut donné le 1er avril de la même année au grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

C'est d'abord à Chicago puis à New-York que Gismonda connut le succès avant de paraître sur la scène de l'Opéra-Comique le 15 octobre 1919.

Toujours pour le théâtre lyrique, La Damnation de Blanche Fleur (13 mars 1920 à Monte-Carlo) est suivie par un album contenant douze pièces pour le piano destinées aux enfants. Il s'intitule La Bonne Journée.

Quatre mélodies, sur des poèmes de J. Hengel, sont des œuvres destinées à plaire et qui ont atteint leur but.

En 1925, l'Opéra montait une nouvelle partition L'Ile désenchantée. L'année suivante ne comporte qu'une mélodie Eternel Avril tandis que 1927 voit la création d'Oleta à Nice, une Sonate pour violon, celle et piano, un poème symphonique Tableau villageois ; Il était trois garçons charmants puis Elégie, deux œuvres pour chant et piano.

Sur un livret tiré de la pièce d'Henri Bataille, La Femme Nue, Henri Févier obtenait encore un succès d'abord à Monte-Carlo le 23 mars 1929 puis le 25 avril à l'Opéra-Comique.

Sylvette, en 1932, sur la scène du Trianon-Lyrique, marque la fin des productions lyriques du compositeur qui devait mourir le 8 juillet 1937 à Paris, laissant une Cantate et plusieurs pièces pour le piano.

Le style d'Henry Févier, dans tout ce qu'il écrivit, est celui d'un artiste qui cherche à plaire. Si sa musique a atteint ce but, elle ne



tombe jamais dans la facilité et encore moins dans la vulgarité. Homme de théâtre remarquablement doué il sut exercer sur les auditoires les plus variés, tant en France qu'en dehors de nos frontières, un grand pouvoir d'émotion et de séduction.

Marcel LABEY

Bien qu'il ait commencé très jeune l'étude du piano avec Breitner et Delaborde, l'harmonie avec René Lenormand, Marcel LABEY se destinait à la carrière juridique. Il est né au Vésinet le 6 août 1875 dans une famille de magistrats.

Préparant à Paris son doctorat en Droit, il rencontra Vincent d'Indy. Dès ce moment il renonça à sa première destination pour se consacrer entièrement à la musique. Entré à la Schola il travailla le contrepoint et la composition avec son directeur. Très doué pour la direction d'orchestre Vincent d'Indy le désigna comme suppléant pour les concerts et, peu après, lui confia la classe d'orchestre ainsi que la classe supérieure de piano. Ces diverses fonctions furent interrompues par la guerre de 1914. Marcel Labey y prit une part glorieuse : lieutenant, capitaine puis chef de bataillon il fut blessé deux fois. Il obtint la rosette de la Légion d'Honneur à titre militaire avec quatre citations.

A la mort de Vincent d'Indy il fut nommé sous-directeur adjoint de la Schola, conservant la direction des concerts. Mais la vieille Ecole devait connaître un malaise. A l'issue de cette crise l'unité fut rompue, amenant la création de l'Ecole César Franck. C'est en cet Etablissement que Marcel Labey transféra ses fonctions.

De 1924 à 1931 il habita la Normandie. Il en profita pour fonder à Vernon une Ecole de Musique qui devint bientôt municipale grâce à sa prospérité.

Sa carrière de chef d'orchestre l'amena à diriger de nombreux concerts en dehors de ceux déjà mentionnés. Il créa des œuvres à la Société Nationale dont il fut le secrétaire avec Pierre de Bréville dès 1903.

En 1920 il reconstitua les concerts de Reims et en assura la destinée pendant cinq ans. On l'apprécia aussi dans cette spécialité à Angers, Pau, Evreux, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Besançon, Vichy, Antibes. Avec Guy Ropartz il assura la continuation des concerts pour les « Amis de la musique de Moulins » après la mort de Vincent d'Indy.

Compositeur, Marcel Labey l'est dans le sens absolu du terme, il n'aime pas les courtes pièces qu'il considère proches de l'improvisation. Il aime les grands développements symphoniques et la musique de chambre.

Ses deux Sonates pour piano et violon furent écrites à vingt ans de distance 1904 et 1924. Une Sonate pour piano et alto, un Trio à cordes, deux Trios piano, violon et violoncelle, un Quatuor à cordes, un Quintette à Vent, une Sonate, Sonatine et plusieurs autres pièces pour piano complètent cette partie de son œuvre.

Pour l'orchestre, trois Symphonies sont à retenir. Elles furent écrites en 1903, 1908 et 1933. La dernière est dédiée à la mémoire de Vincent d'Indy. Dans le mouvement lent, le disciple rend hommage à son maître en reprenant le thème grégorien « Ubi caritas et amor » dont le dédicataire avait fait usage dans L'Etranger. Une Ouverture et plusieurs Suites ont été écrites également pour l'orchestre.

Quant au théâtre, on ne connaît qu'un seul ouvrage très adroitement construit. Bérangère comprend trois actes dont le livret provient de Ch. Soly. C'est le pseudonyme de Madame Marcel Labey compositeur de talent, élève de Vincent d'Indy. Bérangère, qui date de 1913, reçut le Prix de la Ville de Paris en 1921. L'auteur en dirigea la première au Havre en 1925.

Artiste sincère, dont les divers aspects de la carrière constituent un apport appréciable à la musique française, Marcel Labey a conquis non seulement l'admiration de ses confrères et de la critique mais aussi celle du public.

Il ne reste plus maintenant qu'à lui faire une place dans les programmes afin de mettre en lumière les divers aspects de son talent.

(A suivre)

PIERRE FAUBON.

Alexander Heinrich
La flûte à bec de qualité

3 séries : Solist, Royal, Meister, (bois)
27 modèles catalogue complet sur demande

sélection enseignement :

- Solist
Soprano
Doigté baroque
Simple perforation 22,90
- Alto
Doigté moderne, ou
Doigté baroque avec clé 65,00
- Alto
Doigté moderne, ou
Doigté baroque sans clé 52,00
- Royal
Soprano
Doigté baroque
Double perforation 44,00
- Alto
Doigté baroque
Double perforation 99,70

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré
Paris 1^{er} 073 12-80
073 48-61 073 27-03

MERLIN
la flûte scolaire en bois

Enfin !
Une flûte en bois,
de qualité,
à un prix raisonnable.

- Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation.
- 16 F**
Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.
- 15 F**
chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré
Paris 1^{er} 073 12-80
073 48-61 073 27-03

20.000 PERSONNES ont prouvé à LAON que la musique populaire avait toujours la faveur des foules

Les clameurs et les bruits de fanfare se sont tus. Laon a retrouvé son calme. Il faut dire que les organisateurs du 64ème Congrès National de la C.M.F., du Concours International de Musique et du Festival Départemental avaient « la baraka ». On pouvait, en effet, craindre que le mauvais temps ne gâchât tout. Depuis quelques semaines, il faut bien l'admettre, le baromètre n'était pas encourageant et le ciel était décevant. Les mauvaises conditions atmosphériques avaient déjà en partie saboté le Bouquet provincial; les musiciens craignaient que le grand éclair céleste leur fasse subir les mêmes outrages que ceux qu'il avait fait subir aux archers.

Pas de fausses notes... 20.000 personnes environ furent concernées par cette manifestation musicale d'une ampleur exceptionnelle. Plus de 3.000 musiciens, 10.000 spectateurs sur le passage du défilé, et des milliers de personnes sur le stade municipal.

Il n'y eut pas que des Laonnois ou des ressortissants du Laonnois qui profitèrent de cette fête musicale. Des milliers de « voisins » avaient rallié Laon pour applaudir ces 3.000 musiciens venus de Suède, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, du Luxembourg et de la France entière (Avignon était la formation la plus « lointaine » de l'hexagone).

Personne ne fut déçu. Ni les spectateurs, ni les organisateurs, ni les musiciens, ni les Laonnois. Le festival avait promis l'affluence, nous l'avons eue. Il avait assuré la qualité, elle était au rendez-vous. Il avait voulu animer la montagne couronnée autant que la ville basse, le pari a été tenu. Les organisateurs avaient désiré que tout se passât le mieux du monde; grâce à une organisation impeccable, tout fut parfait. Il faut en effet que les rouages d'une telle machine soient bien huilés pour que 3.000 musiciens et leurs accompagnateurs s'insèrent dans un programme sans anicroches. Nous, qui avons vécu, heure par heure, ces journées musicales, nous pouvons assurer M. Thirault et toute son équipe d'une chose: leurs invités conserveront de Laon et de la cérémonie le meilleur souvenir.

Régala des yeux et des oreilles pour les foules.

Le Congrès National de la C.M.F. se tint quasi à huis-clos, seuls les représentants des Fédérations départementales ou régionales y participèrent.

Par contre, les concerts et le défilé obtinrent une audience inattendue même de la part des plus optimistes. Nombreux furent ceux qui, le dimanche matin, se glissèrent dans les salles où les jurys notaient les sociétés concurrentes. L'après-midi, dès 14 h., des centaines de personnes se rassemblaient dans les quartiers autour de chaque podium où les musiques donnaient un concert avant de rallier Lanuville pour défilé.

Ce défilé, notons le, prouve qu'avec de l'organisation, de la détermination et de l'enthousiasme, une petite ville de 30.000 habitants peut offrir aux populations un ensemble de festivités d'une valeur agréablement imprévue.

L'exécution, sur le stade municipal, par 3.000 musiciens, de morceaux d'ensemble conduits par une même baguette: tout d'abord *Laon Toujours*, sous la direction de compositeur, Roger Thirault, puis *Hymne officiel de la C.M.F.* dirigé par M. Ehrmann, président honoraire de la C.M.F.; et, *La Marseillaise* par le commandant Semler-Collery, président de la C.M.F., donne à réfléchir sur ce que l'on peut obtenir lorsque tout le monde s'y met. Cette unité, cette communion dans le même effort, sont une émouvante leçon.

Lorsque 45 formations musicales de 6 pays se retrouvent et qu'on peut l'une après l'autre les voir défilé, on comprend qu'il n'est pas besoin de brillants uniformes pour « faire de la musique ». Certes, les tenues rutilantes, parfois extravagantes, sont flatteuses pour l'œil ou la pellicule en couleur. Mais dans ce défilé, toutes les sociétés, riches ou plus modestes, défilèrent et jouèrent pour la foule, animées du même amour de la musique, du même plaisir de se rassembler pour s'exprimer. Certaines formations n'avaient pas de tenues d'apparat, certaines, mêmes, n'avaient qu'un modeste béret frappé d'un écusson, ou pas de coiffure du tout. Cela n'a pas empêché qu'on les applaudit tout comme les autres, avec peut-être même plus d'émotion et de chaleur en raison même de ce dénuement. Les instruments constituent un capital

énorme et bien des sociétés n'ont pas de ressources suffisantes pour y ajouter la tenue. Peu importe car, comme disait Pierre de Coubertin: l'important, c'est de participer. Et les 3.000 musiciens participèrent avec foi, heureux d'avoir été applaudis, satisfaits de leur voyage, contents de ramener au bercail, qui une coupe, qui une médaille.

Que dire des magnifiques concerts donnés le samedi 29 mai à la Maison des Arts et des Loisirs? *La Fanfare Royale Sainte-Cécile Londerzeel* (Belgique) sous la direction de M. Karel Torfs a séduit tous les auditeurs; *Telefunken*, marche de Evert; *Navy Rapsodie*, de Guy Duyck; *Danse Napolitaine*, de Desonne; *Fantasia*, ouverture de K. Torfs; *Rapsodie in Brass* de D. Goffin, et *Brazil Zamba*, de Schoeffler.

La Fanfare Municipale de Trith-St-Léger sous la baguette de M. Gabriel Oliveau fit entendre un programme de qualité qui la classe comme l'une des meilleures fanfares de France:

Hymne de la C.M.F., de Roger Boutry; *Ouverture d'Obéron*, de C.-M. Weber; grand air varié pour tuba, de Langlois; *Ouverture de la Force du Destin*, de Verdi; *Danse des Plébéiens*, Saltarelle, de Maquet; *My Fair Lady*, de Loewe.

Déjà, dans cette même salle, le vendredi soir, sous la direction de M. Désiré Dondeyne, nous avions entendu, devant une salle pleine à craquer, la remarquable *Musique des Gardiens de la Paix* jouer: *Ouverture de Manfred*, de Rossini; *Siegfried-Idyll*, de Wagner; le *Ballet de Casse-Noisette*, de Tchaikovsky; *Ouverture de Sémiramis*, de Rossini; le *Ballet des Deux Pigeons*, de Messager; *Week-End*, de Devevey, et *Cap Kennedy*, de Serge Lancelin.

Le dimanche après-midi, c'est la prestigieuse *Musique de la Garde Républicaine* qui au stade municipal, avait attiré la grande foule. La pluie, avait attiré la grande foule. Nous avons eu la joie d'entendre sous la baguette du commandant Richard, chef de cette brillante phalange: *Ouverture du Vaisseau Fantôme*, de Wagner; le *Capriccio Italien*, de Tchaikovsky; *La Boda de Luis Alonso*, de Gimenez, et les *Variations symphoniques sur un Thème Picard*, du président de la C.M.F., le commandant J. Semler-Collery, qui furent dirigées par l'auteur et très applaudies.

Toutes ces manifestations, qui ont connu un tel succès, ont prouvé que la musique populaire n'était pas près de disparaître et qu'elle avait encore devant elle, de beaux jours comme ceux de la Pentecôte 1971.

(d'après le journal « L'Union »)
R. M.

DISCOURS DE M. JEAN-PAUL ROY Préfet de l'Aisne

C'est à ma qualité de Préfet, sans doute, mais aussi, j'en suis convaincu, à l'amitié que vous m'avez portée M. le Député-Maire de Laon, au climat de confiance et d'estime réciproques que je rencontre auprès des laonnois et des amis de la musique, que je dois, aujourd'hui, l'honneur de présider ces journées consacrées à la gloire de la musique, tour à tour concours international, congrès national et festival départemental.

Laon, reflétant Bayreuth, est devenu, pour un moment, l'antre de la musique. M. Roger Thirault, Directeur Général de ces manifestations, Directeur du Conservatoire de Musique et de l'Harmonie de Laon, témoigne ainsi tout à la fois de ses qualités d'organisateur et de sa passion pour un art où il excelle. Nous sommes les bénéficiaires et je tiens à lui faire part de nos chaleureuses félicitations pour cette heureuse initiative.

Que les sociétés étrangères et les artistes qui participent à ces journées, nos hôtes pour quelques heures, trouvent en mon propos, avec les sentiments de bienvenue que je formule à leur égard, l'expression de notre gratitude pour le plaisir qu'ils nous procurent. Je souhaite qu'ils conservent, de l'affrontement courtois et pacifique auquel ils sont conviés, le souvenir aimable d'une ville qui fut jadis une capitale médiévale, la première de France, et qui a gardé, en dépit de ses vieux remparts, l'âme juvénile des cités ferventes, un grand enthousiasme pour les belles choses, et un réel amour de la musique.

Je voudrais, quant à moi, pour vous parler de votre art, disposer d'une vertu magique, à l'instar des Sirènes, ou de la Lorelei dont la voix enchantait. Car ce n'est pas un dessein si facile que vouloir traiter avec grâce, devant un public averti, d'un sujet souvent rebattu. Ce n'est pas si facile d'oublier, même pour un moment, l'aura qui paraît la musique, dès la plus haute antiquité; ce pouvoir merveilleux qu'elle avait eu, ce sentiment de mystère qu'imagineaient de belles légendes. Amphion ainsi construisit Thèbes en jouant de sa lyre et les rochers des montagnes d'alentour s'entassaient d'eux-mêmes pour former les murailles. Vous connaissez aussi la légende d'Orphée qui trait de son instrument des sons d'une telle harmonie que les bêtes sauvages pour l'écouter sortaient de leur retraite.

Les grecs prisèrent surtout la lyre. Inventée dit-on par Hermès en tendant des nerfs de mouton sur la carapace d'une tortue. C'était l'instrument favori d'Apollon qui présidait au chœur des Muses et charmait les Dieux de l'Olympe. Il n'avait pas bon caractère. Lors d'un concours comme celui-ci, mécontent de Marsyas qui présentait avec sa flûte rivaliser avec les Dieux, Apollon l'écorcha tout vif. Le roi Midas, Membre du Jury (attention Messieurs) qui s'était prononcé en faveur de Marsyas fut doté d'oreilles d'âne, par la même occasion. Il voulut cacher sa disgrâce. Son coiffeur le traîta, enterrant son secret, et les roseaux de la rive, agités par le vent, chuchotaient: « Le roi Midas a des oreilles d'âne ».

L'histoire ne signale pas sans doute qu'il faille négliger son coiffeur ou encore mépriser la flûte. Tout au plus pourrait-on en conclure qu'on doit se garder des jugements hâtifs et des fautes de goût. Je souhaite

en tout cas que personne ne se fasse écorcher à l'issue du tournoi auquel vous allez vous livrer. Je souhaite aussi que chacun garde ses oreilles.

La musique était jadis affaire des Dieux, c'est aujourd'hui l'affaire des hommes mais il en reste encore quelque chose de divin. Art délicat et somptueux, tantôt tourbillon d'harmonie qui nous porte jusqu'à l'extase et tantôt douce révérence comme un dimanche de tous les temps. Que ce soit la flûte des Hébreux ou des Egyptiens, la trompette, le cor, le tambourin ou les cymbales, la harpe de David ou les instruments à corde des Arabes, la cithare des Grecs, le clavecin, le piano dont la création remonte aux temps bibliques de l'Égypte et de l'Assyrie, le hautbois le binlou ou le lire, la guitare ou le banjo, le jazz et les autres instruments modernes à percussion, la musique a toujours été un mode d'expression privilégié.

La musique est de tous les âges. Elle nous berce dès la naissance, accompagne nos jeux d'enfant, exprime notre bonheur et souffrance, chant d'allégresse ou bien complainte, ou refrain qu'on s'en va chantant vers des horizons triomphants. Elle nous suit jusqu'à l'âge mûr, nous donnant la même émotion, nous gardant la chaude tendresse qu'elle avait dans l'adolescence. Grande musique ou cantilène, cavatine ou chanson paillette, elle est notre humeur et la vie, l'expression de tous nos moments.

Napoléon, prenant sa plume, entre deux salves d'artillerie, écrivait à Désirée Clary: « La musique est l'âme de l'amour, la douceur de la vie, la consolation des peines et la compagne de l'innocence ». La musique a mille sources et il est vrai que souvent les œuvres d'art nous apprennent à goûter certains aspects de la nature qui nous étaient indifférents. Nous sommes charmés de retrouver parmi les accords exaltants ou dans un fond de mélodie, des sons souvent plus familiers. Mais il ne faut pas se tromper. L'art n'est pas une imitation de la nature, c'est une transposition, c'est une création du génie. Ce n'est ni un ornement de la vie ni une parure du réel. Nietzsche prétendait qu'aucun artiste ne tolère le réel » et Malraux assure aujourd'hui « ni l'art, ni la culture ne sont des ornements de la vie ». Ce sont des conquêtes achevées. Ce n'est pas l'homme pour dresser, en face du monde réel un monde qui n'appartienne qu'à l'homme, l'artiste n'est pas le transcritteur du monde, il en est le rival ».

On a cru aussi trop souvent que la musique était un bonheur raffiné réservé à la discrétion d'une élite. Ce n'est même pas un luxe de civilisé. Les formes d'art sont infinies, on les retrouve sous tous les cieux. Si les grandes valeurs intellectuelles paraissent aujourd'hui en déclin ou fermées à certains milieux, c'est que notre société intoxiquée par des soucis essentiellement matériels de compétition et d'élevation du niveau de vie, ne repose plus sur aucun principe supérieur, qu'elle élabore insidieusement un cadre de vie artificiel et insignifiant, et qu'elle se crée ses propres menaces contre l'esprit.

Le plaisir artistique requiert seulement de l'individu une certaine tournure intellectuelle, une réceptivité, une certaine pureté, et une prédisposition de l'âme, une adhésion du cœur. L'œuvre d'art appelle la communion. « Il n'est pas de vraie culture sans communion » écrit encore Malraux. A travers les siècles et les civilisations, de si loin qu'elle nous vienne, l'œuvre d'art apporte à chacun une joie intérieure, un éblouissement, un témoignage de l'éternité, une révélation ineffable et transcendante d'une beauté spécifique et originale.

Il n'est pas en effet, de domaine plus merveilleux, de support plus éthéré que la musique. Elle a sur les autres arts la supériorité de s'élever plus facilement de l'utile et du concret, d'atteindre à l'irréel. Elle a l'avantage du dépouillement, du désintéressement, de la gratuité. Les philosophes prétendent qu'elle produit un sentiment de plénitude du beau, qu'elle est une révélation de la pureté. « Les arts ne peuvent donner la vertu », écrivait Sénèque — mais ils disposent l'âme à la recevoir ». Certes, elle atteint plus aisément que toute autre manifestation intellectuelle à une contemplation esthétique, aux sensations exclusives, à l'invasion de transfigurations qui nous arrachent à l'univers. Schopenhauer affirmait que la musique est le premier des arts « parce qu'elle ne parle pas le langage de l'intellect mais qu'elle remue les profondeurs de l'être ».

La musique a pour elle qu'on l'entend clairement, qu'on ne la parle pas. Comme la poésie qu'elle côtoie bien souvent, elle emploie la mesure, la mesure et le rythme. Traitant de la musique, Alain disait: « Un des jeux de la musique est d'entrecroiser les sons et de les faire durer ou manquer en apparence contre le rythme, mais en réalité, pour le rendre plus sensible par une courte inquiétude ». Comme la poésie grecque, la poésie du moyen âge était une poésie chantée, et jamais un trouvère n'a conçu un poème qui fut séparé de la mélodie. Molière sans Lully n'eût pas écrit ses comédies-ballets. Les écrits des encyclopédistes sont tout pénétrés de musique; Nietzsche a laissé des pièces de musique et des concours avec orchestre. Roussseau composa le Devin du village; Beaumarchais, un opéra; Berlioz, Liszt, Schumann et Wagner attachaient volontiers leurs œuvres à un soutien écrit, qu'il fût d'un programme légendaire ou litté-

La musique a des aspects infiniment variés. Elle a tous les talents. Il serait inconcevable de tenter de cerner un art d'essence insondable, et ce serait nier son originalité que vouloir ramener ce qui est un mystère à des éléments familiers. Comme un philtre magique, je ne sais par quelle alchimie, usant de sons, d'accords, de thème et de cadence, d'un souffle de génie et d'un moment d'inspiration, l'artiste nous ravit, nous captive et nous isole, comme si chacun de nous en oubliait la vie.

Par un insigne honneur, Laon se trouve aujourd'hui un des hauts lieux de la musique, grâce à M. Roger Thirault. Je ne doute pas que, par sa baguette enchantée, empruntée sans doute à quelque fée de notre enfance, il nous conduise jusqu'aux cimes du sublime et je l'en remercie en notre nom à tous, ainsi que vous tous, Messieurs, qui allez, en ce printemps de Picardie, combler cette cité de vos flots d'harmonies et lui accorder ainsi des heures inoubliables de joie et de bonheur.

DISCOURS DE M. ALLIOT, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AISNE

La musique est universelle... savantes harmonies ou chansons de la rue... elle est un art sublime... qui traduit l'expression choisie et affective des sentiments. Elle est un refuge, une consolation, une exaltation, qui ouvre les portes infinies du beau et du grand !

Nous vous devons cette délicate et émouvante citation Monsieur le Préfet et vous me permettez d'interpeller ici le sentiment unanime des musiciens du département, de leurs chefs de musique, de leurs présidents, du Bureau fédéral de l'Aisne que j'ai l'honneur de présider... en vous exprimant notre reconnaissance, pour l'honneur que vous nous faites d'être avec nous aujourd'hui. En saluant respectueusement le représentant attribué du Gouvernement, j'associe à nos hommages les personnalités déléguées par les ministères qui nous honorent de leur présence et de leurs libéralités.

Monsieur le Député-Maire... Votre ville est en liesse aujourd'hui... et je vous dois de vous dire merci et remercier aussi votre municipalité pour l'effort important qu'elle a consenti, pour accueillir pendant ces trois journées les différentes délégations et sociétés, que le Comité d'organisation a réunies à Laon pour ces festivités, lesquelles feront date dans les annales de notre ville.

Je salue vos collègues les musiciens et leurs chefs venus nombreux de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Suède, pour exalter avec nous dans la fraternité cet art délicat qui ne connaît pas de frontières.

Merci cher M. Ehrmann et à vous aussi M. le Président Semler-Collery animateur de la Confédération Musicale de France... à vous tous chers collègues et délégués de nombreuses Fédérations de régions ou départements d'être venus assister au congrès d'été et aux festivités musicales qui se déroulent ici depuis trois jours.

Merci à toutes les personnalités qui animèrent les travaux combien ardue du Comité d'organisation dirigé par notre président artistique M. Roger Thirault, qui cumule avec dévouement ses tâches dans l'Aisne et le titre de secrétaire général de la Confédération. Avec nos amis P. L. Le Gras, membres éminents de notre bureau fédéral et les personnalités déléguées par la municipalité ils ont mis sur pied une organisation qui nous a surpris par son ampleur et sa précision.

Merci à vous tous musiciens de l'Aisne avec vos présidents, vos chefs de musique ou de fanfare, venus des quatre coins du département pour montrer à nos voisins et amis que la musique populaire reste vivace en France. Les tâches sont ardues, car les difficultés sont grandes, et le fais référence aux efforts combien méritoires déployés dans nos petites sociétés rurales pour que vive la musique en tous et contre tout.

Le Conseil général d'Aisne a compris et le devoir m'incombe de lui exprimer notre gratitude pour l'aide substantielle qu'il vient de nous accorder, qui encouragera toutes nos sociétés.

Où les tâches sont ardues ! mais vous avez foi en l'excellence de notre apostolat... car c'en est un... L'ENJEU EN VAUT LA PÉLLE !

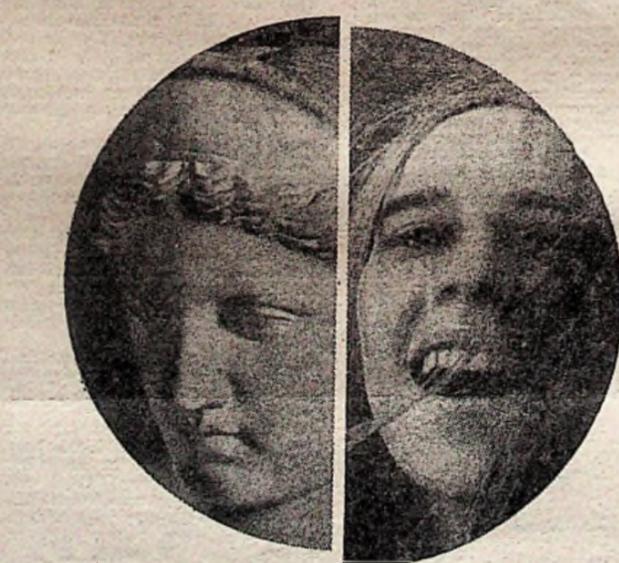
Dans un monde en pleine mutation, où l'homme risque d'être écrasé par les outils, certes étonnants et merveilleux qu'il s'est forgé lui-même... dans un contexte d'existence où la personnalité de l'être humain peut être remise en cause, vous possédez, nous possédons, une antidote puissante, sublime pour préserver les possibilités de l'exaltation pour le réel et pour le beau: richesse incomparable qui fait la joie de vivre.

A nous, à vous ! chers amis musiciens d'en prendre conscience sous l'égide des attentes et des dégradations.

Il y a quelques jours, M. le Président de la République exhortait nos amis francophones pour la préservation de notre langue qui contient en germe tous les attraits de la poésie.

Notre champ d'action est plus large encore, et je termine en exhortant la musique qui n'a pas de frontières peut sauvegarder les valeurs qui touchent de si près l'individu et son comportement et ce... POUR LE BIENTRÊVE DE L'HUMANITÉ. Vive la musique et vive les musiciens.

Ed. ALLIOT.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER PARIS

LE NOMBRE D'OR : 1,618

(Suite de la page 1)

Or, chose curieuse et qui paraît maintenant non plus surnaturelle mais très naturelle, c'est que, ainsi que je l'ai dit dans de précédents articles, la révolution qui s'est produite dans la science par les révélations désormais indiscutables de l'atomisme et de la négation de l'inertie de la matière ont balayé définitivement de faux préjugés qui, depuis trop longtemps, plusieurs siècles, avaient acquis force de lois. Je répète une fois de plus ce que Théo Koelliker confirme si clairement, à savoir que «ce qui est en-bas est comme ce qui est en-haut», selon le texte mythologique jusqu'alors sibyllin de la «Table d'Émeraude», puisqu'il est maintenant démontré que la structure de l'atome est exactement comparable à un système solaire. Donc, nous trouvons dans l'infiniment petit une troublante réplique de l'infiniment grand. Voilà le résultat des recherches transcendantes des philosophes mathématiciens Bertrand Russel, Max Planck, Henri Poincaré, Einstein, Weyl, Heisenberg et Louis de Broglie. Comme le dit Matha Ghyka, cité par Théo Koelliker : «la chose la plus étrange dans la Science Moderne est peut-être son retour au Pythagorisme, les savants de la physique mathématique et les géomètres einsteiniens ont entièrement revalorisé l'idéalisme de Pythagore et de Platon».

Mais, va-t-on me dire, qu'est-ce que tout cela a à voir avec la musique et qu'est-ce que cela vient faire dans une chronique musicale ? Si je me permets d'aborder ce sujet, moi qui ne suis pas un mathématicien mais tout simplement un musicien, c'est bien précisément, je le répète, parce que la Musique repose sur la science des nombres, de ces nombres qui expliquent tout, comme l'a dit Pythagore, et nous le verrons un peu plus loin et comme je me suis efforcé de bien le faire sentir dans mon dernier article : L'Éternelle Harmonie, cette harmonie qui est aussi universelle.

N'oublions pas que si, pendant plus de trois siècles, le Nombre d'Or a été injustement délaissé par les savants, c'est parce que les alchimistes s'en étaient abusivement et inutilement emparés et l'avaient en quelque sorte discrédité. Comme le dit fort bien Théo Koelliker au début de son livre : «le Nombre d'Or, dont on retrouve la présence dans toutes les œuvres de l'Antiquité, fut pratiquement perdu pour nous Modernes, dès le XVIIème siècle. Les Renaissants le connaissaient encore, les Alchimistes bien entendu aussi, mais, par suite de la nouvelle orientation de la pensée introduite par Descartes et le rationalisme, renforcée par Lavoisier et la condamnation de l'alchimie, portée à son comble par Auguste Comte et le positivisme matérialiste, tout ce qui se rattachait à l'ésotérisme, à la connaissance de l'impalpable, au symbolisme fut dans l'opinion de la plupart, relégué parmi les choses sans valeur scientifique et, par conséquent, indignes d'intérêt». On ne voulait plus prendre en considération que les choses positives, le réalisme, ce que nous révélons nos sens qui sont pourtant loin d'être infallibles. Si nous ne croyions qu'à une logique uniquement guidée par les témoignages de nos sens, autant dire que nous ne croirions pas à grand chose.

Mais les choses ont heureusement bien changé. Comme il est dit plus haut, nous assistons à une complète revalorisation de l'idéalisme de Pythagore et de Platon par les prodigieuses découvertes de la science moderne et le Nombre d'Or reprend tout son éclat, tout son mystérieux prestige et il explique bien des choses. Nul être pensant et cultivé n'a plus le droit de l'ignorer. Voyons donc sérieusement ce qu'il est et ce qu'il signifie et nous comprendrons pourquoi les Anciens l'ont si profondément vénéré, nous sentirons aussi «avec quel respect on doit l'aborder. Et l'on ne s'étonne plus que Luca Pacioli (en 1509) ait appelé la Section d'Or : Divine Proportion. Cet ami et collaborateur du grand Léonard de Vinci a, en vérité, mis en lumière des choses stupéfiantes grâce à la divine proportion 0,618. Un peu de patience et nous y arrivons.

Procédons par ordre. Il convient tout d'abord d'examiner de très près comment cet extraordinaire Nombre d'Or a été obtenu, quelle est exactement sa formule mathématique. C'est très simple mais ce n'en est pas moins troublant. Extraire la racine carrée du nombre 5, y ajouter l'unité et diviser par 2, soit :

$$\frac{\sqrt{5+1}}{2} =$$

$\frac{3,236}{2} = 1,618$. Notons en même temps que la formule permettant

d'obtenir 0,618, autrement dit la Section d'Or, est la suivante :

$$\frac{\sqrt{5-1}}{2} = \frac{1,236}{2} = 0,618$$

Ici se placent plusieurs observations



- TROMPETTES
- TROMBONES
- CORNETS
- CORS D'HARMONIE
- CORNETS - TROMPETTES
- CORS ALTOS
- BUGLES
- SAXOPHONES
- ALTOS
- BASSES
- CONTREBASSES
- et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

fort bien présentées dans le livre de Théo Koelliker. D'abord en ce qui concerne ce qu'on appelle les nombres «irrationnels», expression qui peut prêter à confusion et qu'il serait préférable de remplacer par celle-ci : nombres «incommensurables». «En psychologie — nous dit Théo Koelliker — l'irrationnel échappe totalement à la raison et constitue l'illogisme par excellence. En mathématiques, rien de cela. Le concept «racine carrée de 5» — qui est notamment un nombre dit «irrationnel» n'est pas un produit de l'inconscient. Un nombre dont les décimales se continuent à l'infini n'est pas une chose illogique. Cela nous apprend simplement qu'un tel nombre est, par essence, incommensurable. (En mathématiques, incommensurable ne signifie pas infini mais «qui n'a pas de commune mesure» avec le nombre 1 et, par conséquent, avec aucun autre nombre). Le nombre irrationnel n'échappe pas à la raison, il reste, au contraire, préhensible par elle dans sa presque totalité. Seule la quantité infinie constituée par les décimales sous-entendues (jusqu'à l'infini) ne peut être saisie réellement par la pensée, mais l'entendement maîtrise parfaitement l'autre partie du nombre irrationnel (celle qui est écrite) ainsi que sa signification : le côté d'un carré de surface 5 est une chose précise et logique. Il ne suffit pas qu'un nombre répète une même décimale jusqu'à l'infini ou comporte une infinité de diverses décimales pour qu'il soit dit irrationnel, il faut encore que ce nombre ne puisse pas se réduire à une fraction ordinaire. Par exemple, 0,3333... n'est pas irrationnel puisqu'il peut s'exprimer presque exactement sous la forme de fraction ordinaire 1/3. Il en est de même pour 0,6666... (soit 2/3) ou 0,1111... (1/9), etc...

Cela dit, revenons à notre racine carrée de 5 et voyons ce qu'elle signifie. La meilleure démonstration que l'on puisse en donner est celle que nous découvrons dans la construction géométrique du génial mathématicien grec Euclide et qui nous donne par surcroît la figure du Nombre d'Or et de sa Section d'Or. Il s'agit de l'Antique Rectangle de la Genèse qui est merveilleusement expliqué, avec tout son contenu universel, dans l'ouvrage de Théo Koelliker : Symbolisme et Nombre d'Or (1). Ce rectangle est construit tout simplement selon le module 1 sur 2, soit celui dont le petit côté est la moitié du grand. Nous verrons plus loin ce qu'il faut entendre symboliquement par cette proportion. Voici la représentation graphique de ce rectangle avec sa diagonale :

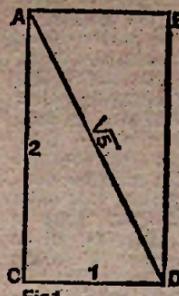


Fig. 1

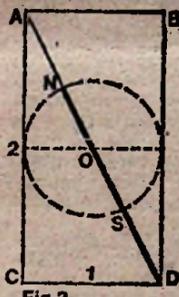


Fig. 2

Il est clair que, selon le théorème de Pythagore relatif au triangle rectangle, la somme des carrés de 1 et de 2, petit et grand côtés de l'angle droit du triangle rectangle ACD déterminé par la diagonale AD (ce qui correspond d'ailleurs au triangle ABD) est égale à 1 + 4, c'est-à-dire 5 et, par conséquent, la longueur de l'hypoténuse-diagonale AD sera la racine carrée de 5, soit 2,236. Or, nous avons déjà les trois éléments de l'équation du Nombre d'Or : 5, 1 et 2. En effet, si nous ajoutons l'unité, soit 1, petit côté, à la racine carrée de 5 qui est 2,236, nous aurons 3,236 qui, divisé par 2, nous donnera 1,618, autrement dit le Nombre d'Or.

Mais voici comment Euclide a trouvé le moyen d'exprimer graphiquement le Nombre d'Or et sa Section d'Or avec une admirable simplicité en inscrivant, en «incarnant» un cercle de diamètre 1 (correspondant au petit côté du rectangle) dans ledit rectangle et le centre de cette circonférence se trouve naturellement au point O, milieu exact de la diagonale AD. Voici donc la figure 2 et l'on pourra juger de son étonnante simplicité et de ce qu'elle nous révèle :

on remarquera tout d'abord que la diagonale AD coupe la circonférence aux points N et S. D'après ce qui a été dit précédemment, cette diagonale AD a pour longueur 2,236, soit la racine carrée de 5. Le diamètre du cercle étant 1 (égal au petit côté du rectangle) chaque segment AN et SD sera égal à $\frac{2,236 - 1}{2} = \frac{1,236}{2} = 0,618$ et la longueur du Nombre d'Or (la droite ND représentée par un trait gras) sera égale à NS + SD, soit 1 + 0,618 = 1,618. C'est ici que nous allons faire plusieurs remarques du plus haut intérêt et que j'avais déjà esquissées dans de précédents articles. Ces remarques vont nous prouver que le Nombre d'Or et sa Section d'Or sont des quantités numériques vraiment pas comme les autres, qu'il n'y en a pas d'autres dans tout l'Univers qui puissent leur être comparées et que des vertus et propriétés occultes s'attachent à elles. On comprendra peut-être alors pourquoi les Égyptiens des temps pharaoniques, donc de la haute antiquité, plusieurs millénaires avant Jésus-Christ, ont si profondément vénéré le Nombre d'Or qu'ils connaissaient depuis fort longtemps déjà quand ils ont initié des Grecs de la plus haute valeur, tels que Thalès et Pythagore. Notons en passant que si les Grecs étaient polythéistes, les Égyptiens étaient résolument monothéistes et, dans leur très haute spiritualité, ils ont utilisé sans hésiter le Nombre d'Or pour traduire ce qui constituait leur suprême et éternelle aspiration : la vie divine. Nous le vérifierons plus loin par les proportions mêmes de la Grande Pyramide de Khéops qui est tout un symbole d'enseignement divin exprimé par l'architecture et non pas seulement un mausolée construit pour recevoir la momie d'un pharaon.

Ce que j'ai déjà fait remarquer dans un de mes précédents articles d'après ce que j'avais moi-même appris, c'est que le Nombre d'Or 1,618 possède cette vertu mathématique étonnante, quasi miraculeuse, laquelle n'est pas l'effet du hasard, soyons-en sûrs, c'est qu'il suffit de lui ajouter l'unité pour obtenir son carré, soit 1,618 + 1 = 2,618, produit de 1,618 par lui-même : 1,618 x 1,618 = 2,617924, nombre forcément irrationnel puisque 1,618... l'est aussi mais qui équivaut pratiquement à 2,618 en chiffres ronds. Mais il y a mieux : si nous inversons le nombre 1,618, c'est-à-dire si nous divisons 1, l'unité, par 1,618, nous obtenons la Section d'Or 0,618, soit 1 : 1,618 = 0,618, quotient qui sera aussi bien et plus simplement obtenu en retranchant l'unité de 1,618, soit 1,618 - 1 = 0,618. N'est-ce pas stupéfiant ? Il n'existe pas dans le monde d'autre nombre capable de donner son carré simplement en y ajoutant une unité ou de s'inverser aussi simplement en retranchant de lui-même cette même unité. Faites la preuve vous-même, cher lecteur, et vous en serez convaincu. Poursuivons nos observations et nous allons faire bien d'autres intéressantes découvertes.

Selon ce que nous dit Théo Koelliker, d'après Ghyka, le Nombre d'Or est un nombre absolu, un «invariant cosmique» et la Section d'Or est une proportion, un rapport. Il convient que nous arrêtions un instant sur cette question de rapport, particulièrement sur celle de rapport d'extrême et moyenne raison (cher à Pythagore et à Platon). Souvenons-nous de ce que nous ont appris les mathématiques élémentaires. Ce que nous appelons proportion continue s'exprime algébriquement par la formule :

$$\frac{a}{b} = \frac{b}{c}$$

que l'on énonce a est à b comme b est à c alors que la proportion discontinue s'écrit $\frac{a}{b} = \frac{c}{d}$ et s'énonce a est à b comme c est à d. Si nous mettons des chiffres à la place des lettres, nous aurons par exemple $\frac{2}{4} = \frac{4}{8}$ pour la proportion continue et $\frac{2}{4} = \frac{6}{12}$ pour la proportion discontinue, mais nous voyons que, dans les deux cas, le produit des termes extrêmes, qui se croisent, est égal au produit des termes moyens, croisés également, soit, dans le 1er cas : 2 x 8 = 4 x 4 et, dans le 2ème cas : 2 x 12 = 4 x 6. C'est simple comme bonjour, comme on dit couramment, et cette égalité du produit des extrêmes et du produit des moyens prouve que les deux rapports comparés sont bien établis dans la même proportion mais ce qu'il faut remarquer c'est que la proportion continue est celle qui est véritablement le rapport d'extrême et moyenne raison, celle qui donne un terme commun de part et d'autre de l'égalité, un terme moyen lequel donne l'équation :

$$b^2 = a \cdot c \text{ ou } b = \sqrt{a \cdot c}$$

Mais pour parvenir à la Section d'Or, on part d'un cas particulier au rapport d'extrême et moyenne raison où c est égal à a :

$$\frac{a}{b} = \frac{b}{a}$$

ce qui donne en chiffres : $\frac{0,382}{0,618} = \frac{0,618}{0,618}$ ou $\frac{0,382}{1} = \frac{0,618}{0,618}$. Nous voyons en effet que 0,382, le premier terme extrême, est le carré de 0,618, autrement dit le produit croisé des deux termes moyens (moyenne géométrique) et que le produit croisé des extrêmes est 0,382 x 1. Cela a d'abord l'air assez compliqué mais, avec un peu d'attention, cela devient extrêmement simple. En tout cas, il faut admettre que la Section d'Or se présente de façon assez particulière. Un peu de patience et nous allons voir bien d'autres choses intéressantes, notamment ce qu'est la Progression d'Or.

Mais auparavant, et pour varier les plaisirs, nous allons voir en quel consiste ce que Fra Luca appelait au XVIème siècle la Divine Proportion laquelle n'est autre d'ailleurs que l'application de la Section d'Or des vieux Égyptiens. Pour cela, nous allons

Éditions Choudens

38, rue Jean-Mermoz
75 — PARIS — 8ème
— Tél. 225.17.21 —

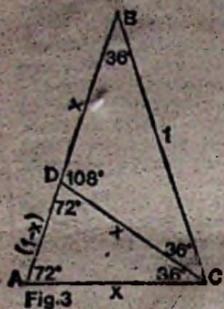
BICHON Serge
JOUEZ DU SAXOPHONE, méthode de saxophone, préfacé par Marcel Mule (1er vol.) 27 F

JOUEZ DU SAXOPHONE, méthode de saxophone, (2^e vol.) à paraître

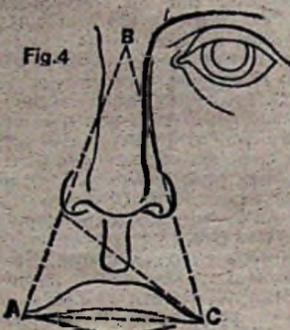
PAGE Roger
METHODE DE HAUTBOIS, préfacée par Pierre Pierlot 25,20 F

SANCHEZ Blas
L'AMIE DU DEBUTANT, méthode de guitare classique 16,20 F

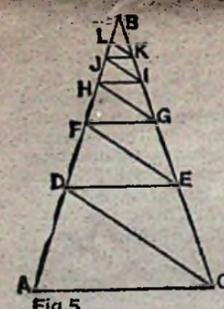
examiner d'abord un exemple frappant que j'ai trouvé page 87 dans le beau livre: Les Éléments Spirituels des Nombres, de E. Bindel (Editions Payot, Paris) dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. Nous verrons que le triangle isocèle que nous allons construire est un véritable Triangle d'Or ayant pour base la Section d'Or de l'Unité et que ladite unité constituera chacun des deux côtés isocèles, l'angle aigu du sommet étant de 36° et chacun des angles de base de 72° (puisque les 3 angles d'un triangle sont toujours au total l'équivalent de 2 angles droits, soit 180°). L'angle 36° du sommet nous indique que ce triangle isocèle n'est autre que la dixième partie d'un décagone, l'angle de 36° étant en effet compris 10 fois dans les 360° de la circonférence. Voici donc le triangle ABC en question (Fig. 3) et ce schéma ne va pas tarder à nous indiquer ce que Luca Pacioli en a tiré concernant l'une des proportions du corps humain, à savoir que le sommet B du triangle marque le haut de notre nez, juste entre les deux yeux, l'horizontale de base AC délimite la dimension de notre bouche fermée, à l'état de repos, jusqu'aux commissures des lèvres et l'oblique DC (qui forme à l'intérieur du grand triangle ABC un second triangle isocèle ACD qui lui est exactement semblable) est une ligne imaginaire que nous pouvons tracer de la commissure de notre narine droite à la commissure gauche de nos lèvres. C'est dire que nous portons la Section d'Or x au beau milieu de notre visage et que l'oblique tracée de D à C est égal à l'x de la base AC. Nous verrons d'ailleurs tout cela très clairement sur la Fig. 4 avec le schéma géométrique reporté en pointillé. Il va sans dire qu'il s'agit d'une figure humaine normalement constituée.



Je vous fais grâce de la démonstration algébrique, très claire d'ailleurs, que nous donne E. Bindel dans son livre et qui aboutit à cette conclusion que le nombre x, plus petit que 1, est égal à $\frac{1}{1+x}$ c'est-à-dire la Section d'Or, soit l'inverse du Nombre d'Or 1,618, autrement dit: $\frac{1}{1+x} = \frac{1}{1+\frac{1}{1+x}}$, soit $\frac{1}{1+0,618} = \frac{1}{1,618} = 0,618$.



La figure 5 suivante nous montre en effet que le triangle isocèle ABC peut être indéfiniment divisé en triangles semblables ACD, DEF, FGH, HIJ, KKL, etc., tous de plus en plus petits mais tous de mêmes proportions linéaires et angulaires, les parallèles DE, FG, HI, JK, etc... étant toutes une Section d'Or de chacun des 2 côtés isocèles des nouveaux triangles BDE, BFG, BHI, BJK, etc... dont elles sont la base. Théo Koelliker, dans son livre sur le Nombre d'Or nous en donne une démonstration graphique différente mais tout aussi nette et probante. La Section d'Or, en fait, est infinie dans son essence. Quand nous en serons à la Progression d'Or, nous verrons que la Section d'Or du Nombre d'Or 1,618 est l'unité (1,618 x 0,618), puis que la Section d'Or de 1 est 1 x 0,618 = 0,618, que la Section d'Or de 0,618 est 0,618 x 0,618 = 0,382 et ainsi de suite jusqu'à l'infini. Comme le dit en le démontrant Théo Koelliker, « il découle de cela le fait que la Progression d'Or, donc le Nombre d'Or, contient le principe de la Vie, mais de celle qui s'engendre elle-même par sa seule Existence, la Vie de la vie. Et comme, dans le mécanisme ci-dessus décrit, rien ne se perd — puisque le Reste est chaque fois, exactement, l'élément subséquent de la progression — nous pouvons en déduire qu'il s'agit de la Vie Parfaite, où jamais rien ne meurt, donc de la Vie Spirituelle ou Divine: le Nombre d'Or est le symbole de la VIE DIVINE. »



On objectera sans doute que, dans le triangle de la figure 5, il serait matériellement impossible de réduire jusqu'à l'infini les triangles de plus en plus petits qui se superposent, on serait obligé de s'arrêter à une limite. Cela est évidemment exact, du point de vue des possibilités de la graphie mais n'oublions pas que dans le pur domaine des nombres et de la pensée, de l'imagination, en dehors de tout dessin matériel, il n'y a aucune limite et il est permis de concevoir cette suite perpétuelle et infinie de triangles qui entrerait dans le champ immense de la microscopie électrique.

Mais après ces diverses démonstrations techniques — et pour nous reposer un peu — il est grand temps que je reproduise ici les quelques renseignements que je possède sur la biographie de Fra Luca Pacioli qui étudia de si près la Section d'Or qu'il n'hésitait pas à considérer comme la « Divine proportion ». L'éminent mathématicien italien Luca Pacioli (dit Luca di Borgo) était né à Borgo San Sepolcro en 1445 et mourut à Rome en 1510. Venu en 1464 à Venise, il entra en 1470 chez les Franciscains et professa les mathématiques à Pérouse, à Naples, à Milan, à Pise, à Bologne, à Venise et à Rome. Son principal ouvrage: « Somme d'arithmétique, géométrie, proportions et proportionnalité », publié à Venise en 1494, résume la somme des connaissances mathématiques de son temps. La première partie est consacrée, d'une part, à l'arithmétique théorique et pratique et, d'autre part à l'algèbre. Les équations du second degré y sont étudiées à fond et leur solution est résumée en trois règles mnémotechniques. La seconde partie est consacrée à la géométrie, traitée par le calcul et non à la façon des Grecs. Dans un autre ouvrage traitant des « divines proportions », écrit en 1496 et publié en 1509, dont Léonard de Vinci dessina les figures, Pacioli étudie la « Section d'Or » et son intervention dans diverses constructions géométriques, il se livre en outre à certaines considérations sur son rôle dans la nature et dans les proportions du corps humain. Pacioli représente le trait d'union entre les premiers algébristes occidentaux et l'école de Bologne. Il fut lié d'une grande amitié avec Léonard de Vinci qui avait pour lui la plus haute considération. Plus tard, le grand mathématicien et illustre astronome allemand Johann Kepler fut émerveillé par les travaux de Luca Pacioli sur les divines proportions et il essaya de maintenir dans le monde de la science l'expression « section divine » mais, malgré tous ses efforts, on continua à utiliser la dénomination de « section d'or » des Egyptiens et des Grecs de l'Antiquité. Mais cela n'empêche pas que les applications de la « section d'or » par Luca Pacioli dans l'étude des proportions non seulement du corps humain mais aussi dans celles des autres êtres vivants et de l'esthétique naturelle ont causé une très vive et juste admiration dans le monde.

Mais revenons à notre « Nombre d'Or ». Et tout d'abord à la « Progression d'Or »... André PETIOT. (A suivre).

Consortium Musical - Éditions PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE - PARIS-9ème
Tél 824-89-24 - 246-52-22

VIENT DE PARAITRE

- M. MERIOT Le nouveau solfège progressif rythmé et chanté, à l'usage des élèves des Conservatoires de Musique, du cours débutant au cours élémentaire
- M. MERIOT Manuel pratique de lecture musicale, étude des clés de sol fa ut.

SOLFÈGES - DICTÉES - TRAITÉS

- AUBANEL Solfège rythmé 1er livre.
- BOURNONVILLE Cent dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
- CLASSENS Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers. Solfège clé de fa.
- DOUËL J. Précis d'harmonie expérimentale.
- » Traité pratique de réalisation harmonique.
- » Traité élémentaire de contrepoint.
- » Essai de pédagogie musicale.
- DUMONT M. Deux cents dictées musicales faciles et progressives.
- EHRMANN Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
- EXCOFFIER Solfège manuscrit.
- » Abrégé rationnel de mécanisme.
- FOURNIER Cours primaire de musique; devoirs en 8 cahiers.
- NOËL GALLON Quatre-vingt-quinze dictées très faciles et faciles.
- GARAUDE Solfège des enfants.
- GOUARNE Petit traité d'harmonie.
- GRANIER Solfège manuscrit.
- GROVLEZ Initiation à l'orchestration
- HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
- ITHIER L. Traité pratique d'instrumentation et d'orchestration symphonique.
- » Traité complet d'harmonie pratique.
- LANTIER et P. MAURICE Complément du traité d'harmonie de Reber.
- » Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
- » Théorie élémentaire.
- » Solfège élémentaire.
- » Solfège théorique et pratique.
- » Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
- » Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
- » Théorie
- » Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
- » Notions préparatoires de théorie musicale.
- » Année scolaire de musique.
- » Précis de théorie musicale.
- » Questionnaire correspondant au précis.
- » Mon premier solfège.
- » Théorie simple et pratique.
- » ABC du solfège.
- » Suite de l'ABC.
- » Traité d'harmonie élémentaire.
- » Traité d'orchestration jazz.
- » Traité d'harmonie.
- » Solfège en 17 volumes.
- » Avec accompagnement de piano numéros 1 et 2.
- » Abrégé de la théorie.
- » Grande théorie.
- » Questionnaire.
- » Solfège par Chapelier.
- » Solfège à 2 voix.
- » Petite théorie solfège.
- » Petit solfège récréatif.
- » Solfège élémentaire en 4 cahiers.
- » Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume.
- » Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume.
- » Année préparatoire de solfège.
- » Précis de dictées musicales.
- » Cinq cents dictées musicales et mille huit cent vingt-deux exercices 1er volume.
- » Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
- » Solfège élémentaire.
- » Cinquante leçons de solfège.
- » La mesure, en deux volumes.

— DEMANDEZ NOS CATALOGUES —

(1) Par suite du décès, survenu au début de cette année, de M. Lavritch, directeur des « Editions des Champs-Élysées », l'ensemble de ces Editions a été repris par « l'Omnium Littéraire », 94, rue Saint-Lazare, Paris (8ème). Je me suis rendu moi-même à cette adresse où j'ai pu m'assurer que l'ouvrage de Théo Koelliker y est toujours en vente. J'en informe tous ceux de nos lecteurs qui avaient en vain écrit à l'ancienne adresse des Champs-Élysées pour le commander.

Nous remercions M. PETIOT qui, bien qu'hospitalisé, a tenu à faire lui-même les corrections de son article.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

manuel pratique des organisateurs de festivités

Editions Techniques du Spectacle - Paris
un volume illustré, format 21x25 cm - 365 pages

Cet ouvrage de vulgarisation traite principalement des sujets ci-après:

- Enregistrement sur les billets
- Impôts sur les billets
- Les Droits d'Auteurs
- Sécurité sociale des artistes et des musiciens
- Office de la Main-d'Ouvrage
- Assurances sur les spectacles
- Buvettes (dispositions légales)
- Différentes autorisations
- La programmation-spectacles
- Les artistes — Les musiciens
- Les agences
- L'organisation sous chapiteaux
- Locations et aménagements des locaux
- La publicité sous toutes ses formes pour les manifestations publiques:
- Les moyens, les méthodes, les autorisations nécessaires
- Les méthodes de rentabilité
- Exemples d'approximations financières - Calcul prévisionnel

UN LIVRE INDISPENSABLE pour les:

- présidents de Sociétés culturelles ou sportives pour leurs bals, fêtes et concerts;
- responsables des mouvements de jeunesse, pour l'organisation de leurs kermesses, fêtes de charité, sauteries, spectacles de variétés;
- petites municipalités (festivités locales);
- établissements industriels et commerciaux (ou leurs Comités d'Entreprise), pour leurs Arbres de Noël, manifestations de prestige;
- organisateurs professionnels de spectacles.

Une trentaine de plans et croquis explicatifs. Plus de 100 photos d'artistes, d'orchestres, de programmes imprimés et d'affiches publicitaires. Plusieurs modèles de documents et de demandes d'autorisations diverses.

BON DE COMMANDE

A découper suivant pointillé et à renvoyer à l'adresse ci-dessous:

EDITIONS TECHNIQUES DU SPECTACLE

Correspondant régional:

**3, rue Klebsau
67-STRASBOURG**

Veuillez m'envoyer uniquement contre remboursement un exemplaire du Manuel Pratique des Organisateurs de Festivités au prix exceptionnel de 58.-F, T.T.C., plus frais de port.

Nom:

Adresse:

Signature:

Date:

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles + TVA

Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de St-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de SAINT-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clarons dans les professions suivantes : soudeurs, ajusteurs, outilliers, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agent de sécurité. Ecr. au journal sous le numéro 876.

■ Isère. Ecole Municipale Musique, recherche pour rentrée septembre, flûtiste ou clarinetiste, enseignement dans écoles primaires. OEG. Ecole Musique, solfège, instruments, emploi temps complet, titulaire, place stable, sérieuses références exigées, concours sur titres ou épreuves, curriculum vitae détaillé. Ecr. au journal sous numéro 876.

■ Harmonie Municipale de PANTIN, division supérieure recherche directeur capable de diriger éventuellement Ecole de Musique. Date limite d'inscription concours : 15 septembre 1971. Ecr. Mme la Secrétaire, 104, av. J.-Lolive, 93-PANTIN.

■ Cherche chef de musique pour direction harmonie et fanfare. Ecr. M. le Président Lyre Cazaubonnaise, 32 - CAZAUBON.

■ Ecole Municipale Musique CHAMPAGNOLE (39) recherche directeur pour rentrée scolaire 1971. Devra assurer direction administrative Ecole Musique ; direction Harmonie Municipale et service d'enseignement. Date limite inscriptions pour concours : 15 septembre 1971. S'adr. à mairie de CHAMPAGNOLE.

■ La ville de SAINT-LO (50) recrute un directeur de l'école municipale agréée de Musique (370 élèves) et de l'Harmonie Municipale (50 exécutants) à temps complet. Renseignements et candidatures (curriculum vitae, liste des titres et diplômes) à adresser à la mairie de Saint-Lo avant le 20 septembre 1971.

■ Harmonie municipale et Batterie-Fanfare CHATEAU-THIERRY recherchent tambour qualifié capable assurer formation jeunes éléments. Ecr. au secrétaire M. HANRIOT D., 34, rue de l'Ére, 02 - Château-Thierry, en précisant emploi convenant.

■ Plusieurs places mécaniciens poids lourds réservées à bons musiciens. S'adresser à M. PETIT, directeur Harmonie Municipale, 81, rue de la Libération, 14 - Lésieux.

■ La Ville d'ALENÇON (Orne), 34.000 habitants, recherche un Chef de Musique pour l'Harmonie Municipale et la Société Philharmonique, chargé également de la Direction et de Cours à l'Ecole Municipale de Musique. Echelle indiciaire des professeurs des Ecoles Nationales de Musique (Indices bruts 400-785). Candidatures et C.V. à adresser d'urgence au 3ème Bureau de la Mairie.

■ Région Est, Département 88, Ville de LIFFOL-le-GRAND, recherche d'URGENCE Chef de Musique pour Harmonie. Pour tous renseignements, écrire à M. le Maire de la Ville.

■ Ville de CHAMONIX-MONT-BLANC (H.S.) recherche contractuels ou non : capac. droit st. dact. jard. gard. mun., musiciens, avant. log. et div. Ecr. Matric.

■ Situations à musiciens capables tenir place soliste et professeur à l'Ecole de Musique ou diriger batterie ou seconder Chef de Musique. Renseignements, candidatures et desiderata à : M. C. DOUSSE, Chef de Musique, 49, rue A.-Gasbé, 14-VIRE.

■ 1er Prix de Conservatoire, Prix de Composition de la C.M.F. 1970. Soliste orchestre ORTF. Ex-sous-officier soliste Musique du département de l'Aviation, accepterait place Direction Harmonie ou Fanfare Ecole de Musique, région Alsace, Marne, Champagne. Assuré les cours de clarinette, saxophone, violoncelle, flûte, solfège. Ecr. journ. s/N° 877 qui transmettra.

■ Diplômé du Conservatoire de Lille, trombone et solfège, ch. place de professeur Ecole de Musique, de préférence Nord, Pas-de-Calais. Ecr. Journ. s/N° 878.

■ Directeur Ecole Municipale de Musique, chef de Musique, titulaire, cherche emploi similaire prochaine rentrée scolaire. Excellentes références. Expérience administrative, direction et enseignement. Ecr. Journ. s/N° 879 qui transmettra.

Soliste de Concert (Saxhorn Basse sib) Lauréat du Conservatoire de Paris, 1er Prix Conservatoire d'Alger, ch. possibilité concert avec société d'Amateurs - morceau choisi pour Harmonie - Gd solo de Concert de Watelle (Ed. Martin), Morceau choisi pour orchestre de Chambre Fantaisie Concertante de Pierre Vilette (Ed. Leduc). Les sociétés désirant jouer un autre morceau sont priées de faire parvenir la partition 60 jours avant l'exécution. Pour tous renseignements écri. à M. CONNESON B.P. 11, 49-DOUE-LA-FONTAINE, Tél. 308.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La fanfare du 2ème Groupe de Chasseurs Mécanisés situé en Allemagne à proximité de la frontière et à 70 km de Metz dispose de places dans tous les pupitres pour musiciens appelés ou désirant faire carrière. Ecr. 2 mois avant l'appel à M. le chef de fanfare SP 69213.

OCCASIONS

■ Harmonie municipale, 4, rue Diderot, 36 - CHATEAUROUX, recherche instruments d'occasion : clarinettes, trompettes, cornets, saxophones-alto.

■ Recherchons en occasion, une paire de timbales d'orchestre de 57 cm. Faire offre à l'UNION MUSICALE 41-NOUAN-le-FUZELIER.

AVIS DE CONCOURS

■ La ville d'HAZEBROUCK recrute pour le 15 septembre 1971, un professeur de solfège et d'instruments à cordes (violoncelle et guitare). Cet agent à temps partiel sera rémunéré à l'heure-année. Il assurera 1 heure de solfège et 4 heures d'instruments, dès la prochaine rentrée scolaire. Les candidatures écrites doivent être adressées à M. le maire, secrétariat général, pour le 15 août, dernier délai. Conditions exigées : 1) Prix de Conservatoire National ; âge : en principe moins de 30 ans. Joindre titres, références pédagogiques, instruments susceptibles d'être enseignés. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au secrétaire général de mairie.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. P.P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

Quel est le plus vieux musicien de France ?

Le classement est actuellement le suivant :

- 1) GERVAISE André, 95 ans, flûtiste de la Musique Municipale de Rouen.
- 2) FALBERT Henri, 91 ans, clarinetiste de l'Harmonie de Saint-Maurice (94), directeur de l'Harmonie de Villeneuve-Saint-Georges.
- 3) MABILEAU Maxime, 90 ans, basse à la Musique Municipale de Saumur.
- 4) BAUDRY, 88 ans, contrebasse à cordes à l'Orchestre Symphonique de Périgueux.
- 5) COURSAULT Henri, 87 ans, violoniste, saxophoniste à la Fanfare Municipale de Liguell (37).
- 6) KOMPFF Henri, 87 ans, contrebasse mi b à la Musique Municipale de Bischwiller.
- 7) POUVREAU Charles, 87 ans, corniste à l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg.
- 8) BARBAUD Georges, 84 ans, Eptinay-sur-Orge.
- 9) GAUDRY Paul, 83 ans, tambour de la Fanfare Municipale d'Auxil-le-Château (Pas-de-Calais).

NOS CONCOURS : St-Aignan-sur-Cher

Créée au printemps 1920, la « Lyre Saint-Aignanaise » a bouclé son demi-siècle d'existence en organisant, avec la FMOB, un concours national de musique.

Le dimanche 6 juin, malgré le temps maussade, ce concours a eu tout le succès qu'il méritait, récompensant ainsi les dévoués organisateurs et tous ceux qui ont participé bénévolement à la préparation de ce concours et à son déroulement. Qu'ils en soient tous remerciés, en particulier M. le Marquis de la Roche Aymon et Mme ; M. le Comte Ely de la Roche Aymon et Mme, qui ont accordé très aimablement l'enceinte de la cour d'honneur du château pour permettre le rassemblement des sociétés musicales et le déroulement des concerts de l'après-midi.

Le Comité d'honneur était placé sous la présidence de M. le maire de Saint-Aignan avec MM. Dufay, préfet du Loir-et-Cher ; Semler-Collely, président de la C.M.F. ; Corréze, député du Loir-et-Cher ; Capitaine Velozzi, chef de la Musique de la 13ème Division Militaire ; Charles, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports.

Au cours de la matinée ont eu lieu les différentes épreuves du concours dans plusieurs salles de la ville. Les différents jurys sous la présidence générale du Commandant Semler-Collely, président de la C.M.F. étaient composés de personnalités musicales importantes : MM. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon ; Richard, ex-chef de musique militaire de la garnison de Berlin ; Millet, vice-président de la FMOB ; Davion, ex-chef de musique militaire de la 13ème Région ; Froidefond, président de la Fédération Musicale d'Indre-et-Loire ; François, Premier Prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire d'Orléans ; Beauregard, directeur-adjoint au Conservatoire de Tours ; Berton, professeur au Conservatoire de Tours ; Texier, secrétaire de la C.M.F. ; Dorizon, secrétaire général de la Fédération d'Indre-et-Loire ; Bonnet, chef d'orchestre à Paris ; Bonnal, direc-

teur de la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire ; Riox-directeur de la « Fraternelle » de Tours ; Legendre, chef de musique à Mosnes.

A l'issue des épreuves du concours, un vin d'honneur, offert par la municipalité de Saint-Aignan, réunissait personnalités et dirigeants des sociétés à l'Hôtel de Ville où ils furent accueillis par M. Soulet, maire-adjoint remplaçant M. Magnon, maire de Saint-Aignan, décédé dans la semaine précédente le concours. Des allocutions furent prononcées par M. Plat, président de la Lyre Saint-Aignanaise ; par M. Soulet, maire-adjoint, et par M. Semler-Collely, président de la C.M.F.

A 14 h. 30, ce fut le défilé des sociétés jusqu'au château de M. le Marquis de la Roche Aymon. A leur arrivée dans la cour du château, les sociétés se groupèrent autour du podium pour exécuter d'abord le morceau d'ensemble « Brave 95 » de Jules Semler-Collely, dirigé par l'auteur et ensuite la « Marsillaise », également sous la direction du président de la C.M.F. Toutes les personnalités ayant participé aux épreuves du concours étaient présentes et prirent place pour assister à la lecture du palmarès. Elles étaient assistées de M. Plat, président de la Lyre ; M. Venallic, secrétaire de la Lyre, ces deux personnes ayant été les principaux et dévoués organisateurs du concours ; M. Marchand, directeur de la Lyre ; M. Rousseau, secrétaire départemental du Loir-et-Cher, accompagné de MM. Henri Petit et Cimetière, de la FMOB. Après la lecture du palmarès du concours et la remise des coupes, récompenses et diplômes aux directeurs, le concert débuta par la production de quatre sociétés ayant obtenu les meilleures notes du concours. Tout d'abord l'Harmonie de Gannat, directeur M. Langlais, qui exécuta l'« Ouverture de Néron » de Popy, puis la Batterie-Fanfare de Mont-près-Chambord, directeur M. Bondeux, qui exécuta l'« Harmanvillierkof », ensuite l'Harmonie de la Jeunesse Musicale d'Auchy-les-Mines, directeur M. Ansart,

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DU 7 JUIN 1971

Le « Sérénade Espagnole » de Menichetti et enfin la Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye, directeur M. Félicien Petit, qui interpréta « Granada », pasodoble de A. Lera par l'Harmonie et avec la Batterie « Aubade au Camp » de A. Giraud.

En deuxième partie du concert, c'était la musique de la 13ème Région Militaire, dirigée par le chef de musique Capitaine Velozzi, qui prenait place ; mais avec elle également la Lyre Saint-Aignanaise. Formule due à l'imagination du chef de musique militaire. C'était un spectacle assez curieux que de voir mélangés dans chacun des pupitres les militaires en tenue claire et les musiciens et musiciennes de Saint-Aignan en tenue bleue. Cette fusion était organisée en l'honneur du cinquantième de la société et des 40 années de direction de son chef M. Marchand.

Le public put applaudir le Capitaine Velozzi comme présentateur et le directeur de cet imposant ensemble, M. Marchand.

Après deux marches dont « Marching to Georgia », ce fut l'« Allegro de la Symphonie Pastorale » de Beethoven, puis deux groupes de bois et de cuivres dans des œuvres de Mozart, Purcell. Ensuite M. Marchand, reprenant la baguette, fit jouer les « Flûtes du Danube ». Le Capitaine Velozzi, pour les honorer de leur présence, confia successivement la baguette à M. Bonnal, à M. Dayron et à M. Richard, tous anciens chefs de musique militaire, tous trois firent interpréter des marches, la dernière étant « La marche de la Garde Consulaire à Marengo » sous la conduite de M. Richard, cette marche clôturant le festival.

Cette journée de concours restera sûrement célèbre dans les annales de la Société Musicale de la Lyre Saint-Aignanaise et de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry et si, d'aventure, un petit rien, disons une « petite fausse note » s'est manifestée, les organisateurs sont persuadés que les participants l'ont déjà oubliée et qu'ils ont déjà pardonné.

EN MARGE D'UN CENTENAIRE

L'Harmonie d'Amiens vient de fêter son centenaire. Elle a fait coïncider cette célébration avec le festival-concours annuel de la Fédération de Picardie qui a maintenu pour président d'honneur le Président de la Confédération, M. le Commandant Jules Semler-Collely qui préside ces festivités.

Belle occasion que ce centenaire pour se pencher sur les origines de la vieille société orphéonique amiénoise. Ces origines étant du reste exemptes de banalité puisque l'Harmonie d'Amiens procède directement de l'ancienne légion de la Garde Nationale d'Amiens et plus précisément de la dislocation de cette société musicale à la fois militaire et civique qui, en 1871, était en pleine — et pittoresque — désorganisation.

Qu'on en juge ! Sa décadence était manifeste. Il était avéré que les parties étaient mal distribuées, que souvent on exécutait des morceaux ma étudiés, que les instruments d'accompagnement couvraient les instruments chantants.

On négligeait parfois de s'assurer si les musiciens faisaient bien la partie dont on les avait chargés. Ça n'allait peut-être pas jusqu'à donner à la grosse caisse la partie de la petite flûte mais faut-il croire que le cornet à pistons lisait le carton de la contrebasse en si bémol.

Ces critiques « posthumes » ne sont pas d'invention puisqu'elles sont tirées du rapport dressé par un jury qui tentait de réorganiser cette phalange musicale qui « ne faisait plus entendre que des sons confus et discordants ».

Le jury formula ainsi ses conclusions :

Il décida d'abord, le jury, à l'article 1er, que la Musique de la Garde Nationale d'Amiens se composerait des musiciens portés au contrôle.

Le jury fixait ensuite la tenue. Dans les deux sens du terme. Ce n'est pas la partie la moins comique de cet essai de réorganisation.

La tenue proprement dite : bonnet à poil avec glands en or, carde et plumet blancs, surtout bleu de roi avec parement, collet et passepoil aurore, boutons à fleurs de lys et grenades en or, pantalon de nankin avec goussets et souliers couverts, en été ; pantalon bleu de roi et bottes noires en hiver. Cravate noire en tous temps et épée dorée à poignée d'ébène.

Un détail, entre autres, concernant les exécutions : Le maître de la musique devait indiquer à la petite clarinette les morceaux susceptibles d'être joués. Tout musicien était tenu d'accepter sa partie sous peine « d'être taxé d'insubordination ».

« Pas d'observation, pendant le service », ordonnait le règlement nouveau qui prévoyait une série d'amendes assez réjouissantes à énumérer : manque à un service 2 F ; manque à un appel 0,25 F, avoir oublié les morceaux à exécuter : 0,75 F, dérogation à l'uniforme 1 F, avoir quitté son poste 1 F.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolnet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Et, la plus drôle des pelles prévues : s'être comporté indécentement sous les armes 1 F. Cette indécence ne revenait pas trop cher. Mais ce n'est pas fini. Le nouveau règlement entendait tout prévoir et voici l'article 22 : « Quiconque se croirait capable de faire sa partie sans être tenu à des répétitions particulières pourra demander un examen devant le jury. Mais si l'épreuve lui est défavorable il paiera une amende de 2 F. » pour avoir fait assembler le jury inutilement. Les amendes étaient perçues le lendemain du jour où elles avaient été encourues et encaissées par le Tambour qui, tout naturellement, tenait la Caisse.

G. H. L.

Vient de paraître
faisant suite au CODE DE LA PARFAITE MAJORETTE

TWIRLING et PARADE

de Marie-Ange BRILLET, Capitaine des Majorottes de Nice

un volume 21 x 27 illustré de 325 figures explicatives. Prix : 50 F
Maniement du bâton (2ème degré) ; maniement de deux bâtons ; maniement de la canne de tambour-major ou de la canne de majorotte-chef ; maniement de drapeaux ; commandement de la troupe par la capitaine ; pas de parade ; figures de parades en marche ; figures de parades arrêtées ; enchaînements de Twirling pour la marche en défilé.

EDITIONS ROBERT MARTIN
106, La Coupée — 71 - CHARNAY-LES-MACON

INFORMATIONS FISCALES

Nous avons remarqué dans le bulletin de mai 1971 de la Fédération « Orléanaise-Berry » un très intéressant exposé de Monsieur Paoli, Inspecteur fiscal applicable aux sociétés musicales à la suite des dispositions de la loi du 3 juillet 1970.

Nous croyons utile pour l'ensemble de nos sociétés de reproduire cet exposé, fait par un spécialiste.

Les sociétés pourront suivre les directives données, ceci dans leur grand intérêt. Afin de leur faciliter la compréhension de l'imprimé spécial à remplir, nous reproduisons également un exemple d'imprimé rempli par M. Paoli.

NOUVEAU REGIME FISCAL

Présidents, Secrétaires, Trésoriers, Vous avez dû recevoir de l'Administration des Impôts, des imprimés spéciaux que vous deviez retourner après les avoir soigneusement remplis.

Voici, à l'intention de tous, un exposé des dispositions résultant de ce nouveau régime fiscal.

Deux dispositions légales nouvelles viennent de modifier la situation fiscale indirecte de nos sociétés :

1) Le régime du forfait leur devient applicable à compter du 1er janvier 1970 ;

2) Les recettes tirées de leurs manifestations habituelles ne supportent plus, à compter du 1er janvier 1971, la taxe sur les spectacles, mais la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) à des taux divers (7,50 % - 17,60 % - 23 %). On peut alors analyser les conséquences de ces mesures sommairement :

A - Nos sociétés pourront bénéficier de la franchise ou de la décade en matière de TVA.

B - Elles n'auront plus à déposer de déclarations de recettes à l'issue de chaque manifestation.

LES OBLIGATIONS :

a) Immatriculation à l'IN.S.E.E. (voir ci-après modèle de l'imprimé n° 3500-CA 1) ;

b) Tenir une comptabilité de recettes. (Il est cependant recommandé de continuer à tenir une comptabilité d'ensemble).

c) Déclarer chaque année, avant le 15 février, les recettes effectuées au cours de l'année précédente (par taxes) et la TVA payée sur frais généraux et sur investissements, à l'aide d'un imprimé n° 951, fourni par l'Administration.

d) Conclusion d'un forfait de TVA avec l'Inspecteur du Secteur. (Il n'est pas considéré ici le régime du chiffre d'affaires réel qui ne paraît applicable à aucune de nos sociétés).

En 1971, ce forfait intéressera la période du 1er janvier 1970 au 31 décembre 1971 (2 années) et prendra en considération :

Pour 1970 : les recettes taxables à la TVA, à l'exclusion donc des recettes spectacles.

Pour 1971 : l'ensemble des recettes : ventes, locations, spectacles, etc... (voir tableau comptable annexé).

Pour ces deux années : la TVA payée sur frais généraux et investissements.

N.B. — Nos associations, constituées sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, échappent en principe à l'impôt sur les sociétés, parce qu'elles ne poursuivent pas un but lucratif.

Le tableau ci-annexé expose et récapitule le régime fiscal des différentes recettes et leur comptabilisation. De même qu'il peut déterminer le montant des frais généraux payés et le total de la TVA incluse dans ces frais.

TENUE DU TABLEAU COMPTABLE

Bien entendu, les éléments qui doivent y figurer seront à prendre dans la comptabilité d'ensemble de la Société.

Comment sera calculé le montant de l'impôt ?

A la lecture du tableau, on constate que :

Les recettes sont d'abord comptabilisées « Taxe comprise », comme il était pratiqué antérieurement, mais que les taux de : 7,50 % - 17,60 % et 23 % s'appliquent maintenant à des recettes « Hors Taxe ».

C'est la raison pour laquelle a été ouverte une deuxième colonne permettant de calculer les recettes « Hors Taxe » auxquelles seront appliqués les taux qui leur sont propres.

Le prix « Hors Taxe » est obtenu par la formule suivante :

$$100 \times 100$$

$$100 + \text{taxe}$$

ou encore, en multipliant les recettes « Taxes comprises » par :

- 0,93 pour le taux de 7,50 %
- 0,85 pour le taux de 17,60 %
- 0,813 pour le taux de 23 %

Ces calculs ont permis de déterminer la TVA due sur les recettes. Mais cette TVA sera atténuée de la TVA déductible payée sur les frais généraux, TVA qui apparaît dans la dernière colonne du tableau.

Ainsi, la différence entre la TVA due sur les recettes et la TVA déjà payée sur les frais généraux, donne la TVA normalement due.

Toutefois, si cette différence est :

- 1) Inférieure à 1.200,00, il ne sera rien exigé, et dans ce cas, les Sociétés qui auraient payé de la TVA en 1970, pourront demander le remboursement avant le 31 décembre.
- 2) Située entre 1.200,00 et 4.800,00, la Société bénéficiera de la décade générale pour une somme égale au quart de la différence entre la taxe réellement due et 1.200,00.
- 3) Enfin, dépassé 4.800,00, il ne sera pratiqué aucun abattement.

Une fois le forfait ainsi calculé, d'autres réductions d'impôt sont encore possibles. Ce sont les déductions pour investissements.

C'est ainsi que constitue une taxe

déductible la TVA payée notamment sur :

Les achats d'instruments, de partitions, de pupitres, de mobilier divers, machines à écrire, duplicateurs, uniformes etc...

Il pourra ainsi se produire que le montant des taxes déductibles soit supérieur à celui des taxes dues.

La Société sera alors titulaire d'un crédit d'impôt, mais, en l'état actuel de la législation, cet avoir n'est pas remboursable ; il est cependant recommandé d'en tenir compte exact, appuyé des justifications habituelles, notamment les factures faisant apparaître la taxe incluse dans les prix.

En toute hypothèse, le crédit de TVA n'est accordé que si les factures des paiements comportent l'indication de la TVA.

Frais généraux, achats ne constituant pas des investissements, immobilisations (matériel, mobilier, instruments, etc...)

En conclusion, un bref commentaire sur l'exemple présenté :

Si vous êtes dans une situation se rapprochant de l'exemple cité, vous constaterez que :

Pour un total de recettes de 23.000,00 duquel vous aurez déduit

vos dépenses, soit 14.544,00

Il reste un bénéfice brut de 8.456,00 Lequel se trouvera amputé des autres frais non taxables, tels que : droits d'auteurs (S.A.C.E.M. ou S.A.C.D.) etc...

Au point de vue TVA, vous êtes taxable de : la TVA sur les recettes « Hors Taxes » de 20.405,00 à des taux divers, formant un total de : 2.595,00

Par contre, vous avez à déduire les taxes payées aux fournisseurs, telles qu'elles sont indiquées sur leurs factures, présentant un total de : 2.544,00

De ce fait, le montant dû n'est que de : 51,00

Mais, cette somme étant inférieure à 1.200,00, vous n'avez rien à payer. Supposons maintenant deux autres cas différents et inverses :

I. - Recettes inférieures à celles de l'exemple et dépenses supérieures : le montant dû se trouve automatiquement réduit.

II. - Recettes supérieures à celles de l'exemple et dépenses inférieures : vous pourriez atteindre un montant de taxes dues de : 3.600,00

et n'avoir comme taxes déductibles que : 2.400,00

pour atteindre le mi-

nimum de : 1.200,00

C'est-à-dire, réaliser un total de recettes brutes de : 32.000,00

Supporter des dépenses passibles de TVA pour : 12.000,00

Soit avec un bénéfice brut de : 20.000,00

Duquel il y aurait à déduire les autres dépenses non taxées, pour : 5.000,00

Laissant, en fin d'année, un bénéfice net de : 15.000,00

Nous souhaiterions voir chaque Société obtenir un tel résultat, sans qu'elle ait à payer aucune somme, à titre d'impôt.

Ce bénéfice annuel, qui pourrait être employé utilement par chacune de nos Sociétés, ne pourra vraisemblablement être jamais atteint par aucune d'elles, aussi, est-il bon de souligner que c'est encore vers les municipalités que les demandes d'aides de fonctionnement doivent être adressées, persuadés que nous sommes qu'elles ne peuvent être repoussées.

N° 3500 - N° C.A. 1

BULLETIN D'IDENTIFICATION

D'UNE ENTREPRISE OU D'UN ÉTABLISSEMENT

INDUSTRIEL OU COMMERCIAL

CADRE A REMPLIR PAR LE DECLARANT	C	N
Ne rien inscrire dans cette grille		N°
NOM, PRENOMS : Société musicale de ou RAISON SOCIALE : (s'il s'agit d'une société) DENOMINATION COMMERCIALE : (voir rubrique 1 de la notice ci-contre) AUTRE PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE : (c'est-à-dire : profession exercée. Voir rubrique 2 de la notice ci-contre) ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT : Rue Martin à (ville) (voir rubrique 3 de la notice ci-contre)		
ADRESSE DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE : M. DUPONT Président (voir rubrique 4 de la notice ci-contre).		TÉLÉPHONE :
ADRESSE PERSONNELLE DE L'EXPLOITANT :		TÉLÉPHONE :
NATIONALITÉ DE L'EXPLOITANT : DATE ET LIEU DE NAISSANCE DE L'EXPLOITANT - DATE : LIEU : (voir rubrique 5 de la notice ci-contre) (commune et département)		
QUALITÉ DE L'EXPLOITANT : (Encadrer la mention retenue) a. S'il est propriétaire, il indiquera ici, s'il y a lieu, le nom du gérant libéré ou du locataire. OUI b. S'il est gérant libéré ou locataire, il indiquera ici le nom et l'adresse du propriétaire du fonds.		Colonne réservée à l'Administration
FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE (Encadrer la mention retenue) : Individuelle - Assemblée - Société à responsabilité limitée - anonyme - en nom collectif - en commandite simple - en commandite par actions - civile - de fait - Société coopérative - de production - de consommation - de crédit - autre forme de société coopérative - Association en participation - Service en régie - Établissement public ou office à budget autonome (Association loi du 1er juillet 1901) - Association syndicale (loi du 21 mars 1884) - Autre forme juridique.		
NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT (Encadrer la ou les mentions retenues) : Usine - Atelier - Chantier - Carrière - Mine - Atelier ou chantier de réparation (transport) - Magasin de vente - Atelier magasin de vente - Forêt ou ambulance - Commerce en appartement - Bureau - Entrepôt - Dépôt - Autre nature.		
FORME DES ACTIVITÉS (Encadrer la ou les mentions retenues) : Extraction - Extraction et fabrication - Fabrication - Fabrication et commerce de détail - Réparation - Réparation et commerce de gros - Réparation et commerce de détail - Transport - Transport et commerce de gros ou demi-gros - Commerce de gros - Commerce de gros et demi-gros - Commerce de gros et demi-gros et détail - Commerce de demi-gros - Commerce de demi-gros et détail - Prestations de services - Travaux publics ou de bâtiment - Commissionnaire importateur - Commissionnaire exportateur - Commissionnaire en marchandises - Courtage - Autre forme.		
RAISON POUR LAQUELLE L'IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT SUSVISÉ EST DEMANDÉE (Encadrer la mention retenue) : Création - Installation à la suite d'une cession - Installation à la suite de la prise de l'établissement en gérance libre ou en location - Installation à la suite d'un changement d'adresse de l'établissement - Réouverture d'un établissement fermé avant le 15 juillet 1969. - date à laquelle l'opération a eu lieu : - s'il s'agit d'une cession, d'une location ou d'une gérance libre, indiquer le nom du précédent titulaire : - s'il s'agit d'un changement d'adresse de l'établissement, indiquer l'ancienne adresse :		
INDICATION DÉTAILLÉE DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT : Au cas d'activités multiples, préciser l'activité principale et les activités secondaires avec le pourcentage du chiffre d'affaires pour chacune d'elles. Activité principale : (voir rubrique 2 de la notice ci-contre). Activités secondaires : (voir rubrique 3 de la notice ci-contre).		

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	CONGRES Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6, avenue Mandaliac Annecy (Haute-Savoie) Tél. (50) 45-11-25.
8 août 1971	RESTIGNE (Indre-et-Loire)	FESTIVALS Festival intercantonal.	M. Callault.
20, 21, 22 août 1971	LE HAVRE (Seine-Maritime)	Festival international de formation Juniors.	M. Decugis, 183, rue Cazée-Verte, Le Havre.
5 septembre 1971	TOURS-SUD-SANTAS (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Gerbault R. 70, rue des Docks, Tours.

TOURNEE DE MUSICIENS FRANÇAIS EN UNION SOVIETIQUE par Ilya Ilouchine

Jean-Jacques Grunenwald, organiste et compositeur français, a effectué une tournée avec son fils en URSS du 10 au 25 avril. Il a donné des concerts à Moscou, Leningrad, Odessa, Riga, Vilnius et Lvov. Il a joué des œuvres de compositeurs français du XVIIIème siècle à nos jours. C'est ainsi que son programme comprenait des œuvres de Pierre du Mage, Louis-Joseph Marchand, Louis-Claude d'Aquin, César Franck, Charles-Marie Widor, Marcel Dupré, Darius Milhaud ainsi que ses propres compositions.

L'« Hymne à la mémoire des héros » est une de ses œuvres qui a fait la plus grande impression sur l'auditoire.

Il a exécuté pour conclure, une série d'improvisations sur des thèmes suggérés dont « Le chant d'Odessa » de l'opérette « L'acacia blanc » d'Isaak Dounaievski. Ce chant est devenu depuis longtemps « l'hymne » d'Odessa.

C'est la première fois que nous sommes en Union Soviétique, a dit Jean-Jacques Grunenwald, et nous sommes heureux de nos rencontres avec le public russe. Je savais déjà que les Soviétiques aiment, apprécient et comprennent la musique. J'ai eu l'occasion de m'en convaincre moi-même. Ils ont écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt les œuvres pour orgue les plus complexes. Je remercie chaleureusement les auditeurs soviétiques pour leur accueil cordial.

Presque au même moment, du 1er au 19 avril, Michèle Baugner, lauréate de concours internationaux, a donné des concerts à Vilnius, Leningrad, Odessa, Kherson et Moscou.

La jeune pianiste française a inclus dans son programme des œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, Franck et Debussy. Elle a trouvé pour chaque œuvre des intonations précises et convaincantes.

« C'est pour la troisième fois que je viens en URSS, a dit Michèle Baugner, et mon mari, Arnold Inghel-Gaes, partage cette joie. Je veux remercier de tout cœur le public soviétique pour son accueil chaleureux et cordial, les chefs d'orchestre et tous les musiciens des orchestres symphoniques avec lesquels j'ai donné mes concerts. J'espère revenir encore plus d'une fois en URSS. Au revoir ! »

(Agence de Presse Novosti).

EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'INSTRUMENT DE MUSIQUE EN ITALIE

Milan, capitale économique de l'Italie, recevra du 3 au 7 septembre 1971, le 5ème Salon International de l'instrument musical.

Cette exposition est destinée principalement aux revendeurs et aux opérateurs, commerçants, grossistes, vendeurs exclusifs, représentants. Mais elle suscite un large intérêt parmi un public plus spécialisé de techniciens, professionnels du monde de la musique et professeurs de musique qui trouvent dans le « Salon International de la Musique », le panorama le plus ajourné de la production mondiale.

Déjà, lors de la quatrième édition, qui s'était tenue en septembre dernier, l'exposition de Milan avait démontré sa fonction internationale avec 203 marques d'instruments, provenant de 18 pays, présentées par 77 exposants sur une surface de

6.800 m2. Mais nous avons eu la confirmation que l'exposition fait partie des plus importantes, dans ce secteur spécifique, surtout par la nombreuse affluence de commerçants, étrangers même, qui ont créé un rythme très actif de transactions, faisant de très bonnes affaires.

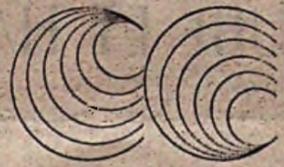
Selon les demandes qui arrivent déjà aux organisateurs, nous pouvons prévoir que cette cinquième édition sera encore plus ample et plus intéressante.

Même le pavillon très moderne, situé dans le Quartier de la Foire de Milan, sera encore mieux équipé pour recevoir les visiteurs étrangers : réception, interprètes, banque, bureau de poste, téléphone, restaurant, bar, complétant les services à disposition des opérateurs qui afflueront certainement en grand nombre, favorisés non seulement par une date particulièrement bien choisie — le climat de Milan est très agréable — et à cette époque ne sont pas trop occupés et se trouveront au moment crucial de la programmation de leurs achats.

Les promotions que les organisateurs ont projetées sur une échelle mondiale, ont contribué au grand saut en avant du Salon International de la Musique. D'autres motifs d'intérêt ont été pensés pour l'exposition : en effet nous pourrions assister à une présentation des magazines internationaux spécialisés dans ce domaine, une exposition du matériel de haute fidélité avec « High Fidelity 1971 » et des « shows » qui seront offerts aux visiteurs, dans la salle de spectacles aménagée dans le pavillon même.

Secretaria Generale del Salone della Musica Corso Buenos Aires 1 a Milano.

LES EDITIONS CHOUDENS



fondées en 1845

38, rue Jean-Mermoz à PARIS - 8ème (angle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré) à deux pas du Rond-Point des Champs-Élysées, ont le plaisir de vous informer de l'ouverture dans leurs locaux, dans un cadre rénové, d'un département de vente de musique, instruments et disques.

Un personnel courtois et compétent sera heureux de vous y accueillir. Parking assuré : 1, rue Rabelais.

Téléphone : 225.17.21 et 359.31.51

SOCIETE

1971

RECETTES				DEPENSES		
NATURE - TAUX	Brutes	Hors TVA	TVA adé	NATURE	Montant	Dont TVA déductible
I - Au taux de 7,50 %				Facture: Affiches		
Entrées: Concerts				Affichage		
Variétés				(Impression)		
Théâtre				(programmes)		
Subventions contractuelles				Boissons		
Total	12.000,00			(Confiserie)		
Soit hors taxe $12.000,00 \times 100$		11.163,00		(Pâtisserie)		
$100,00 + 7,50 =$				Cotillons-Insignes		
ou : $12.000,00 \times 0,93$			837,00	Chauffage (sauf Fuel)		
TVA adé: 7,50% sur 11.163,00				Electricité		
II - Au taux de 17,60 %				Produits d'entretien		
Entrées: Polo				Fournitures pour Instruments		
Cinéma				Réparations:		
Buvette, confiserie,				- d'instruments		
Pâtisserie, vestiaire				- de matériel		
Total	8.000,00			- d'uniformes		
Soit hors taxe $8.000,00 \times 100$		6.803,00		- locatives		
$100,00 + 17,60 =$			1.197,00			
ou : $8.000,00 \times 0,85$						
TVA adé: 17,60% sur 6.803,00						
III - Au taux de 23 %						
Recettes de publicité						
Ventes de cotillons-insignes						
Programmes -						
Loteries						
Total	3.000,00					
Soit hors taxe $3.000,00 \times 100$		2.439,00				
$100,00 + 23 =$						
ou : $3.000,00 \times 0,813$			561,00			
T.V.A adé: 23% sur 2.439,00						
TOTAUX	23.000,00	20.405,00	2.595,00		14.541,00	2.544,00

N.B. Cette liste de frais généraux n'est pas limitative

Pour dégager vos responsabilités assurez les membres de vos sociétés à la C.M.F. Renouvelez votre contrat

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AUBE ET HAUTE-MARNE

CHAUMONT

Signalons que l'après-midi aura lieu à Chaumont une réunion du bureau de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne. Xème anniversaire du décès du président Piardon

Il y a dix ans que le cher président Piardon nous a quittés. Aussi comme l'a demandé notre président Emile Logé, l'année 1971 qui est l'année « Piardon » sera marquée plus précisément par une Journée du souvenir qui aura lieu à Chaumont (Haute-Marne) le dimanche 19 septembre prochain.

Une messe à l'intention de notre cher disparu sera dite à la basilique Saint-Jean à onze heures. Ce sera ensuite la visite sur sa tombe au cimetière de Chaumont où M. Emile Logé déposera un motif-souvenir au nom de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne.

Nous invitons vivement tous les musiciens et les dirigeants des sociétés de l'Aube et de la Haute-Marne à réserver cette Journée pour se joindre au bureau de la Fédération qui, au complet, assistera à ces différentes manifestations.

HAUTE-MARNE

Obsèques de M. Carpentier, président de la Fanfare de Pinon

Les obsèques de M. Carpentier, ancien maire de Pinon et président de la société de musique ont été célébrées devant une foule nombreuse et recueillie. Toutes les personnalités de la région étaient présentes et plusieurs discours ont été prononcés.

M. Locqueneux, représentant la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, s'est exprimé ainsi :

M. le maire, Messieurs, Messieurs. Il ne m'appartient pas d'apprécier le rôle de M. Carpentier dans l'administration de sa cité, pas plus que de ses mérites de combattant, mais à l'indien que ses amis tiennent à adresser à celui qui disparaît, le Comité directeur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne a tenu à joindre, par ma voix, son salut le plus sincère, et le remercier des services éminents qu'il a rendus à la bonne cause de la musique.

Jamais, devant une tombe ouverte, on n'a éprouvé le besoin de dire tant de choses ; jamais non plus on n'a autant désiré ne pas parler. La tâche est lourde ; elle est pénible.

Mais comment ne pas dire son regret de la disparition de ce grand citoyen, lorsque nous pensons à la place qu'il occupait à la tête de sa chère société de musique, pour laquelle il a tant œuvré ; comment ne pas se souvenir de la joie, de la légèreté fiévreuse qu'il éprouvait lorsque ses musiciens défilaient devant lui.

Et ses voix qui vous entouraient, cher M. Carpentier, et pour la dernière fois, les jeunes et les anciens, tous vos enfants sont là, au garde à vous, et c'est hélas le glas qui vous accompagne.

Celui qui nous quitte était de ces hommes qui dépassent la bienveillance parce que leur nature généreuse passe de la pensée du bien à faire à la réalisation de bienfaits. Être utile, voilà les deux mots qui résument toute sa vie droite, honnête et efficace ; être utile aux siens, être utile à tous.

Nous perdons en lui une intelligence, un cœur et une volonté qui vont faire grand défaut, non seulement à sa famille, mais à la société, mais à tous ceux qui, comme nous, l'ont tant estimé.

La peine des siens rejoint à présent les regrets de tous. Il a marqué cette terre d'un sillon pour les récoltes futures, et nous le remercions pour l'exemple qu'il nous a légué.

Dans ce deuil cruel qui frappe tous ses proches, qui frappe la grande famille des musiciens, nous sommes à vos côtés et je tiens à vous dire ici, de tout cœur, devant cette foule d'amis dont le nombre est le plus beau des gloires funébres, la plus grande, la plus magnifique moisson qu'on puisse désirer, je tiens à vous dire, tous mes collègues de la Fédération et moi-même, la part que nous prenons à cette grande douleur qui étreint ce village tout entier.

Où, M. Carpentier, vous avez eu raison et votre exemple, j'en suis persuadé, fera école.

C'est dans cette certitude que nous nous joignons au deuil qui est le vôtre, Monsieur le maire, Messieurs, Messieurs, ce deuil qui est celui de toute une population, et que l'adresse à celui qui s'en va un Adieu chargé d'amitié et de gratitude.

Adieu, M. Carpentier, reposez en paix dans le calme du devoir accompli.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Notre Fédération en deuil C'est avec une peine profonde que nous avons appris la mort de notre syndic, Maître Léon Cassan, survenue à Marseille le 4 mai dans sa 79ème année.

Membre de notre conseil d'administration, sa bonhomie et son amabilité l'avaient fait adopter de tous et son audience était grande auprès des sociétés.

Son érudition n'avait d'égale que sa simplicité.

Ouvert à toutes les sciences il avait commencé sa carrière d'officier de marine après être sorti ingénieur diplômé de l'école navale.

Rapidement attiré par le droit, il devient docteur en droit et s'inscrit au Barreau de Marseille en qualité d'avocat.

Parallèlement à cette profession, il se lance dans la pédagogie et devient professeur à la Faculté Libre de Droit, professeur à l'école supérieure de commerce de Marseille et à l'école d'ingénieurs en même temps que directeur des écoles de notariat de Marseille et de Nice.

Ses qualités d'écrivain lui valent de collaborer à plusieurs journaux marseillais en tant que critique musical, avant de devenir rédacteur en chef du journal juridique « Les Nouvelles Affiches de Marseille » et de rédiger des manuels de droit à l'usage des étudiants.

Passionné de musique il était conseil juridique de la réunion des Théâtres Nationaux subventionnés de province.

Animateur infatigable, passionné de problèmes humains, homme au grand cœur, il participe à l'administration de l'Association d'Education Populaire de la Petite œuvre, il est président du Conseil de la Paroisse Saint-Joseph et c'est toujours avec le sourire qu'il accepte de rendre service aux personnes dans le besoin ou en quête d'un conseil judicieux.

Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier dans l'Ordre national du Mérite, il était de ces hommes que l'on ne voudrait jamais voir quitter ce monde tant leur aide est grande et leur soutien précieux.

Une foule nombreuse se pressait à ses obsèques et notamment beaucoup de jeunes, ses élèves, les plus éminentes personnalités juridiques, les principaux adjoints au maire de Marseille et le conseil d'administration fédéral au complet.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Mme Cassan, à ses enfants et petits-enfants nos condoléances les plus sincères.

Brillant concert de l'Ensemble Vocal et Instrumental Saint-Calixte

C'est avec joie que nous avons fait connaissance avec l'Ensemble Vocal et Instrumental Saint-Calixte qui, pour la première fois depuis son affiliation à notre Fédération, donnait un concert dans le cadre des manifestations culturelles et éducatives organisées à l'intention des élèves de nos écoles de musique, de leurs parents et des mélomanes.

Les amateurs avertis ne s'étaient pas trompés sur la valeur de l'Ensemble et une foule nombreuse garnissait les fauteuils de la vaste salle des Antiques de l'École des Beaux-Arts mise gracieusement à notre disposition par la municipalité marseillaise.

C'est devant ce parterre abondamment garni que les 70 exécutants prenaient place sur le podium.

Le programme présenté avec beaucoup de talent par M. Doumens et dirigé avec sensibilité et précision par Mme Doumens nous permettait d'abord d'apprécier orchestre et chœurs dans un Alléluia de Haendel particulièrement enlevé.

Dans le cadre de la découverte des instruments et des voix par nos jeunes ce furent divers solistes qui se firent applaudir dans des œuvres variées, M. Pignoly trombone, M. G. Goudet orgue, M. F. Badie clarinette, Mlle Guaita flûte, M. Raphaël Perullil viole de gambe et violoncelle, M. Barde baryton dans un air du Barbier de Séville, M. Gondran ténor dans un air de Don Juan de Mozart en allemand.

Pour terminer la première partie l'orchestre interprétait la symphonie de l'Horloge de Haydn avec beaucoup de nuances et de brio.

La deuxième partie était entièrement consacrée à la Messe du Couronnement de Mozart qui constituait

la pièce maîtresse de cette soirée d'une très haute tenue artistique. Elle fut donnée d'une façon parfaite par l'ensemble qui y fit étalage de toutes ses qualités de musicalité et d'homogénéité, avec en solistes Mlle Calamo, Mmes Gimenes, Goudet et Guelfon, MM. Barde et Gondran.

Cette œuvre particulièrement difficile fut vivement ovationnée par le nombreux auditoire au premier rang duquel on remarquait Mme de Lombardon, conseillère municipale, représentant Maître Goudereau, adjoint aux Beaux-Arts ; M. Bocca-Serra et le docteur Jean-Louis Vidal, conseillers municipaux délégués, ainsi que M. Courtial, président de la Fédération ; M. Rouvière, président adjoint et de nombreux membres du conseil d'administration fédéral.

Bravo donc à l'Ensemble Vocal et Instrumental Saint-Calixte dont le travail et la ténacité portent leurs fruits.

Bravo à ses dirigeants et animateurs qui n'ont pas peur de s'attaquer à des ouvrages délicats comme ceux que nous venons de citer et bien d'autres dont le Requiem de Campra qui a déjà été donné deux fois cette saison à Marseille par cette formation.

BRETAGNE ET ANJOU

Concours national de musique de Châteaubriant les 29 et 30 mai 1971

La ville de Châteaubriant vient d'avoir l'honneur d'accueillir les 29 et 30 mai 1971 le Concours national de musique, placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou.

Cette année, pour Châteaubriant, le concours traditionnel de Pentecôte était organisé dans le cadre des fêtes de la ville dont le programme chaque deux ans comprend une braderie costumée dès le premier jour.

Ces fêtes, si elles ont été un peu contrariées par un temps maussade, se sont déroulées cependant dans la joie générale. Notre devoir sera pour féliciter chaleureusement les organisateurs, en particulier M. le député-maire de Châteaubriant et ses adjoints, le Syndicat d'Initiative, M. Bassereau et M. Gallais, respectivement directeur et sous-directeur de l'Harmonie municipale, à qui revenaient la lourde tâche de mettre sur pied le concours national 1971.

Nos remerciements vont aussi aux Services municipaux et à tous les musiciens de l'Harmonie municipale de Châteaubriant chargés de l'accueil des nombreux participants à ce concours (22 sociétés représentant 1.200 musiciens et aussi personnalités musicales composant les 6 groupes d'examen).

Dès le samedi après-midi, en l'Hôtel de Ville, salle des mariages, se réunissent à 15 h. le Comité de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou présidé par M. Bolvin et à 18 h., les membres du jury du concours.

Après cette ultime mise au point, M. Hunault, député-maire, conseiller général, ainsi que les responsables de la braderie et des fêtes de Châteaubriant reçoivent toutes les personnalités présentes ayant à leur tête M. Bolvin, président de la Fédération Bretagne-Anjou.

Le président remerciait M. Hunault pour son aimable accueil lui disant sa reconnaissance pour tous les efforts déployés en vue d'une réussite parfaite du concours, réussite dont il ne doutait pas un seul instant.

M. Bolvin recevait ensuite des mains de M. le député-maire la médaille d'or gravée de la ville.

Dimanche 30 mai, dès 8 h. 30, suivant des consignes et instructions réitérées par le Comité d'organisation, les musiques concouraient pour cueillir les lauriers tant enviés.

Par-ci par-là, il y eut peut-être un peu de trac et un peu de fatigue (certaines sociétés devaient faire près de 800 km) mais les résultats dirent à eux seuls l'excellente qualité d'ensemble des participants. Des réflexions que nous pouvions recueillir sans entamer le secret près des membres du jury, on se rendait compte, avant la proclamation des résultats, qu'il y avait des satisfactions...

Après les rubades de tradition dans les quartiers de la ville, un grand vin d'honneur offert par la municipalité réunissait vers midi personnalités et invités de la région. C'était un plaisir de voir toute cette assemblée à ce moment dans le hall du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville décoré pour la circonstance. Il n'est pas de trop de dire que la musique unit les cœurs !

Un banquet officiel, placé sous la présidence de M. le Préfet régional, représenté par M. le sous-préfet et M. le député-maire, eut lieu à l'issue de ce vin d'honneur.

Dès 14 h. le défilé costumé et en musique comme il se doit se forma et s'engageait dans un ordre impeccable à travers la ville. Le bon goût des chars et des costumes, les musiciens jouant généreusement, donnèrent à ce défilé, fermé par les charmantes relèves de Châteaubriant, fort belle couleur.

L'apothéose se fit au terrain municipal des sports où les préparatifs du festival d'ensemble s'achevaient. Devant une tribune bondée, en-

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4* — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les Instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuirvé).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

tourant les corps constitués de la ville et invités d'honneur devaient se dérouler en fin d'après-midi d'excellentes présentations.

Dans un cadre magnifique qui est un des hauts lieux champêtres de Châteaubriant, les assistants vécurent des instants inoubliables.

M. Bassereau, chef de protocole, y donna ses instructions avec une autorité aussi inflexible que sa baguette. Il devait diriger avec maîtrise l'œuvre de M. Somler-Gollery, président de la Confédération Musicale de France, exécutée par l'ensemble des sociétés.

A M. Bolvin revenait le soin de diriger une vibrante Marsellaise, écoutée debout et religieusement par l'assistance.

Avant la lecture du palmarès, se firent entendre pour notre plaisir la Société « Châlon Estudiantina », l'Union Philharmonique de la Roche-sur-Yon, ainsi que le Bralébas Cognacais dans son répertoire napoléonien. Il convient de féliciter particulièrement cette dernière formation, à la tenue impeccable. Des moments d'émotion ont dû traverser les âmes « guerrières » et les mélomanes pour qui le tambour est un élément « d'énergie » musicale et patriotique.

Puis vint la lecture du palmarès, tant attendue des concurrents et auditeurs du matin.

Pour à tour les présidents et directeurs de sociétés reçurent des mains de M. le sous-préfet, de M. le député-maire et des autorités locales organisatrices, les prix et récompenses matérialisés, avec un ordre hiérarchique, par des vases de Sèvres (récompense suprême des Affaires Culturelles), des coupes, des diplômes-parchemin bien entendu, et des médailles gravées au nom de la ville.

Bien des cœurs ont dû battre parmi les responsables des sociétés qui se dévouent en permanence et qui recevaient là, avec leurs exécutants, le fruit de leurs efforts.

Pour clore ces deux journées de fêtes châteaubriantaises, les organisateurs avaient convié leurs invités à une soirée de gala, salle omnisports, avec au programme en première partie le grand concert de l'Union Philharmonique de Nantes sous la direction de M. Michel Carlier.

La soirée était placée sous la présidence de M. Hunault, entouré notamment de la municipalité de Châteaubriant.

L'éloge de l'Union Philharmonique de Nantes n'est plus à faire. Mais le collaborateur de ces lignes dira le souvenir déjà lointain que cette audition lui a fait naître. C'est à propos de l'exécution du Concertino pour clarinettes de C.-M. Weber.

Le célèbre thème de Weber avait été parfois au programme de la non moins célèbre Garde Républicaine de Paris repliée à Chamallières - Clermont-Ferrand en 1940-44. Supposez que je me sois un instant assoupé par suite de la fatigue, et que je me sois réveillé tout à coup sur les images sonores du Concertino en question, joué par la « Philhar ». J'aurais bien cru être revenu dans mon passé de Chamallières...

En effet, il convient de féliciter le premier pupitre des clarinettes pour ce morceau de grande musique ainsi que les autres instrumentistes et leur jeune et dynamique chef.

Le rideau de la soirée et des fêtes tombait ensuite sur la présentation des Troubadours, lauréats du Festival de la Rose d'Or et Prix de la Critique.

La conclusion de cet article sera pour dire, en ce qui concerne le plan qui nous occupe, combien le concours national de musique 1971, qui s'inséra dans le cadre des fêtes de la ville d'accueil de Châteaubriant, emporta plein succès. M. Bolvin avait déclaré à la réception du samedi soir à l'Hôtel de Ville : « Il faut aux organisateurs de l'audace ». Le « a » était donc gagné à coup sûr !

Les musiques présentes ont rempli à notre avis un de leurs rôles qui est d'apporter leur concours aux réjouissances populaires. Sur le plan strictement musical, les concours patronnés par la Confédération Musicale de France sont une émulation pour les jeunes talents et les musiciens du soir dont nos sociétés ont le plus grand besoin. Sous la conduite de présidents dévoués et directeurs avertis, la jeunesse musicale de France apprend

le goût de l'effort et en même temps exalte ses qualités en vue des compétitions qui prévoient une bonne et saine musique. C'est peut être exigeant pour les jeunes, mais qu'ils soient convaincus, ayant la chance d'apprendre à jouer d'un instrument, de la valeur humaine de la musique.

A nouveau tous nos remerciements à M. le député-maire de Châteaubriant et à ses adjoints, à M. Claude Gauthier, délégué aux Affaires Culturelles et aux Loisirs, président de la Musique Municipale de Châteaubriant ; à M. Bassereau et à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à tous les artisans de ces fêtes, pour leur accueil aimable et sans faille. Châteaubriant, le 1er juin 1971.

CENTRE

VICHY A l'attention des Sociétés Changement d'adresse

Les sociétés sont informées de la nouvelle adresse du secrétaire général : André Reilm, 2, rue Salignat (03), Vichy, tél. 31.09.43.

NECROLOGIE
Madame DUTERIEZ

C'est avec une douloureuse stupeur que nous avons appris la disparition brutale, à l'âge de 61 ans, de Mme Duteriez, épouse de notre ami Victor Duteriez, membre du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre, directeur-adjoint de l'Harmonie Municipale de Vichy, directeur de la Symphonie Vichyssoise et de l'Union Musicale de Saint-Yorre. En cette pénible circonstance nous assurons notre ami et ses enfants de notre profonde sympathie et nous leur renouvelons nos condoléances attristées.

Comité de Direction :
Réunion du 16 mai 1971

Les responsables des départements de l'Allier, de la Corrèze, de la Creuse et de la Nièvre se sont réunis le dimanche 16 mai, à Vichy, à l'occasion des examens fédéraux des élèves de la division supérieure, sous la présidence de M. André Reilm, secrétaire général fédéral.

Étaient présents : MM. Paul Troubat, vice-président (Allier) ; Roger Dubat, vice-président (Corrèze) ; Docteur Defay, vice-président (Creuse) ; Jean Julien et Georges Champault, respectivement vice-président et secrétaire (Nièvre).

Assistait également à la réunion : MM. Victor Duteriez et Paul Rollin, membres du conseil d'administration (Allier).

Adhésions de nouvelles sociétés. — Le comité enregistre l'adhésion des sociétés suivantes appartenant au département de la Nièvre : Société Philharmonique Municipale de Clamecy ; Confrérie Artistique des Métiers Nivernais de Nevers.

Subventions des conseils généraux. — Le Comité prend acte également avec satisfaction, des subventions accordées en 1971 à la Fédération, par les Conseils généraux de l'Allier et de la Nièvre. Ces subventions sont respectivement de 500 F et de 1.000 F.

Festival d'Arfeuilles (Allier). — L'Union Musicale d'Arfeuilles ayant organisé un festival de musique le 28 juin 1970, sous le patronage de la F.M.C., il est décidé d'octroyer à cette société une subvention de trente francs pour chacune des sociétés participantes appartenant à notre fédération, à l'exclusion de la société locale.

Ces sociétés étant au nombre de sept, c'est donc la somme de 210 F qui sera versée à l'Union Musicale d'Arfeuilles.

Festival de Cosne-sur-Loire (Nièvre). — L'Harmonie Municipale de Cosne-sur-Loire organisant un important festival le 20 juin 1971, il est décidé de patronner cette manifestation et d'allouer une subvention de 500 F à cette société, ce qui en tenant compte de la subvention de 1.000 F accordée par le Conseil général de la Nièvre à notre Fédération.

Récompenses. — En raison des modifications apportées pour l'obtention des médailles confédérales par le comité de Paris du 25 octobre dernier (modifications parues dans le journal de la CMF n° 239 de janvier 1971, page 5), le Comité propose de supprimer les médailles de la F.M.C. jusqu'à présent attribuées aux sociétés comptant 15 et 25

ans de service, et de les remplacer par une seule médaille pour dix ans de service, afin de permettre de récompenser nos jeunes solistes accomplis, leur service militaire sera accompli. Cette proposition sera soumise au prochain congrès fédéral. Dès qu'il en aura la possibilité le secrétaire général établira une nouvelle circulaire concernant les récompenses.

En attendant de nouvelles instructions, les demandes de récompenses doivent être formulées auprès des vice-présidents départementaux qui les transmettront au secrétaire général.

Prochain congrès de la F.M.C. — Il est décidé que le prochain congrès de la Fédération aura lieu à Vichy, le dimanche 17 octobre 1971, à 9 h. Une réunion du conseil d'administration se tiendra la veille à 16 h.

Les convocations seront adressées en temps opportun aux membres du conseil d'administration en exercice et aux sociétés. L'ordre du jour comprendra notamment la réorganisation définitive de notre Fédération et l'élection aux différents postes du comité de direction et du bureau.

Le secrétaire général, André RELIN.

ALLIER

Harménie de Gannat
Brillante promotion de l'Harmonie au concours national de musique de St-Alignan-sur-Cher.

Le dimanche 6 juin, un important concours réunissait à Saint-Alignan-sur-Cher (Indre-et-Loire) plus de 20 sociétés qui s'affrontèrent devant un jury présidé par le commandant Semler-Colliery, ancien chef de la musique des Equipages de la Flotte, président de la Confédération Musicale de France.

L'Harmonie de Gannat, qui concourait en 4ème division, 1ère section, se voyait attribuer un premier prix, descendant à l'unanimité du jury avec la note de 14 sur 16 à l'obscure des épreuves. L'Harmonie de Gannat se trouve donc classée et devra désormais concourir en 1ère division, 2ème section. La 1ère division est déjà l'apanage d'importantes sociétés disposant de moyens et d'effectifs supérieurs à notre harmonie. Le succès remporté à Saint-Alignan est donc une très flatteuse promotion pour notre société qui est une des rares du département à avoir atteint ce classement. Il faut donc féliciter dans réserve tous les membres de l'Harmonie pour le travail et les efforts qu'ils ont faits et aussi pour le bon esprit qu'ils savent maintenir dans leur société.

C'est de la camaraderie, de l'amitié, de l'atmosphère familiale qui règne à l'Harmonie que naît l'ambiance indispensable au travail en commun. Et la musique est par excellence l'art où tous les exécutants doivent travailler ensemble à leur idéal de parfaite harmonie.

Mais, toutes les heures de répétitions, toutes les bonnes volontés ne seraient pas suffisantes sans la présence à la tête de la société d'un directeur qui a décidé, depuis longtemps et de façon définitive, que toute œuvre étudiée devait être dans ses moindres détails, que rien ne devait se faire à l'improviste, en un mot que l'exécution d'un morceau devait tendre à se rapprocher de plus possible de ce que le compositeur a écrit et de ce que le jury veut entendre. Il faut pour cela toute l'expérience, la patience et la connaissance du directeur, M. Langlais, dont le travail en profondeur accompli pendant plus de vingt ans est couronné de succès puisque la société qu'il dirige avec autant d'amour que de classe vient d'atteindre un classement qui paraissait inaccessible il y a seulement dix ans. Les musiciens le savent bien qui voient à leur chef une chaleur et dévouement et lui sont reconnaissants du très rare dévouement avec lequel il préside aux destinées artistiques de leur société.

De nombreux amis et épouses de musiciens participaient au déplacement, montrant une fois encore leur attachement à la société. Tous sont revenus ravis de ce voyage dans le val de Loire, une des plus pittoresques régions de France où chaque château est révélateur d'une page de notre histoire et où il fait si bon vivre. Nous formulerions en remerciement le président Raouel Jamin pour l'organisation impeccable de ce voyage où tout était harmonieusement réglé et en lui disant que, groupés autour de lui et de son directeur M. A. Langlais, les musiciens espèrent franchir le dernier échelon qui mènera l'Harmonie de Gannat en 1ère division, 1ère section.

(L'Echo de Gannat, 26-6-71).

CORREZE

Nécrologie (M. Fantou)
La Lyre Corrèzienne est en deuil, son chef honoraire M. Fantou vient de disparaître à l'âge de 82 ans après de longues années de direction et d'animation. Forcé au repos depuis quelques années seulement, M. Fantou était de ces hommes qui, quoique ayant une activité professionnelle, consacrent tout leur temps libre à la formation des jeunes et au maintien d'une société contre vents et marées. Directeur de la Lyre depuis sa fondation, il l'avait remise sur pied à plusieurs reprises.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50
Se recommander au journal



et avait assuré sa survie. Grâce à son inlassable dévouement et à son autorité il avait su faire comprendre à ses instrumentistes jeunes et vieux, que le dévouement de chacun est indispensable à l'intérêt de tous. Ainsi il restera pour les sociétés de la Lyre Corrèzienne, présents et à venir, un magnifique exemple de ténacité et de générosité dans l'effort bénévole.

NEVER
Société des Concerts Nivernais
Saison musicale 1970-1971

Comme chaque année, la Société des Concerts Nivernais a organisé sa saison musicale avec le même équilibre que nous lui connaissons. L'orchestre symphonique local, placé sous la direction de son chef bien connu Georges Bardin, directeur du Conservatoire de Musique de Nevers, a su montrer une parfaite cohésion, une sûreté d'exécution qui fait grand honneur à tous ses participants.

CONCERT DU 18 NOVEMBRE

Tout d'abord, le 18 novembre 1970, elle donna un concert avec le grand hautboïste André Lardrot, Grand Prix de Genève. Les Nivernais ont réservé un très chaleureux accueil à leur compatriote, cet artiste ayant fait ses études au Conservatoire de Nevers avant de s'envoyer vers les plus hautes récompenses. Soliste des plus grandes associations symphoniques d'Europe : Salzbourg, Vienne, Berlin, jouant sous les plus grandes baguettes : Baumgartner, Frickey ou Karajan, professeur à Essen, il a fait de nombreux enregistrements. C'est dire assez le grand talent d'André Lardrot et l'exécution qu'il donna des deux œuvres qu'il avait inscrites à son programme : le concerto n° 2 de Fischer et l'Horloge de Flore de Jean Françaix. Ne fit que confirmer les dons prodigieux, la sonorité admirable, la délicatesse de son jeu sobre et pur qui sont les siens. Bien sûr, ces qualités étaient accompagnées par l'orchestre de la Société des Concerts Nivernais avec une souplesse dignité des grands orchestres professionnels. Cette société avait également présenté la « Première suite de symphonies » de Jean Mouret ainsi que la célèbre Symphonie italienne de Mendelssohn. Les vifs applaudissements et les comptes rendus élogieux laissent augurer une saison de grande classe.

CONCERT DU 31 MARS

Ce fut le cas pour le deuxième concert organisé par cette société le 31 mars dernier. A cette occasion, le comité dynamique avait pu s'assurer le concours d'artistes dont les noms seuls assuraient la réussite : nous citons le pianiste français, professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Jean Doyen, ainsi que le célèbre trio Pasquier, de renommée mondiale. Mais la société des concerts nivernais avait innové. En effet, son rôle n'est pas de présenter des concerts de musique de chambre, mais, de travailler en parfait accord avec le Conservatoire de Nevers afin de présenter aux élèves une formation symphonique dans laquelle, en travaillant, ils auront la possibilité de rentrer dès qu'ils auront assez de connaissances techniques dans l'instrument qu'ils étudient. Aussi ce grand « Trio Pasquier » fut-il dissocié afin de présenter chacun de ses membres en soliste, accompagné par notre orchestre. C'est ainsi que Jean Doyen interpréta le Concerto numéro 11 en mi majeur pour piano et orchestre de J.-S. Bach ; puis ce fut le tour de Jean Pasquier, violoniste et Pierre Pasquier, altiste qui, avec une maîtrise surprenante et un toucher de velours, présentèrent la symphonie concertante pour violon, alto et orchestre de Mozart. Quelle beauté ! Enfin, le programme se terminait en apothéose avec le grandiose et magnifique « Triple Concerto de Beethoven ». Dans cette œuvre, Jean Doyen tenait le piano, Jean Pasquier le violon et Etienne Pasquier le violoncelle. A ces trois merveilleux solistes, il faut ajouter le quatrième qui fut l'orchestre placé sous la baguette de Georges Bardin et qui donna une réplique admirable dont toute la presse tint à se faire l'écho. La salle du théâtre mu-

nicipale, archi-comble, sut manifester par ses applaudissements chauds et nourris ainsi que par les nombreux rappels qui saluèrent tous les solistes, le chef d'orchestre et son ensemble, son enthousiasme et son plaisir devant une telle réussite. Que tous les artisans de cette soirée en soient chaleureusement remerciés et félicités.

CONCERT DU 12 MAI 1971

Après les deux premiers concerts organisés par notre société symphonique locale et au cours desquels de grands solistes nous firent l'honneur de prêter leur concours, André Lardrot, hautboïste ; Jean Doyen, pianiste, et les membres du célèbre Trio Pasquier, le Comité se devait de terminer sa saison « en beauté ».

C'est ce qu'elle fit et de façon subliminale le mercredi 12 mai dernier devant un théâtre comble. Il est vrai que cette soirée revêtait une physionomie particulière. Placé sous le haut patronage du ministre de la Culture française du Royaume de Belgique, elle avait comme invitée d'honneur la grande violoniste internationale Lola Bobesco, l'une des meilleures interprètes mondiales avec les Menuhin, Cogan, Francescatti, Heifetz, Oistrak et autres Stern ou Szingler, avec lesquels, d'ailleurs, elle opéra au jury du Grand Prix international de la Reine Elisabeth de Belgique.

C'est dire l'émotion qui déjà avait saisi le public remplissant le théâtre municipal lorsque la gracieuse artiste se présenta sur scène. Dès les premiers coups d'archets qu'elle tira de son instrument dans le grand concerto en ré majeur de Beethoven, qu'elle avait choisi d'interpréter, le charme enveloppa une foule muette d'admiration : un jeu brillant, chaud, aidé par un archet généreux, plein de douceur ou de virilité, mais toujours aisé et charmeur. Quelle richesse dans la nuance, quelle vélocité nette et pure dans les célèbres cadences ! Et toujours une sonorité lumineuse et présente. Ce fut une véritable frénésie d'applaudissements qui accueillit les dernières notes de cette œuvre magnifique et puissante. Avec sa gentillesse exquise, elle tint à partager les ovations qui montaient vers elle avec le chef Georges Bardin, qui conduisait l'orchestre de la Société des Concerts Nivernais, lequel se surpassa pour donner à la merveilleuse artiste une réplique irréprochable.

Il en avait d'ailleurs été de même pour la première partie de cette soirée au cours de laquelle l'orchestre avait interprété la 4ème symphonie de Schumann ainsi que l'ouverture célèbre de Léonore numéro 3 de Beethoven. L'exécution qu'il en donna attesta des immenses progrès accomplis par les musiciens et le confirma, s'il en était besoin, la direction très sûre de Georges Bardin auquel Lola Bobesco ne ménagea pas ses compliments.

Cette soirée mémorable se termina sur une gavotte de Bach, qu'interpréta, seule et dans un silence admirable et recueilli, Lola Bobesco. Les nouvelles ovations se firent encore plus chaleureuses s'il était possible, et ce fut de nombreuses fois que cette grande dame du violon dut revenir saluer un public enthousiasmé, avant de recevoir d'une petite « Sylvie » une magnifique gerbe de fleurs.

LE DORAT A L'HEURE MUSICALE

La société « Les Enfants du Dorat » a fêté son centenaire les samedi 29 mai et dimanche 30 mai.

Malgré un temps maussade et pluvieux, les importantes manifestations organisées samedi 29 et dimanche 30 mai au Dorat, à l'occasion du centenaire de la société musicale « Les Enfants du Dorat », ont connu un très grand succès.

DES RAISONS D'ESPOIR

Cet exceptionnel anniversaire, qui fait d'elle une des plus anciennes sociétés musicales du département, ne sera pas, nous le pensons, un chant du cygne. Car le dévouement et la compétence, l'inlassable activité de son chef (depuis 1952), M. Léonce Bonneau, la fidélité des anciens (parmi lesquels M. Jean Léon, le sous-chef en premier), l'engagement en profondeur entreprise auprès des jeunes, l'esprit de corps de ses membres, solidaire du bureau, que préside M. Brion, MM. Déclide, Jallot, André Genty, etc., doivent leur permettre de poursuivre gaillardement sa tâche d'enseignement de la musique et l'encouragement à cet art.

Et, s'il était besoin d'une preuve de vitalité, l'organisation et la réussite des festivités du centenaire seraient là pour l'administrer. Tout cela constitue des raisons d'espoir pour demain.

LES DIFFERENTES FESTIVITES

C'est samedi soir que débutaient les festivités, par une série de concerts, d'auditions, donnés en différents points de la ville, reliés par des retraites aux flambeaux, par la société locale et la musique de la 4ème Région, avec ses soixante-dix exécutants, qui devait obtenir un très grand succès auprès des Doratois et des nombreux visiteurs.

Dimanche, la journée s'ouvrait par un grand-messe, à la collégiale, dont « Les Enfants du Dorat » réalisait l'éclat, en interprétant « Le Saint Sacrement ». « La terre » de Victor Cambler, et « La marche des pièces à quatre mains », avec un remarquable brio.

A l'issue de l'office, une gerbe fut déposée au monument aux morts, rejoignant dans le souvenir le geste accompli, le matin même, par une délégation au cimetière d'Azat-le-Ris, sur la tombe du jeune musicien Marc Charret. Quelques musiciens en ville et notamment place Charles-de-Gaulle, donnés par Les Enfants du Dorat, la musique de la 4ème Région, et la musique de la Police Nationale, qui avait la vedette de la journée de dimanche, précédèrent un vin d'honneur à la salle des fêtes, où étaient conviés toutes les autorités régionales et locales, et les musiciens.

A 13 heures, c'était le déjeuner officiel, rassemblant autour de M. Clisson, maire et conseiller général, et M. Brion, le commandant Kle-

lin, représentant le général commandant la 43ème DM ; MM. Foucaud, président, et Chassagne, secrétaire de la Fédération Musicale de la Haute-Vienne, quelque quatre-vingts convives.

Au dessert, des allocutions furent prononcées par MM. Clisson, Brion et Foucaud, qui exprimèrent leurs espoirs dans la pérennité de la société. A cette occasion, un cadeau fut également remis à M. Jean Léger, en hommage et en reconnaissance de ses cinquante années de présence à la société.

A 16 heures, salle du lycée, s'est déroulé, devant de très nombreux auditeurs, un remarquable concert donné par la musique de la 4ème Région et principalement par la musique de la Police Nationale qui, sur la direction de son chef, M. Pierre Bigot, interpréta admirablement des œuvres de Rossini, A. Messager, R. Wagner, A. Ponchielli, L. Ganno, Handy et Richard.

ILE-DE-FRANCE

Chorale Municipale de Courbevoie

Concert pour un Cinquantenaire
C'est sous ce titre que les affiches annonçaient le concert que donnait la Chorale de Courbevoie le 9 mai. Il n'est pas notre région qu'on ait à honorer 50 années de direction ininterrompue à la tête d'une même société.

C'est pourtant le cas pour Roger Baron, fort connu dans notre milieu fédéral en raison de ses activités qui n'ont jamais paru faiblir.

Ce concert commémoratif, auquel participaient 150 choristes et instrumentistes et à peu près autant d'écouillères chantantes, se doublait d'une exposition d'affiches et de photos très suggestives.

Il prenait alors le caractère d'une manifestation. Pour cette raison, le président de la Chorale nous a demandé de reporter au prochain journal, pour une bonne part, le déroulement de cette matinée, afin de consacrer le présent article à l'évocation (qui fut faite patiemment sur scène) de ce demi-siècle d'activités.

Ce sont 3 choristes, de 3 générations différentes, qui ont conjugué leurs plumes pour rapporter quelques traits des plus saillants.

IL Y A 50 ANS

En 1921 Roger Baron prenait la baguette pour la première fois devant les choristes courbevoisins ; il avait 22 ans.

Il s'agissait d'une petite troupe élitaire, quelques mois plus tard il était appelé par un petit groupe sélectionné de Saint-Ouen : « le Repos dans l'Art ».

Ainsi, il sera maintes fois sollicité, soit pour revigorer des sociétés chorales en difficulté (Chorale d'Hommes de Saint-Ouen, en 1924, Choral de Paris en 1925), soit pour en reconstruire d'autres, à l'issue de la guerre (Chorale des Chemins de Fer à Saint-Lazare, « Les Enfants de Saint-Denis »).

Pourquoi cette particularité s'est-elle accentuée si tôt ? Peut-être parce que, dès sa prime enfance, Roger Baron vécut dans l'ambiance des chorales d'amateurs : son grand-père avait été parmi les fondateurs de la Chorale de Courbevoie, en 1876 et son père, comme 2 de ses oncles, étaient solistes et choristes de grande qualité.

De ce fait, nourri de l'idéal orphéonique, il possédait la psychologie du musicien amateur. Il se blâma de dire qu'il ne fut professionnel que pendant 2 ans lorsque, en 1910, il entra à l'Opéra de Paris dans un chœur d'enfants, recruté sur concours, pour une pièce de G. Hue : « Le Miracle ».

DU DYNAMISME

Ainsi que nous le voyons encore, qui pourrait contester qu'il nous est toujours apparu comme un dynamisme ? C'est ce qui le mena à être élu secrétaire général de la Fédération en 1926 ; il réussit alors à rénover mensuel et particulièrement intéressant son petit journal imprimé, et il tint ce poste jusqu'à la guerre et il quitta le Comité fédéral, le titre de vice-président.

N'est-ce pas ce dynamisme qui le poussa à présenter la Chorale de Courbevoie parfois à 2 concours dans la même année ? Ce fut le cas, en 1931, au Havre et à Nevers et, en 1934, à Saint-Lô et à Auxerre.

Les concours... pendant 30 ans il fut un passionné de ces épreuves. Il aborda le premier en 1924 alors qu'il venait de former, selon le désir des- sant de plusieurs de ses aînés, une

INSTRUMENTARIUM ORFF
Ecoles - Conservatoires - Stages
Pédagogie active
Jos Wuytack
MUSICA VIVA
Réalisation française des idées de CARL ORFF.
Présentation et emploi des instruments, 41 photos, exemples, lettre-préface de C. Orff.
1 volume 17 x 22 de 96 pages
15,90 F
A. LEDUC
175, rue Saint-Honoré
PARIS-1er - 073.48.61

Le plus vendu en France des livres d'Histoire de la Musique
J. JAMIN
HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Format poche, 208 pages 7,90 F
100 pages d'illustrations : portraits, instruments, opéras, ballets
Index alphabétique, index chronologique, matériel pédagogique et guide idéal pour l'amatour.
A. LEDUC
175, rue Saint-Honoré
PARIS-1er - 073.12.80

HAUTE-VIENNE
CHATEAUNEUF-LA-FORET
Samedi 15 mai, à 21 h., à la salle des fêtes, la Société Musicale « La Lyre » de Châteauneuf-la-Forêt a donné sa séance récréative annuelle. Devant une salle comble, les jeunes musiciens se sont distingués en exécutant un programme de choix allant des airs anelés « Elquita » aux rythmes nouveaux « Le Bal à Papa » en passant par des œuvres de J.-S. Bach.
Excellent ambiance toute la soirée. La partie théâtrale fut également très appréciée.
C'est un encouragement pour les jeunes et une satisfaction pour les responsables.

sélection de 25 choristes hommes... sous le titre de « La Fol Chorale »...

Il dénombre 18 concours dans lesquels il dirige, soit la Chorale de Courbevoie, soit d'autres comme celle des enfants du Patronage Laïque...

En 1926, à son appel lancé à toutes les Chorales de la région parisienne (il avait 6 à 8 fois plus d'orphons que présentement), 300 choristes se rendaient spontanément à Courbevoie pour le « Jubilé du plus vieux orphonsiste de France »...

En 1926, à propos du Cinquantième de la Chorale de Courbevoie, un festival de 25 sociétés (dont 2 fanfares enfantines); en 1928, à Saint-Ouen, dont il dirige une chorale, festival groupant 18 sociétés à l'occasion de son cinquantenaire; en 1937, festival-choral et instrumental rassemblant à Courbevoie 11 sociétés...

Depuis 4 ans, il appelle, aux côtés des adultes, 130 à 150 enfants et c'est indéfiniment devant un auditoire ravi qu'en 1938, ce nombre de 300 choristes terminait le concert, accompagné par l'Orchestre d'Accordéons de Paris. Comment mieux arrêter cette évocation qu'en citant l'homme que lui envoient alors le 9 mai Etienne Lorin: « Bien sincères félicitations pour votre si étonnante activité au service du chant chorale et de la musique populaire ».

Un Trio.

Décès du Président Maurice Brun Le dimanche 6 juin alors qu'il venait de diriger le morceau d'ensemble du festival de Epinay-sur-Seine, M. Brun s'affaissa et décéda subitement.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 10 juin à Paris, en présence de nombreux de ses amis de la région parisienne dont MM. Ehrmann et Jules Semier-Collery, président de la C.M.F.

Alloué prononcé par le comte Charrois, secrétaire général de la Fédération.

Messames, Mesdames, Chers amis, C'est avec tristesse que je prends la parole au nom de la Fédération de l'Ile-de-France, pour rendre hommage à la mémoire de notre ami M. Brun.

Depuis quelque temps l'adversité n'a pas ménagé notre Fédération et parmi nos disparus je citerai la perte cruelle que nous avons subie en la personne de notre président M. Huonnet en octobre dernier.

M. Brun notre vice-président, fut alors désigné spontanément par le Comité pour lui succéder, car nous savions trouver en lui une personne sage, pondérée, et très avisée des choses de nos sociétés de musique populaire auxquelles il était entièrement dévoué.

Il a suffisamment prouvé à la présidence de l'Union de Sociétés Musicales de Paris et comme directeur de l'Harmonie des Chemins de Fer de Paris Sud-Est.

Président de notre Commission technique, de classement et de concours, il s'était attiré la sympathie de nos sociétés par sa bienveillance, ses encouragements et son esprit de compréhension et de justice.

Cette tâche difficile il l'accomplissait bénévolement avec compétence et sérieux, ne songant qu'à la vie, à la prospérité et à l'avenir de nos sociétés d'amateurs.

C'est donc une personne sûre et très dévouée à leur cause que nous perdons à nouveau.

Au nom de la Fédération de l'Ile-de-France, je vous dis un dernier adieu cher M. Brun et à tous je dis combien est grande notre tristesse de perdre le grand ami que vous étiez pour nous. Mon cher président, merci de tout ce que vous avez fait pour nos sociétés et soyez certain que votre exemple restera présent dans la Fédération.

En la personne de M. Coussemont, votre neveu, nous prions votre famille de croire à notre peine et à nos sentiments de très sincères condoléances.

Une allocution a été ensuite prononcée par le Commandant Jules Semier-Collery, président de la C.M.F.

INDRE - ET - LOIRE

BLERE

Les Juniors de la Municipale en Allemagne

Les 40 Juniors de la Musique Municipale de Bléré, sous la direction de M. Pomard, ont séjourné pour la Pentecôte, pendant trois jours, en République Fédérale Allemande. Ils étaient accompagnés de M. Andrieu, maire de Bléré, qui, avec son conseil municipal, porte un grand intérêt à la Musique municipale et aux Juniors de celle-ci.

Les Juniors de Bléré étaient les seuls Français à participer au Festival Européen de Formations Juniors, aux côtés d'orchestres venus de Norvège, Suisse, Luxembourg, Suède, Hollande, RFA et Belgique.

Cette rencontre de jeunes était parfaitement organisée par la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et elle s'est déroulée à Wagdassen (Sarre), en présence du Consul Général de France à Sarrebruck: de M. Andrieu, maire de Bléré et de diverses personnalités.

De nombreuses activités prévues par les organisateurs se sont déroulées à cette manifestation, elles comprenaient notamment outre deux courts défilés, trois concerts publics et des enregistrements à Radio-Sarrebruck.

Accueillis individuellement pendant tout le séjour chez l'habitant, dans dea conditions de gentillesse et d'amabilité exceptionnelles, les Juniors Blérois, engagés dans cette compétition amicale, se sont particulièrement distingués et ont recueilli de très chaleureuses félicitations pour la qualité de leurs différentes prestations.

Quant à M. Pomard et ses Juniors, ainsi que M. le maire de Bléré, ils sont revenus très satisfaits, ne doutant pas qu'ils se sont « brûlés » à de très bonnes formations et qu'il y a beaucoup à apprendre de ces contacts, si l'on veut sauver notre musique d'amateurs.

Il est à souhaiter que la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique multiplie ces rencontres encore insuffisantes et que celles-ci soient largement suivies par les formations de jeunes de tous pays.

Bravos et félicitations aux Juniors de Bléré à leur directeur et éducateurs, à leur maire et à leur municipalité.

LIGUEIL

Festival-concours départemental

Par un temps peut être menaçant mais qui est resté au beau, le 32ème festival-concours départemental de musique d'Indre-et-Loire, s'est déroulé dimanche 13 juin, à Ligueil, sous la présidence de M. Jean Froidefond, président de la Fédération d'Indre-et-Loire.

Du festival, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Ça et là, même dans les plus petits villages, des pionniers maintiennent la vieille tradition, en dépit de mille difficultés, ce qui démontre la nécessité urgente de l'enseignement musical.

Des sociétés voisines, bien que conservant leur autonomie, s'étaient groupées et présentaient un ensemble plus corsé et une collaboration plus féconde que les rivalités de clochers d'autant.

Ces faits n'ont point échappé aux animateurs de la Fédération: MM. Dorizon, secrétaire aux examens; Lofèvre, trésorier, et Doussot qui, avec M. Froidefond et les vice-présidents Legendre, Gautier et Richard, ont participé à l'organisation et au déroulement de ce festival.

Ligueil était déjà en fête dès samedi, et le soir une retraite aux flambeaux par la Musique Municipale, sous la direction de M. Cour-sault, conduisait la jeunesse au bal.

Dimanche matin, six sociétés ont participé au concours placé sous l'autorité de MM. Beauregard, sous-directeur du Conservatoire régional de Tours, Balchou, chef de musique de Vierzon, Marchand, chef de musique de Saint-Aignan, et Dairon, ancien chef de la Musique Militaire de la 13ème D.I.

A ce concours les résultats suivants ont été obtenus:

FANFARE: 3ème division, 3ème section: « Les Enfants de Rigny-Ussé », directeur M. Richard, 1er prix ascendant, avec félicitations au directeur.

HARMONIES: 3ème division, 2ème section, « L'Accord Parfait » de Bailan-Miré, directeur M. G. Aubert, 1er prix; « L'Union Musicale de Sainte-Maure », directeur M. Gaumé, deuxième prix.

Deuxième division, 2ème section: « Harmonie Libre Loches-Beauville », premier prix à l'unanimité avec félicitations au directeur M. Kaiser.

En outre, en division de classement, « La Lyre Républicaine d'Origny » a été classée en 3ème division, 3ème section, et « La Renaissance » de Joué-les-Tours, en 3ème division, 1ère section.

Puis au début de l'après-midi, M. le maire de Ligueil accueillait les personnalités: MM. Berthouin, député; Fortier, sénateur; de Thoré et Maveyraud, conseillers généraux, ainsi que les animateurs de la Fédération, les maires et les présidents et directeurs des sociétés.

Un vin d'honneur agrémente cette réception au cours de laquelle M. le maire de Ligueil souhaita la bienvenue aux sociétés musicales et M. de Thoré, conseiller général, assurait celles-ci de tout son soutien.

Le président Froidefond, s'adressant aux 900 musiciens présents, fit l'éloge de la musique, évoquant les difficultés à vaincre et, faisant appel aux élus et responsables, il leur demanda de soutenir l'œuvre éducative poursuivie dans les Sociétés Populaires de Musique.

Il confia à la musique de Ligueil le fanion fédéral et les sociétés, par petits groupes, se dispersèrent à travers les places et les rues de Ligueil, donnant des concerts pour ensuite se regrouper en deux défilés.

Après ces défilés il fut procédé à la distribution des récompenses, puis à l'exécution d'ensemble de « La Marche Fédérale d'Indre-et-Loire » dirigée par M. Coursault et de la Marschallaise, sous la baguette du président Froidefond.

En soirée, salle du Foyer rural, un brillant concert très apprécié et goûté du public fut offert par l'Harmonie Libre Loches-Beauville et c'est ensuite le quartet de trompettes « Bertella » qui, sous la direction de M. Berton, professeur au Conservatoire régional de Tours, interpréta diverses œuvres d'une façon magistrale, très applaudie par un public qui, malgré l'heure avancée de la nuit, ne se lassait pas et pour lequel le temps s'était rapidement et fort agréablement écoulé.

Enfin, pour terminer, Albert Bergerault, musicien à la musique de Ligueil, anima la sauterie qui mit un terme à ce festival. L'organisation et à la réussite duquel la municipalité et les membres de la musique de Ligueil et particulièrement M. Rocheron, son trésorier, ont largement contribué.

Rapport du secrétaire aux examens Les examens fédéraux ont eu lieu au Conservatoire, présidés par M. Froidefond, membre du bureau national de la C.M.F. et de M. Beauregard, directeur-adjoint du Conservatoire, sous le haut patronage de M. Albespic, directeur. Celui-ci a mis fort aimablement, comme les années précédentes, ses locaux à notre disposition. Nous l'en remercions bien vivement. Nous exprimons également notre gratitude à M. Dairon, administrateur du Grand Théâtre, représentant la Ville de Tours; aux professeurs du Conservatoire, aux membres de la Fédération et aux jurés.

EFFECTIFS: En 1970: 343 inscrits présentés par 34 sociétés. En 1971: 403 inscrits présentés par 37 sociétés et se répartissant ainsi: Préparatoire, 193; élémentaire, 116; moyen, 76; division supérieure, 18.

L'augmentation très sensible des effectifs pose avec acuité le problème de l'organisation de ces examens. Les locaux du Conservatoire ne pourront pas accueillir davantage d'élèves et il faudra étudier très sérieusement un aménagement de la session prochaine.

RESULTATS: Les résultats sont résumés par le tableau suivant: Préparatoire, 173; élémentaire, 104; moyen, 71.

Obtention une ascendance: préparatoire: 60%; élémentaire, 40%; moyen, 28%.

En 1970, les ascendances avaient été respectivement: 58%, 61%, 26%.

L'ensemble des résultats est donc inférieur à celui de l'an passé, ce qui est regrettable.

PREPARATOIRE - ELEMENTAIRE: Il est anormal que moins de la moitié des élèves obtiennent une ascendance. Beaucoup sont insuffisamment préparés pour affronter l'examen sérieusement. Les appréciations des jurés mentionnent: « manque de solfège », « manque de préparation », « graves erreurs de base », « niveau trop faible ».

L'instrument favori est la clarinette, jouée par 118 élèves. Mais c'est dans cette discipline que les résultats sont les plus faibles: 44% en préparatoire, 26% en élémentaire, 10% en moyen. « Anches trop faibles, technique déficiente », sont des observations souvent répétées. Il est nécessaire d'attirer l'attention sur ces faiblesses notoire, en espérant qu'elles pourront être améliorées à l'avenir.

Sur 71 présents, 20 seulement ont obtenu un CAM (dont 4 en batterie). C'est vraiment une proportion insuffisante.

DIVISION SUPERIEURE: Les résultats, cette année, sont nettement bons. Félicitons MM. Gaudy Luc, Bin Dominique, Guillot Yannick, Marais Jean-Pierre qui sont admis à se présenter en excellence à Paris. Sur 17 présents, 7 ont obtenu un 1er prix, 5 un second prix et 3 un troisième prix. Précisons que ces candidats étaient présentés par 9 sociétés.

CONCLUSION: Les épreuves de nos examens ont été imposées par la Confédération Musicale de France. Ils correspondent exactement aux différents cours, lesquels s'étaient normalement sur deux ans (1ère et 2ème années).

Nous connaissons les difficultés que doivent affronter professeurs et élèves, mais quelques déceptions ne doivent pas être un motif de découragement, au contraire!

Les résultats obtenus indiquent mieux le chemin parcouru et les efforts à accomplir. Que ces succès soient partagés par les lauréats et leurs professeurs, tous méritent d'être vivement félicités et encouragés.

Pour le Comité de la Fédération, le secrétaire aux examens, P. CAILLEAU.

folklorique de la Robertsau de Strasbourg (invité d'honneur de ce festival) à 21 heures devant une nombreuse foule enthousiaste un concert spectacle permet d'apprécier l'exécution du: Club Musical: école d'accordéon et de piano; Cercle de la Guitare; Chorale de l'Association des parents d'élèves de l'arsenal; Mandolinistes Roannais.

Ensemble vocal des Primevères; Amicale des Accordéonistes Roannais; Société Philharmonique de Roanne, et le groupe folklorique alsacien: La Robertsau de Strasbourg.

De nombreux et vibrants applaudissements récompensent les exécutants de cette soirée. Après une demi-nuit réparatrice de ces premiers échos musicaux et folkloriques, Montagny se réveillait pour accueillir le dimanche 16 mai, à 8 h. 30, les sociétés de 3ème et 2ème divisions participant au concours soit:

Le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier (71); l'Indépendante de Chirassimont (42); l'Avenir Musical de Villers (42); la Clique Dyonisienne de Saint-Denis-de-Cabanne (42); la Sainte-Albanaise de Saint-Alban-les-Eaux (42).

Pendant le déroulement de ce concours, dont le jury était composé de M. Robert, président artistique de la FM Loire et Haute-Loire; de M. Franceries, président de la commission artistique du Comité Roannais; de M. Espéroux, ex-tambour-major de la musique de la Légion Etrangère, le congrès du Comité Roannais tenait ses assises dans la salle du foyer-cinéma de Montagny.

Le président du Comité M. Charles Labouret, entouré de M. Rivière, député-maire de Montagny; de M. Rouchon, président de la Fédération Loire et Haute-Loire; de M. Saby, secrétaire; M. Valfort, président de l'Indépendante de Montagny; M. Bourbaric, directeur de cette société organisatrice; MM. Malsonneuve et Charles, vice-présidents du Comité; M. Ravassard, trésorier; M. Foliot, secrétaire-adjoint, donc M. Labouret ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à tous les congressistes et en remerciant M. le député-maire de sa présence qui lui répondit de la joie et du plaisir qu'il avait d'accueillir dans sa commune tous ceux qui œuvrent pour la défense de la musique populaire. L'appel des sociétés permit de constater que 28 sociétés étaient représentées, 2 sociétés non représentées, le Réveil de Cremeaux et l'Etoile de Bussières, 1 société en sommeil le Réveil de Ferreux, 2 excusés. M. Labouret rappelle les dates des examens de la Fédération:

Samedi 12 juin, à 14 h. 30, pour les batteries et cours préparatoires: dimanche 13 juin, à 8 h. 30, pour les cours élémentaires; dimanche 20 juin, à 8 h. 30, pour les cours moyens et supérieurs.

Il demande d'intensifier les abonnements (6 F par an) du journal officiel de la Confédération Musicale de France. Les demandes pour les récompenses doivent être faites avant le 15 mars pour les médailles d'argent et le 15 octobre pour les médailles d'or.

La question des assurances (très importante) est abordée: elles partent à la date du 1er octobre de chaque année.

Il est rappelé que le temps de chaque morceau exécuté au cours des festivals est limité à 6 minutes; sur les affiches et programmes annonçant le festival, bien porter avec « le concours de la Confédération Musicale de France » et « Fédération Musicale Loire et Haute-Loire ».

La société organisatrice doit inviter personnellement 2 personnes de chaque société au Comité. En 1972, le festival aura lieu à La Pacaudière; en 1973 à l'Arsenal près Roanne; en 1974 à Poully-sous-Charlieu; en 1975 à Changy. M. Ravassard, trésorier, donne un compte rendu très détaillé des finances qui, malgré les charges, sont saines. M. Lager, président du Comité musical Rhins et Trambouze arrivant au congrès, M. Labouret est très heureux de l'accueillir, cette présence est applaudie comme il se doit. M. Rouchon dit l'immense plaisir qu'il a de se retrouver avec ses amis du Roannais et de voir le Comité Roannais toujours aussi dynamique. Quelques questions diverses sont abordées. A 11 h. le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier se fit apprécier dans une subtile donnée à la maison de retraite de Montagny, puis à 11 h. 30 M. Rouchon déposa une gerbe au monument aux morts en présence des personnalités citées, des congressistes, d'une nombreuse foule. A 11 h. 45 un vin d'honneur fut offert par la municipalité. M. le député-maire ayant le plaisir d'accueillir M. le sous-préfet de Roanne; M. Terrenoire, député; M. Gruel, adjoint représentant M. le maire de Roanne, après qu'une gerbe fut offerte aux trois membres du jury. M. Valfort, M. Rivière, M. Rouchon, M. Terrenoire puis M. le sous-préfet surent trouver les mots et les phrases pour vanter les bienfaits de la musique, des plaisirs qu'elle procure et des sacrifices qu'elle demande à ceux qui la défendent. Quatre dévoués musiciens de l'Indépendante de Montagny se virent ensuite remettre la médaille d'honneur des sociétés musicales. MM. Gay Alfred, Roques Alfred, Presles Gabriel, Bissuel Paul; de nombreux applaudissements ponctuèrent ces remises de décorations.

Puis le banquet officiel fut servi dans les salons de l'Hôtel Patay: un excellent et copieux repas fut apprécié de chacun, et celui qui fut la cheville ouvrière de ce festival, M. Valfort, président de l'Indépendante, reçut la médaille de dévouement de la Fédération, récompense méritée et fort applaudie. Puis à 14 h. 15 les défilés partant de deux points différents conduisirent au milieu d'une foule nombreuse les 23 sociétés et 2 groupes de majorités au stade où, à 15 h. 15, le morceau d'ensemble « Roneveaux » dirigé par M. Roger Bourbaric, directeur de l'Indépendante, fut brillamment exécuté. Tour à tour les sociétés présent

possession des deux podiums pour exécuter un morceau de leur choix (le vent quelque peu violent nuisait à la qualité des auditions).

La foule nombreuse ne ménagea pas ses applaudissements et avant que ne se termine ce concert par la brillante production du groupe folklorique de la Robertsau de Strasbourg, la lecture du palmarès du concours et les remises de coupes furent proclamées. La palme revenant à l'Indépendante de Chirassimont, félicitations unanimes au chef, elle passe en 1ère division. 1ère section: la coupe de la municipalité de Montagny lui fut attribuée. Ensuite la Dyonisienne de Saint-Denis-de-Cabanne recut la plaquette de l'Indépendante de Montagny pour son 1er prix ascendant avec mention au chef et qui monte en 2ème division. 1ère section. Le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier avec son 1er prix ascendant, montion au chef, montant en 3ème division. 1ère section se vit attribuer un objet d'art; de même que l'Avenir Musical de Villers pour son 1er prix ascendant, mention au chef avec mention en 3ème division. 1ère section. La Sainte-Albanaise de Saint-Alban-les-Eaux pour son premier concours de classement, reçut un objet d'art pour son 1er prix et son classement en 3ème division et 3ème section.

Pour l'audition du dimanche après-midi la coupe offerte par l'Indépendante de Montagny fut attribuée à l'Amicale des Accordéonistes Roannais en la personne de sa présidente - directrice la dévouée et solennelle Mlle Corinne Robery. La coupe du Comité Roannais fut remise au président M. Sanerot Maurice de la Fanfare de Chandon. Et la coupe de la Caisse d'Epargne à la Batterie de l'Harmonie de Charlieu formée de tout jeunes éléments, 6 mois de formation, sous la conduite de M. Espéroux ex-tambour-major de la Légion Etrangère. Pour l'audition du samedi ce fut le club musical qui se vit remettre la coupe offerte par l'Indépendante de Montagny.

Que dire de ce festival-concours, tout fut parfait, organisation, accueil, horaires respectés. Tout Montagny peut en être fier. Chacun aura pu constater que les manifestations musicales déplacent encore de nos jours la grande foule.

Sociétés ayant participé au concert du dimanche 16 après-midi: Société Musicale de la Pacaudière, Fanfare de Chandon, Fanfare de Saint-Germain-Laval, Harmonie de Charlieu, Indépendante de Chirassimont, Avenir Musical de Villers, Clique Dyonisienne de Saint-Denis-de-Cabanne, Harmonie du Coteau, Harmonie Municipale de Saint-Just-la-Pendue, Les Fiffes Roannais, Amicale des Accordéonistes de Roanne, Fanfare de Saint-Germain-Lespinaise, Avenir Musical de Poully-sous-Charlieu, Fanfare de Coutouvre, Fanfare de Changy, Tambours et Clairons d'Ambrière, Société Musicale de Renaison, Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier, Harmonie de Roanne et Union Musicale Réunion, Groupe folklorique de la Robertsau de Strasbourg; et les Majorités de Saint-Just-la-Pendue, les Majorités de Poully-sous-Charlieu, les Mini-Majorités de Saint-Alban-les-Eaux.

Le secrétaire-adjoint délégué à la presse du Comité Roannais: FOLIOU Jean.

MIDI

VILLEVEYRAC

Le directeur de l'Harmonie « La Jeune France » prend sa retraite

Le départ à la retraite de M. Loubet Paul, directeur de la société musicale La Jeune France depuis quinze ans, a été fêté par le conseil municipal, le comité de l'harmonie et tous les musiciens rassemblés le samedi 24 mai dans la salle du marché aux raisins.

Etaient présents: M. Peysson, maire; M. le curé; M. Audran, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi pour le département de l'Hérault, ainsi qu'une délégation de musiciens de Saint-Pargoire.

Au cours du vin d'honneur qui suivit cette manifestation, après le banquet de circonstance et la remise à M. Loubet d'une magnifique lyre pendulette, M. Raymond Courrière sut dire en quelques mots simples mais combien chaleureux tout le bien que ressentait envers leur chef la collectivité musicale, l'action réalisée par lui et ses collaborateurs d'une longue et paisible retraite dans son village natal, Servian. Dans sa réponse, M. Loubet, malgré son émotion, exprima la satisfaction de son long séjour à Villeveyrac, remercia la société et M. le maire pour les faveurs qui lui furent accordées et avant de se séparer, l'accent sur ce que devait être l'avenir et l'assiduité des jeunes musiciens.

M. André Sarzi, président de la Fédération, s'associa à toutes les louanges qu'a pu recevoir son ami de longue date Paul Loubet, lui adressa ses cordiales félicitations pour le dévouement qu'il a manifesté durant sa longue carrière musicale, lui souhaita une longue retraite sans toutefois ne pas oublier son saxophone sur lequel il fut un virtuose.

NARBONNE Lyre Narbonnaise Le mercredi 26 mai la Lyre Narbonnaise sous la direction de son directeur M. André Sarzi, président fédéral, donna dans la grande salle des fêtes du Palais du Travail, son troisième concert.

Un auditoire assez nombreux et toujours fidèle assistait à ce concert. M. le sous-préfet de Narbonne, maière, et M. le maire, pris par ses nombreuses occupations, s'étaient excusés.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Grand succès du festival-concours organisé par l'Indépendante de Montagny

Grâce à la vitalité des 33 sociétés qui constituent le Comité Roannais des Sociétés Musicales, le festival annuel est assuré du succès pour peu que le bon temps soit de la partie. Ce samedi 15 mai et dimanche 16, Montagny notre charmante commune située à 14 km de Roanne, a vécu deux belles journées grâce à l'Indépendante de Montagny, de la municipalité et de la population tout entière qui, depuis une année, ont travaillé tous ensemble pour assurer la réussite de ce festival-concours.

Les festivités ayant commencé le samedi 13 mai à 20 h. 30 par un brillant défilé animé par la fanfare de Doung-de-Thizy et le groupe

NARBONNE

VANDOREN

MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Procurez-vous le porte-clef C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne, et dès le 1er octobre assurez vos Sociétés

Au programme : Marche des Trompettes d'Aida, de Verdi ; Au Pays Lorrain, ouverture de Balay, M. Seljont bugle solo ; Gouttes d'eau, polka pour cornet de Petit, ou M. Solinet démontra malgré ses 68 ans que le cornet est encore à sa portée ; Ballet d'Isoïne, de Messager, clarinette solo M. Claude Clerc. La deuxième partie était composée d'un intermède vocal et instrumental, au cours duquel furent interprétés : le Concerto numéro 2, de Mozart en ré majeur, flûte solo M. Maurice Baynaud ; Sarabande et Cortège, de H. Dutilleul, interprété au basson par le jeune Jean-Marc Fech, 1er prix du Conservatoire de Versailles, Mme Bounoure soprano du Capitole de Toulouse, interpréta la valse brillante de Liszt, Si tu le veux, de Ch. Kocchilin ; Je t'aime, de Johann Strauss ; Rose de Pécarie, de Hay de Wood et Olri-Blin de Pustalozza. Le piano d'accompagnement fut tenu par Mme Laya-Spellers, 1er prix d'honneur du Conservatoire de Roubaix, et Mlle Angéline Sarzi, lauréate du Conservatoire national de musique de Toulouse. La troisième partie fut meublée par la Lyre Narbonnaise qui interpréta une sélection sur Carmen de Bizet-Dupont. Les Goyescas de Granados et pour terminer, sous l'égide double, célèbre marche autrichienne de Wagner.

La Lyre Narbonnaise va continuer ses concerts d'été dans la cour du Palais des Archevêques de Narbonne avec des programmes variés, allant de Rossini à Meyerbeer, Mozart, Schubert, Wagner, etc. ; ses concerts se termineront à Gruissan-Plage et Narbonne-Plage fin juillet.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Compte rendu de la réunion annuelle par Soulier François, membre du Comité de direction de la FMM et président de la Philharmonie Sainte-Andréenne

C'est le samedi 22 mai 1971 que se déroulait à Villeneuve-les-Maguelone le congrès annuel des directeurs, présidents et délégués des Sociétés musicales du département de l'Hérault zone A. Cette réunion d'information avait été organisée avec soin par M. Audran, vice-président de l'Hérault. Il y apportait toute sa habileté, tout son dévouement et tout son dynamisme à la cause de nos musiques populaires.

C'est donc à 15 h. 30 que M. Gillet, maire, nous recevait dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Au bureau, à côté de M. le maire, on remarquait la présence de M. Audran, vice-président de l'Hérault zone A ; de M. Couderc, président directeur de l'Echo Villenavois, et de M. Soulier François, du Comité de direction de la Fédération Musicale du Midi et président de la Philharmonie Sainte-Andréenne qui faisait fonction de secrétaire de séance. M. le maire, après une allocution, donna la parole à M. Couderc qui s'était occupé de préparer cette réunion. Il adressa à l'assemblée le salut et les souhaits de bienvenue de la cité qui, pour nous recevoir dignement, avait revêtu un air immaculé de fête ; M. Audran prenait ensuite la parole, il remercia M. le maire du grand honneur qui nous était fait en présidant cette assemblée qui s'annonçait très féconde dans le cadre de l'amitié et de la familiarité ; il excusa notre président fédéral M. Sarzi, qui devait assister à notre réunion et à la même heure devait recevoir M. Kaufman, réalisateur de l'émission Musiciens du Soir, pour une audition de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur. Sur 29 sociétés

convoquées, 22 étaient présentes, et 4 excusées ; l'on passa ensuite à l'ordre du jour, plusieurs sujets furent évoqués, la question des assurances pour les sociétés, les fêtes musicales, les majorettes. Le livret confédéral pour les sociétés qui n'ont pas certains vœux ont été formulés. Pourquoi s'en-on supprimé la lecture à vue dans les concours ? L'on souhaite également que le morcelet de choix doit être à la volonté de chaque société ; et non imposé à choisir dans une liste, l'on a traité la question des récompenses ; s'il ne serait pas possible que les jeunes qui participent aux leçons du Conservatoire bénéficient d'un transport réduit ; que l'on apprenne le solfège à l'école maternelle et primaire, ce serait une œuvre éducatrice dans les rangs de l'enfance et de la jeunesse que notre Fédération voudrait amener à la musique pour rénover les sociétés musicales de nos villages, de nos communes, fournir à ces jeunes une raison de plus d'espérer, leur donner la possibilité de se réaliser eux-mêmes au travers d'un art qui surpasse tous les autres, en faire des hommes capables de rayonner dans la joie qu'apporte le trésor inépuisable de la musique ; l'on a aussi formulé l'espoir que le conseil général soucieux de la vie de nos sociétés musicales voudra bien considérer à nouveau le montant de la subvention et l'augmenter, afin que le département de l'Hérault devienne le flambeau de l'aide à la musique. Après cette assemblée l'on se dirigea vers une agréable table dressée dans la salle des fêtes afin d'y déguster un apéritif d'honneur offert par la municipalité aux congressistes. Cette réunion fut empreinte de cordialité par le bon esprit de camaraderie qui règne au foyer de notre Fédération. M. Soulier François se fit l'interprète de tous les congressistes en exprimant à nouveau à M. le maire, au président et aux organisateurs du congrès nos vifs remerciements pour la manifestation qui venait de se dérouler et dont nous emportons tous un excellent souvenir de Villeneuve-les-Maguelonne.

NORMANDIE

LISIEUX

A l'occasion de la foire-exposition, concert par l'Harmonie municipale sous la direction d'André Petit ; Monsieur de La Fayette, marche du film « La Fayette », S. Laurent ; La Source, Divertissement ; Pas de volles, Andante, par Jean-Paul Soubliou, Dans Circassienne, Léo Delibes ; Paso Flamenco, Suite ; Paso Doble, Boléro, Flamenco, K. Vlák ; Sérénade pour flûte et cor, A. Titi, solistes Jean-Claude Deslandes, Jean-Paul Soubliou ; My Fair Lady, Sélection, F. Loewe ; Trois Danses ; Danses des bouquetières, Mascara, Gopak, A. Khatchaturian.

oOo

Dans la crypte de la basilique, concert spirituel avec le concours de la Chorale Saint-Pierre, sous la direction de André Petit et de Bruno Courtieu, organiste.

Prélude et Fugue en la mineur, J.-S. Bach, grand orgue Bruno Courtieu ; Missa Brevis ; Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei, G. P. Palestrina ; Inter Vestibulum, A. Pertli ; Nos qui in hoc mundo, O. Lassus ; Trois Chorals ; Loué Sois-tu Jésus Christ, Seigneur Dieu, œuvre nous maintenant, Le Ciel, Jésus ma Jolie, J.-S. Bach, grand orgue ; Psalme LXXXIII, Ch.-M. Wildor ; Ave Verum, M. Dupré ; Méditation, J. Vauquer, grand orgue ; Alléluia du Messie, G.-F. Haendel ; Carillon de Longpont, L. Vierne, grand orgue ; Notre Père, Rimsky-Korsakov. À l'orgue de chœur, M. R. Thomas, président de l'Harmonie Municipale ; présentation, M. P. Adeline.

oOo

A l'occasion de la cérémonie traditionnelle du 18 juin, l'Harmonie Municipale sous la direction d'André Petit, avec la participation de la Fanfare « L'Avant-Garde » sous la direction d'André Hervé, a donné le superbe programme ci-après chaleureusement applaudi... mais copieusement arrosé !

Marche Lorraine, pas redoublé, L. Canne ; Tiroler Holzacker Buab'n, marche, J.-F. Wagner ; Rosamunde, Entracte et Air de Ballet, Fr. Schubert ; La Grande Duchesse de Gerolstein, sélection, J. Offenbach, bigle P. Antoine, trombone Ch. Leroy, trompette A. Leber ; Cherbourg, pas redoublé, P. André ; Concerto pour une voix, Saint-Preux, trompette A. Leber ; Paso Flamenco, suite ; Paso Doble, Boléro, Flamenco, K. Vlák ; Gopak, A. Khatchaturian ; Marche de la Garde Consulaire à Marengo.

oOo

Ecole Paul-Bert

Concert de l'Harmonie Municipale sous la direction de M. André Petit, avec la participation de la Chorale de l'école Paul-Bert, direction François Plassart et de l'Harmonie des élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

Programme : — Monsieur de La Fayette (marche du film), S. Laurent. — Paso Flamenco ; Paso-Doble, Boléro, Flamenco, K. Vlák. — Suite J. Krüger. — Le Roi s'amuse, Léo Delibes, par l'Harmonie des élèves de l'Ecole Municipale de Musique. — La Leçon de Chant, Cherubini. Dans les Prisons de Nantes, Chant Populaire. — Allons aux Vendanges, Harm. Paganini, par la Chorale de Paul-Bert. — My Fair Lady Sélection, F. Loewe. — La Flanquée de Robin, Adam de la Halle, par la Chorale et l'Harmonie. — Gopak, A. Khatchaturian.

DEVILLE-LES-ROUEN

Le mercredi 19 mai dernier, l'Orchestra Symphonique de Deville donnait son dernier concert de la saison 1970-71 en la salle du Centre Culturel Voltaire.

Ce gala était placé sous la présidence de M. Cozette, maire, et dirigé par M. Maurice Métayer. Nous nous étions également assurés les précieux concours de la Société Chorale « La Gamme » du Havre, placée sous la direction de M. Jean Lefebvre.

La présentation était assurée par M. Brunet, secrétaire. La première partie du programme débuta par la « Marche Triomphale » d'Athalia de Mendelssohn.

Vint ensuite la deuxième suite de l'Arlésienne de G. Bizet, avec successivement : a) Prélude ; b) Minuetto ; c) Adagietto ; d) Carillon. Ces pages toutes teintées de l'ambiance provençale nous permirent d'apprécier les soli de M. Stéphane Elie, saxo-alto et de Daniel Groult, J.-S. Bach ; Duo de la Cantate pour le 14ème dimanche après la Trinité, J.-S. Bach ; Choral final de la Passion selon Saint-Jean, J.-S. Bach ; Deep River, arrangement G. Aubanel, dans lequel nous appréciamus vivement la basse solo, M. Pierre Daune ; L'Apothéose facétieuse, V. d'Indy ; Idoménée, W.-A. Mozart.

Le public, séduit de toutes ces interprétations, applaudit chaleureusement, et à la demande générale, le ténor de la chorale, accompagné au piano, nous charma avec la cavatine d'Almaviva du Barbier de Séville.

Ainsi se termina cette première partie. Un vin d'honneur offert par la municipalité attendait chanteurs et musiciens dans la salle de bal voisine.

La seconde partie comportait quatre morceaux entièrement nouveaux au répertoire de l'OSD.

Ce fut tout d'abord une sélection sur l'opéra de Georges Gershwin, « Porgy and Bess » nous transportant au début de ce siècle.

M. François, notre dévoué président, prit alors la parole pour excuser les personnalités absentes et remercier les artisans de cette soirée, la chorale « La Gamme » du Havre particulièrement.

M. Métayer reprit sa baguette pour nous faire revenir tout au début du XVIIIème siècle en dirigeant la première suite de Symphonie de J.-J. Moutet (airs pour quintette à cordes, basson, hautbois, timbales et trompette) où il convient de souligner l'éclatante sonorité de M. Claude Lecoutre, professeur à l'école de musique.

Suivit la 3ème Danse Slave, d'une grande fraîcheur, de A. Dvorak et reflétant admirablement l'âme de la Tchecoslovaquie, pays natal du compositeur.

Et ce gala artistique se termina avec l'ouverture de la « Chauve-Souris » de J. Strauss.

Des applaudissements nourris saluèrent cette fin de soirée et, de bonne grâce, l'OSD donna en bis la deuxième partie de cette ouverture.

OISE

Magnifique succès de la Fête Fédérale 1971

Placée sous la présidence de M. Jacques Bruneau, préfet de l'Oise, s'est déroulée les 12 et 13 juin, dans l'accueillante ville de Béthisy-Saint-Pierre, décorée avec beaucoup de goût par tous les habitants, la fête fédérale 1971.

Dès le samedi soir, la fête commença.

Défilés et concerts furent donnés, cinq sociétés y participèrent.

Le dimanche ce fut le grand jour.

Après la réception des sociétés à 9 h. 30 à la salle des fêtes, eut lieu la remise du fanion fédéral. La délégation de la fanfare de Pont-Salut-Maxence qui le détenait depuis 1967, le remit en présence du président fédéral, à la délégation de la Lyre Musicale de Béthisy-Saint-Pierre.

M. J. Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, procéda ensuite à la remise des décorations.

C'est ainsi que MM. Bernard Caron et René Luc reçurent la médaille d'honneur de la FMO.

Georges Beaudouin, Henri Guet, Christian Picart, Roger Thirion et Jacques Weyman la médaille de bronze de la CMF.

Gilbert Leroy et Jean Meunier, la médaille d'argent de la CMF.

Albert Dufour, Noël Luc, René Pasquier, Guy Regnaud, Lucien Thomas et Albert Touchart, la médaille de vermeil de la CMF.

André Luc, la médaille des vétérans de la CMF.

La batterie de l'Harmonie de Noyon assura avec brio les sonneries réglementaires.

Des concerts furent donnés dans divers quartiers durant toute la matinée et à 12 h., eut lieu la réception des personnalités à l'Hôtel de Ville par M. Dransart, maire de Béthisy.

Parmi les personnalités on remarquait :

M. le docteur Dupuy, vice-président du conseil général de l'Oise ; MM. Joye, adjoint au maire de Béthisy ; Neumann, président de la FMO ; Duseigne, vice-président ; Bonnière, secrétaire général de la FMO ; Chaouffer, Molay, Petit, Pouchieu, Rucquois, membres du Comité

des instruments français de classe internationale



trompettes clarinettes saxophones trombones cors d'harmonie saxhorns tubas flûtes hautbois instruments à percussion cymbales instruments à cordes guitares classiques et de jazz instruments de fanfare batterie, sonnerie

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19^e - T. 206.69.80

En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... La perfection c'est COUESNON

té directeur de la FMO. MM. Chanut, Gautraut, Dubois, Seguin, Miche, Rochet, présidents des sociétés musicales de Creil, Eaudivillers, Noyon, Pont-Salut-Maxence, Venette, Thourotte ; Grenouillet, directeur de l'Institution Gabriel, Prévost de Campuis ; M. Fossard, président de la Lyre Musicale de Béthisy-Saint-Pierre, ainsi que les membres du conseil d'administration de cette société ; les membres du conseil municipal et les présidents des sociétés locales, etc. M. Dransart adressa des souhaits de bienvenue à toutes les personnalités. M. Neumann lui succéda et après avoir présenté les excuses de M. le préfet de l'Oise retenu par une obligation gouvernementale, remercia le maire de Béthisy-Saint-Pierre de l'accueil qui avait été réservé aux membres de la Fédération ainsi qu'à tous les membres des sociétés présentes. Un vin d'honneur clôtura cette réception.

Un imposant cortège se forma ensuite pour se rendre au monument aux morts.

L'Harmonie de Noyon ouvrait la marche suivie des drapeaux de toutes les sociétés locales et des personnalités.

Au monument aux morts, M. Dransart déposa la gerbe de la municipalité et M. Neumann, celle de la FMO. Le président fédéral fit observer une minute de silence à la mémoire des enfants de Béthisy-Saint-Pierre morts au champ d'honneur et de tous les musiciens et dirigeants de sociétés de musique disparus.

Les sonneries réglementaires et une vibrante « Marsillaise » furent exécutées par l'Harmonie de Noyon placée sous la direction de son dynamique chef, M. Vigny.

Puis ce fut le retour à l'Hôtel de Ville.

Tous les musiciens se retrouvèrent pour le déjeuner en commun alors qu'un banquet réunissait dans la salle de la « Vieille Boutillerie » les personnalités.

A l'issue de ce repas qui était présidé par le docteur Dupuy, vice-président du Conseil général de l'Oise, M. Dransart prit la parole.

Il ne cache pas sa grande satisfaction, bien justifiée d'ailleurs, car pour sa charmante cité, alors que la société de musique est plus que centenaire, c'était la première fois qu'avait lieu à Béthisy-Saint-Pierre la fête fédérale des sociétés de musique du département.

C'est en 1860 que naquit « La Fanfare » alors présidée par le Comte René de Lavault.

M. Jules Gotte en fut son dernier président, car en 1947 après la seconde guerre mondiale la fusion de « La Fanfare » et d'une deuxième société « L'Union Musicale » qui, elle, avait pris naissance en 1878, eut lieu.

De cette union est née « La Lyre Musicale ».

Le docteur Maurice Chopinet, maire, en assumait la présidence.

Depuis 1963, c'est M. Fossard qui est le président ; quant à la direction de cette formation de 35 exécutants, elle est assurée depuis 1958 par M. René Mouton.

M. Dransart rendit hommage aux dirigeants de la Lyre musicale à laquelle il apporte avec les membres de son conseil municipal un large soutien, ainsi qu'aux membres du Comité d'organisation de cette fête fédérale qui ont su mener à bien la lourde tâche qui leur avait été assignée.

Il adressa également ses félicitations à M. Ogier, professeur, qui dirige l'école de musique et ses 40 élèves.

M. Neumann, président de la Fédération lui succéda.

Il remercia le Conseil général de l'Oise et la municipalité de Béthisy-Saint-Pierre pour leur soutien financier. Il remercia chaleureusement les dirigeants des sociétés qui participèrent à cette fête, démontrant l'esprit fédéral qui les a animés en prêtant leur concours à cette grande manifestation d'amitié.

Le président fédéral ajoute : « Quand je dis « prêtant » c'est bien le terme, car vous avez répondu spontanément à l'appel du Comité directeur en venant sans prendre de cachet alors que vous pouviez profiter d'une sortie payante... C'est un geste qui vous honore ».

M. Neumann rendit également hommage à tous ceux qui, bénévolement, après leur travail, donnent de leur temps et font profiter de leurs connaissances ceux qui veulent apprendre la musique, permettant ainsi aux sociétés de maintenir leur activité.

Il parla de l'éducation musicale à l'école mais il mit l'accent surtout sur les éducateurs locaux qui seront encore pour longtemps, fit-il remarquer, les formateurs principaux des sociétés de musique populaires.

Puis après avoir parlé des centres d'examen fédéraux, il assura toutes les sociétés de son soutien et de celui des membres du comité directeur en souhaitant prospérité à toutes les sociétés.

Le vice-président du Conseil général termina la série des discours en félicitant tous ceux qui se dévouent pour ce bel art qu'est la musique et en assurant le président fédéral de l'appui du Conseil général de l'Oise.

Des concerts dans divers endroits de la ville eurent lieu à nouveau et, vers 16 h., un imposant et impeccable défilé général à travers la ville amena, sous de chaleureux applaudissements du nombreux public placé tout au long du parcours, les sociétés sur la grande place des fêtes.

Tous les musiciens rassemblés interprétèrent le morceau d'ensemble sous la baguette de M. René Mouton, chef de la Lyre Musicale de Béthisy-Saint-Pierre et la « Marsillaise » sous la direction de M. Neumann, président fédéral.

Après avoir félicité les musiciens, M. Neumann présenta la société musicale de l'Institution Gabriel Prévost de Campuis qui, sous la baguette de son chef, M. Simon, donna le concert d'honneur.

— SOCIÉTÉS DE MUSIQUE —
Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos amis, à vos membres honoraires un CALENDRIER Personnalisé à votre Société Demandez catalogue et échantillons à l'Imprimerie SIMATIS 42 - SAINT-ETIENNE



An programme : Dans les rues d'Antibes : Fantaisie sur Carmen ; Oh ! Champs-Élysées ; Dixieland Revel ; un extrait de l'Arlésienne, et le Final du 2ème acte d'Aïda.
Ce fut une très belle journée dont la réussite fut éclatante.
L'organisation, la tenue, la présentation des musiciens des 16 sociétés qui ont participé à cette grande fête musicale et l'exécution de tous les concerts ont été remarquables. Tous peuvent être fiers de cette fête fédérale 1971 qui marquera dans les annales de la Fédération Musicale de l'Oise.

OUEST

CERIZAY

Concours national du 23 mai

Le reporter d'un journal régional écrit, à propos de l'organisation : « on a frôlé la perfection ». Nous pouvons dire, quant à nous, que cette perfection a été atteinte.

Un jury d'une haute compétence, présidé par M. Sauzède, devait examiner vingt-neuf sociétés que l'organisateur avait dynamiquement dévoué. M. Tarteau Alexis, président de l'Union Musicale de Cerizay, avait groupées dans sa cité accueillante, en ce dimanche de mai.
M. Dhumeau, président de la FSMO, saluant les nombreuses personnalités (que nous ne pouvons pas citer ici) devait dire combien Cerizay réalise avec bonheur la devise du département : « Terre de tradition et de bon accueil... De ces combats de la machine, je sais d'avance le nom du grand vainqueur, dit-il, c'est la Musique Populaire ».

Le programme se déroula comme prévu : concours d'exécution, cérémonie au monument aux morts, défilé, festival.

Ce festival débutait par une vibrante Marsillaise, et une société par jury de concours se produisait. Nous avons remarqué particulièrement les sociétés hors-concours : Juniors de Châtelleraut et de Niort, et l'Harmonie de Niort, sous la baguette de M. Thomas.

Et le stade, archi-comble, retenait des échos du morceau d'ensemble : Le Fuy-Pallé (éditions Robert Martin) dirigé par l'auteur lui-même. M. André Sauzède, morceau fort bien « enlevé » et applaudi, sous l'impulsion de l'Harmonie des Sables-d'Olonne, quand le palmarès fut proclamé par M. Alexis Tarteau : « héros » de cette mémorable journée.

Dans ce palmarès, il nous faut souligner particulièrement les auditions des Harmonies des Sables-d'Olonne et de Melle, de même que les productions de nombreux groupes de majorettes et de toutes les sociétés qui, selon leurs effectifs ou leur bonne volonté, ont œuvré pour le succès de cette manifestation, prouvant que la Musique Populaire est toujours vivante...

Le Festival de La Ferrière

Pour le 45ème anniversaire de sa fondation, la société « Les Amis Réunis » (directeur M. Fousse, président M. Gele) avait organisé dans cette localité, un festival rassemblant 53 sociétés, soit 500 exécutants et de nombreuses majorettes. Ce festival s'est déroulé devant un public nombreux, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber pendant toute la journée.

Cette belle manifestation était placée sous le patronage de la CMP et de la FSMO représentées par M. André Sauzède, compositeur, directeur de la Société des Concerts de Thouars, et président de l'Union départementale des Sociétés musicales des Deux-Sèvres.

M. Sauzède était également président du jury, assisté de M. Thomas, directeur de l'École de Musique de Niort et de M. Trux, directeur de la Chorale de Thénacé.

Après l'audition des sociétés, la lecture du palmarès, et l'exécution du morceau d'ensemble sous la direction de M. Fousse, cette journée consacrée à la Musique Populaire, devait se terminer par la magnifique audition de l'une des meilleures sociétés des Deux-Sèvres, l'Harmonie de Niort, dirigée par son chef M. Thomas.

LA ROCHE-SUR-YON

La Société Philharmonique a participé le 30 mai dernier au concours international de Châteaubriant (Fédération Bretagne-Anjou).

La Batterie-Fanfare se présentait en 1ère division, groupe A (fanfare d'accompagnement) et a obtenu un 1er prix ascendant avec félicitations du directeur.

L'Harmonie se présentait en division excellence B. Elle a été confirmée dans ce classement par un premier prix à l'unanimité avec félicitations au directeur.

Union Départementale de la Vienne

BUXEROLLES (banlieue de Poitiers)

Un exemple

L'aménagement des loisirs des jeunes, surtout dans les zones de forte concentration urbaine est un des problèmes majeurs de notre civilisation. L'Harmonie Municipale et l'École de Musique du Planty apportent à cette question une contribution originale.

Il faut remonter à 1951 pour trouver l'origine de l'Harmonie, puis c'est un développement rapide, parallèlement à l'extension des Castors. L'augmentation du nombre des participants va alors de pair avec un élargissement du niveau musical.

L'École de Musique du Planty, sous la direction éclairée de M. Pierre Sabourin, aidé de quelques dévoués professeurs, assure une remarquable formation musicale.

90 ELEVES DE 7 A 14 ANS.

Ces élèves suivent des cours de solfège, chantent dans la chorale et apprennent l'instrument de leur

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	295	365
CORNET, si b	380	450
BUGLE, si b	426	510
ALTO, mi b	565	675
BARYTON, si b	650	830
BASSE, si b à 4 pistons	995	1.215
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	2.995	3.835
TROMBONE à coulisse	495	595
TROMBONE à pistons	695	815

LAQUES OR
CLES CHROMÉES

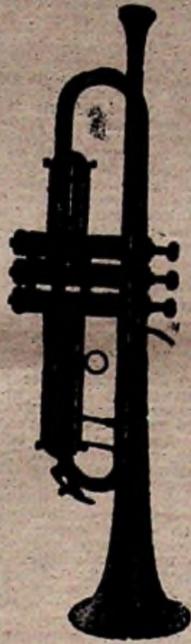
SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	895
SAXO TENOR, si b	1.080
SAXO BARYTON, mi b	1.850
CLARINETTE, si b, super ébène	426
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	495

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Qu'une cinquantaine de jeunes musiciens trouvés et formés sur place se portent ainsi au niveau des grandes formations d'harmonie symphonique est une chance et un honneur pour la région, mais aussi, comme le confiait M. Chailley à l'issue du concert, un service pour la musique.

Il reste désormais à cette société à se faire entendre plus souvent, et dans des conditions d'écoute aussi satisfaisantes que celles de Montévrain.

Une bonne soirée pour l'Harmonie de Thorigny... Oui. Mais surtout une grande étape...

Que soient remerciés les organisateurs de la Semaine Sportive et Culturelle d'avoir permis cette soirée d'un haut niveau.

SUD-EST

21ème CONGRES-FESTIVAL du 6 juin 71 de l'Union Départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par l'Union Musicale d'Ambérieu-en-Bugey, avec le concours des sociétés de la Fédération des bords de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey

C'est dans la salle de la magnifique caserne des sapeurs-pompiers qu'à 9 h. 30 s'ouvrit le 21ème congrès de l'Union départementale. Plus de cinquante présidents ou délégués étaient présents lorsque M. Emile Bouvard, vice-président remplaçant M. Antoine Mallet, président empêché et excusé, déclara le congrès ouvert. On notait à ses côtés la présence de MM. Ducrot, membre et délégué de la Fédération du Sud-Est remplaçant le président Gabriel Rolando qui, pour la première fois, était absent pour raison de santé ; Liot, conseiller général du canton de Poncin ; Pierre Dupont, secrétaire général de l'Union ; Raquet, président du comité technique de l'Ain ; Goral, trésorier départemental ; Robert, ex-directeur du Conservatoire de Lyon.

C'est M. Buy, maire d'Ambérieu, qui prit tout d'abord la parole pour les remerciements et les souhaits de bienvenue habituels et, après lui, M. Bouvard donna lecture d'une lettre du président Mallet entré récemment en clinique et d'autant plus navré de son absence qu'il est à la fois président de l'Union dont c'est le congrès et de la Fédération des bords de l'Ain, organisatrice du festival. Il excusa également notre ami Gabriel Rolando et souligna avec regret combien ces 2 absences sans peser sur le congrès et adossa sans plus tarder des souhaits de guérison à ces deux éminents présidents. Il présenta ensuite les excuses de MM. Dupizat, préfet de l'Ain, qui sera suppléé par M. Bonifas, sous-préfet de Bellec ; Anthoz, secrétaire d'Etat au Tourisme ; Maître Navel, président de la Fédération des Dombes ; Chanet, maire de Bellegarde et membre du comité directeur de l'Union ; Pellissier, président de la Fédération du Bugey et regretta l'absence de Mme Montillet, l'alerte doyenne de la musique de l'Ain, une décoration digne de celle des Bugey. Il salua la mémoire des musiciens disparus et, en particulier, celle de MM. Favellet, Fataz, Georges Bogey, l'actif secrétaire de la Fédération du Pays de Gex auquel M. Dupont devait rendre un hommage tout spécial. Puis il donna la parole au secrétaire général pour le compte rendu d'activité de l'Union. Avec l'assentiment du congrès, M. Dupont ne donna lecture que d'une partie du compte rendu du congrès de Saint-Rambert-en-Bugey qui a paru in-extenso dans le journal de la CMP (ce raccourci étant commandé par un ordre du jour chargé qui limite le temps). Le secrétaire aborde immédiatement le compte rendu d'activités des sociétés pour l'année 1970. Il regrette vivement que les chiffres qu'il va citer ne soient pas le reflet exact et complet de la vie de la musique, dans l'Ain puisque la moitié des sociétés n'ont pas pris la peine légère de répondre au questionnaire qui a été adressé à toutes, soit directement, soit par le canal des Fédérations et Groupements. Malgré cette carence coupable, le bilan est positif. Il cite au tableau d'honneur les sociétés qui font un effort particulier pour la formation des jeunes : Bellegarde avec 110 élèves pour 44 exécutants ; Ceyzériat, 43 élèves pour 25 exécutants ; Manziat, 43 élèves pour 35 exécutants ; Chalarnat, 41 élèves pour 21 exécutants ; Follat, 38 élèves pour 22 exécutants ; La Boisse, 93 élèves pour 15 exécutants ; Virieu-le-Grand, 38 élèves pour 15 adultes ; Orchestre Symphonique d'Ambérieu, 38 élèves pour 15 exécutants. Il associe à cet hommage les sociétés actives de Langieu, Trévoux, Miribel, Lent, Vornas, Seyssel, Peyrieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Saint-Etienne-du-Bols, etc. à qui il adresse les félicitations et les remerciements de l'Union départementale pour le bel effort qu'elles accomplissent. Et, maintenant place aux chiffres (qu'il conviendrait plutôt de doubler, puisqu'ils représentent le bilan de la moitié de nos sociétés) : 1.149 exécutants, 855 élèves en solfège et 331 en instruments, 229 lauréats aux examens de solfège et 126 en instruments, 1.274 répétitions pour un total de 2.933 heures de travail auxquelles il faut ajouter 157 répétitions particulières aux élèves avec 249 heures de cours. Le bilan fut également ressortir l'organisation de 230 concerts, 205 défilés, 117 concours à des œuvres diverses, 103 réunions administratives.

Et ne sont pas compris dans ces chiffres : le nombre de séances et d'heures consacrées aux formations de Juniors des bords de l'Ain et du Bugey, ni le nombre d'heures des examens de solfège et d'instruments

choix : violon, flûte, hautbois, trompette, clarinette, saxophone, etc. Le programme de l'enseignement qui leur est donné est défini par la Confédération Musicale de France et ils subissent des examens devant le jury de la FSMO.

Nul n'ignore les difficultés de l'enseignement musical : un solfège ardu, lourd et pénible qui devient rapidement la bête noire des apprentis musiciens et les premiers balbutiements sur l'instrument qui ne veut bien souvent et, désespérément ne donner que des « canards ».

La solution parfaite de ces problèmes n'existe pas. Le solfège est la base de toute interprétation et de même de toute compréhension de la musique ; par ailleurs tous les instrumentistes ont connu les difficultés du travail des premiers mois. C'est ici qu'apparaît le rôle considérable de l'enseignant qui modèle pour la vie son élève.

Au-delà de la technique le professeur se doit d'enseigner patience et espoir ; il doit montrer au jeune instrumentiste que son travail débouche sur quelque chose de concret.

UNE PRATIQUE PRECOCE DE L'ORCHESTRE

Ce problème a très bien été compris à Buxerolles et M. Sabourin — conformément aux directives de M. Landowski, directeur de la musique au ministère des Affaires Culturelles — demande très tôt aux élèves de faire de la musique d'ensemble, « la pratique de l'orchestre étant connue dans le sport collectif, une école de discipline ».

Dès l'âge de 9 ou 10 ans, les enfants sont groupés pour exécuter une partie au sein d'un petit ensemble. On voit l'intérêt de la formule, les enfants étant formés très tôt à la polyphonie qui leur aurait posé plus tard, beaucoup plus de problèmes. Par ailleurs, le fait de se retrouver ensemble pour contribuer à la création d'une œuvre à plusieurs parties est pour eux quelque chose de passionnant qui permet d'oublier la technique rébarbative du solfège.

UN ORCHESTRE DE 44 MEMBRES DE MOINS DE 14 ANS

Actuellement l'orchestre de l'école de musique groupe 44 exécutants dont la moyenne d'âge est inférieure à 14 ans. Les plus âgés et les plus « forts » sont dirigés vers l'Harmonie, couronnement de leurs efforts. A chaque concert de l'Harmonie, cet orchestre de jeunes assure lui-même une partie importante du programme. Pour compléter ses activités l'Harmonie offre à ses jeunes la possibilité d'échanges internationaux avec les jeunes de Buxtehude, près Hambourg (Allemagne). Cette année une rencontre aura lieu du 1er au 10 août avec participation à de nombreux concerts et à un festival de musique populaire dans la propriété personnelle du Duc d'Edimbourg, près de Brème.

A titre indicatif et pour bien montrer que toutes les sociétés peuvent suivre ces exemples voilà quelques formations juniors de nos sociétés de la Vienne : formations d'orchestre ou formations réduites : trio, quatuor, quintette, etc., instruments classiques ou modernes, formations souvent spontanées de jeunes qui se réunissent pour faire de la musique : Buxerolles, Curay, Châtelleraut, Chauvigny, Couhé-Vérac, Loudun, Lusignan, Mirebeau.

Assemblée générale annuelle de l'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne du 20 mai 1971 à Civray

65 personnes dont 33 jeunes représentèrent 27 sociétés.

Après le mot du président et la lecture du PV de l'AG de 1970 à Buxerolles, le président présente le rapport moral de l'UD pour l'année 1970-71.

Deux festivals, Couhé-Vérac et Chauvigny où l'on a constaté l'élévation du niveau musical et une importante participation des jeunes. Le développement de nos écoles de musique commence à porter ses fruits.

Les examens en 1970 se sont déroulés dans 18 centres (900 élèves). Un hommage est rendu au Conseil général pour la subvention qu'il alloue à l'UD.

Le président remercie les sociétés pour l'importante délégation envoyée au congrès de Fontenay-le-Comte, congrès qui a reformulé les statuts de la FSMO en démocratisant la représentation et en ouvrant toute grande la porte à notre belle jeunesse.

Le président de l'UD assumant la présidence de la Fédération, demande qu'on veuille bien le suppléer à la présidence de l'Union.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

convoquée dans le but d'adapter et de modifier les statuts de l'UD.

L'article 6 est modifié : Le Comité de direction de l'Association est composé de 9 membres au moins et de 13 membres au plus, élus au scrutin secret pour 3 ans, assistés de 3 délégués désignés par la Commission des jeunes prévus à l'article 6 bis. Suppression du paragraphe relatif à l'inéligibilité.

Le comité élit son bureau au scrutin secret, composé de 1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier.

Le Comité désigne chaque année 4 de ses membres (3 titulaires et 1 suppléant) pour faire partie du CD de la Fédération. Le reste de l'article est inchangé.

ARTICLE 6 bis (NOUVEL ARTICLE)
Une commission dite « des Jeunes » est constituée par tous les représentants présents à l'AG sans limite d'âge impérative mais restant dans l'acceptation du terme « jeune ».

Cette commission désignera :
a) son animateur ;
b) 2 représentants qui, avec l'animateur, assisteront aux réunions du CD de l'UD pour présenter et défendre les vœux de la commission ;
c) un ou plusieurs représentants âgés de 18 ans au minimum qui fera (ont) partie de la Commission des jeunes de la FSMO.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FINANCES
Le trésorier Videau présente le bilan de l'exercice 1969-1970. L'assemblée établit le budget 1970-1971 qui s'équilibre à 5.066,85 F.

COMITE DIRECTEUR
En application des nouveaux statuts, le CD est porté à 12 membres. Pour compléter ce comité 4 nouveaux membres sont élus :

MM. Braguer Gaston, Saint-Gervais ; Fourré Louis, Neuville-du-Poitou ; Micheau Christian, Curay ; Vergnaud René, Saint-Julien-l'Arç, BUREAU
Un nouveau bureau est constitué :

Président, Dhumeau Robert ; vice-présidents, Hélène Marcel, Videau Pierre ; secrétaire, Sabourin Pierre ; trésorier, Braguer Gaston.

Le président Dhumeau étant également président de la FSMO, ses fonctions départementales seront assurées par les 2 vice-présidents.

JOURNEE DE TRAVAIL ET D'INFORMATION

M. Sabourin est chargé de se mettre en rapport avec M. Robert, chef de service départemental jeunesse et Sports pour organiser dans le cadre du CREPS de Boivre, début 1971, une journée d'étude, instruments proposés : trompettes et flûte.

COMMISSION DES JEUNES

1) Animateur : Dalus Jim, à Chauvigny qui fera partie de la commission des jeunes de la FSMO.

2) Délégués : Lancelo Thierry à Curay, Brion Annie à Mirebeau.

Vœu de cette commission entériné par l'AG, week-end musical à Boivre fin septembre, entre jeunes.

MANIFESTATIONS DANS LA VIENNE POUR 1972

a) Congrès de la FSMO à Civray.

b) Assemblée générale et festival départemental à Mirebeau (en principe).

c) Le CD se réunira à Saint-Georges.

VŒUX

Le président de l'Harmonie de Chauvigny demande que l'UD et la FSMO interviennent pour que les manifestations musicales de nos sociétés (concerts, festivals), soient exonérées de la TVA.

SEINE-ET-MARNE

THORIGNY

Une bonne soirée pour l'Harmonie

Le concert donné vendredi 4 juin par M. Roland Neuranter et ses musiciens dans l'église de Montévrain a obtenu un franc succès sur plusieurs plans.

Les œuvres choisis (Meyerbeer, Mozart, Sibéllius, Beethoven, Rachmaninoff, Weber) se sont révélées parfaitement adaptées à l'acoustique d'une grande nef.

Le public s'était rendu nombreux au concert et la nef et les deux travées latérales étaient occupées par des personnes de tout âge parfaitement averties — ce qui montre les perspectives pour l'avenir de la musique classique dans notre région.

Des personnalités de premier plan avaient bien voulu honorer la soirée de leur présence. Parmi elles M. Jacques Chailley, directeur de la Schola Cantorum, de la Faculté de Musique, des Jeunes Musicales de France, compositeur contemporain éminent et écrivain musicologique de notoriété internationale.

L'Harmonie de Thorigny, en somme, par les dimensions du programme et de l'interprétation, a surpris les personnes présentes. Disons qu'elle s'est surtout fait connaître à la majorité d'entre elles.

Musiques, Majorettes, Pour votre habillement...

ADRESSEZ-VOUS A UN SPECIALISTE

Sans engagement de votre part, demandez notre catalogue avec échantillons

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne, 75 - PARIS-8ème - 522-34-00

des sociétés ou fédérations et des examens fédéraux dits moyen B qui ont lieu au chef-lieu du département.

L'exposé du secrétaire général est longuement applaudi et après que le président Bouvard ait remercié M. Dupont pour le travail qu'il fait, c'est M. Raquet, président du Comité technique, qui résume les travaux de l'organisation qu'il anime.

« Le Comité technique de l'UD s'est réuni à deux reprises au cours de l'année écoulée et ces intéressantes réunions ont permis l'élaboration par les délégués techniques des programmes d'examen fédéraux. L'innovation, cette année, consistait à unifier les épreuves dans tous les centres d'examen aussi bien pour la lecture, la théorie, la dictée que pour les disciplines instrumentales.

Malgré les difficultés rencontrées, ces examens se dérouleront dans d'assez bonnes conditions, les programmes envoyés par les soins du secrétaire de l'Union départementale comportaient le maximum de renseignements afin de faciliter la notation des différentes épreuves.

L'examen moyen fédéral s'est déroulé le samedi 5 juin à l'école municipale de musique de Bourg, 14 candidats se présentèrent pour les épreuves de solfège et 15 pour l'épreuve instrumentale. Les centres représentés étaient, dans l'ordre d'importance: Bellemeuse, Lagnieu, Virieu-le-Grand et Belley.

La présidence du jury des épreuves de solfège était assurée par M. Robert, président du Comité technique de la Fédération du Sud-Est. Le jury des instruments vient d'être composé de MM. Bon, Goyard, Abrial et Raquet.

Il convient de féliciter ces jeunes gens et jeunes filles qui n'ont pas hésité à effectuer de longs déplacements. En général, le niveau des examens a été, dans l'ensemble, assez satisfaisant, bien que dans de nombreux centres, certaines matières n'ont pu être données, notamment en ce qui concerne la dictée.

Il faut en effet que chaque centre d'examen applique l'intégralité du programme si l'on veut donner à tous les candidats les mêmes chances de réussite.

Le président du Comité technique termine en souhaitant: « Une plus grande participation des délégués techniques aux réunions du Comité (rappel de la 3ème résolution votée par le congrès de Saint-Rambert l'an dernier).

L'encouragement adressé à chaque moniteur ou instructeur à chercher le contact des échanges avec d'autres professeurs afin d'améliorer encore les méthodes pédagogiques et garantir pour chaque élève des résultats meilleurs.

Exposé de M. Robert sur le développement des écoles de musique dans l'Ain.

Après M. Raquet, le congrès, vivement intéressé, entend un remarquable exposé de M. Robert que ce dernier a bien voulu condenser pour ce rapport. Regrettons toutefois que la chaleur convalescente et la foi de l'orateur n'apparaissent pas dans les lignes qui suivent.

Statut national des moniteurs et chefs de musique des sociétés adhérentes à la CMF.

Création dans les écoles de musique urbaines d'un cours de direction comprenant les diverses disciplines nécessaires à cette fonction et groupant les élèves des sociétés ayant une récompense ou supérieur.

Envisager pour ces futurs moniteurs et chefs des situations à plein temps, sous la forme de cours et de directions itinérantes.

Établir sur le plan national la rémunération de ces postes et les placer dans le cadre des employés communaux avec les avantages de ces derniers (indice, promotion, etc.); la promotion pouvant être faite par le classement de la société.

Étude en commun des programmes, concerts et audition cantonale ECOLES DE MUSIQUE URBAINES

Une école centrale dans un rayon de 25 kilomètres chargée de gérer et d'alimenter les cours de sociétés. Formation pédagogique des postulants pour les différentes disciplines: solfège et instruments. Cours groupant les éléments ayant été sanctionnés par examen. Les professeurs et directeurs itinérants seront chargés de cours dans les sociétés et recevront en plus de la rémunération fixée une prime de déplacement. Les programmes et les épreuves seront établis par les soins de la CMF.

Réunion annuelle de tous ces professeurs sur le plan national lors du congrès de la CMF.

ORGANISATION La rétribution des moniteurs et chefs est faite par les soins de chaque société à l'école de musique urbaine selon le tarif des heures effectuées. La prime de déplacement est effectuée par les soins de l'école de musique urbaine. Les moniteurs et chefs de musique sont placés sous le contrôle du directeur de l'école de musique urbaine assisté par tous les présidents des sociétés intéressées.

d'un conseil d'administration groupant EXAMENS FEDERAUX

1) Constitution d'un jury de trois membres par discipline; 2) Tests identiques des jurés; 3) Tests précédant les épreuves imposées; 4) Correction identique des épreuves écrites; 5) Réalisation des épreuves imposées selon le principe de dédoublement.

TESTS Pour le préparatoire A: chant sur les notes de l'accord. Dix notes sont imposées; chaque note fautive est corrigée et déduit un point. L'épreuve imposée sera arrêtée dès la première erreur et les points obtenus ajoutés à ceux du test.

Pour le préparatoire B: Identique sur Do, Mi, Sol, Do, Mi. Pour l'élémentaire A: sur 10 notes conjointes. Pour l'élémentaire B: 5 intervalles.

Pour la CM A: 5 notes avec Dièse et 5 notes avec bémol. Pour le CM B: 5 notes (2 dièses), 5 notes (2 bémols).

Tests cours d'instruments: Justesse et sonorité. Cours préparatoire: Donner à l'élève avec l'instrument le nom d'une note à reproduire et lui faire accorder, tenir le son pour juger de la sonorité.

Cours élémentaire: Faire trouver à l'élève une note jouée et lui faire accorder.

Cours moyen: Faire trouver à l'élève trois notes altérées et les faire accorder (un par registre). Notation de ce test sur 10 et ajouter à ces points ceux obtenus à l'épreuve imposée.

Ce projet est à l'étude et s'il se réalise, le département de l'Ain sera pour l'ensemble de la France un département pilote.

COMPTE RENDU FINANCIER ET PROJET DE BUDGET

Quand les applaudissements ponctuant l'exposé de M. Robert se furent éteints, le président Bouvard donna la parole à M. Goral, trésorier pour le compte rendu financier de l'année 1970. Sans entrer dans le détail, disons que les recettes se sont élevées à 35.327 F 62 et les dépenses à 20.867 F 60. L'avoir de l'Union est donc de 14.460 F 02.

Quant au projet de budget 1971, il s'équilibre avec 22.640 F de recettes et de dépenses. Compte rendu financier et projet sont adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR DE L'UNION

M. Dupont indique que l'ordre du jour du congrès appelle l'élection des membres dont le pouvoir est arrêté à expiration. Ce sont MM. Mallet, Pélassier, Luginier et Barlet. Aucune candidature n'ayant lieu et ces membres étant rééligibles, le président Bouvard propose au congrès le renouvellement de leur mandat: les quatre sortants sont réélus à l'unanimité pour trois ans.

RESOLUTIONS ET VŒUX

Le secrétaire général propose aux congressistes les décisions suivantes qui sont toutes adoptées:

1ère Résolution. — Les sociétés musicales de l'Union départementale de l'Ain, réunies en congrès le 6 juin à Ambérieu-en-Bugey, après lecture du rapport moral, du compte rendu d'activités, du compte rendu financier de 1970 et du projet de budget de 1971, approuvent ces rapports et comptes rendus ou projets.

2ème Résolution. — Le congrès maintient la subvention de 1.300 F à la société organisatrice du congrès-festival, la subvention de 57 F aux sociétés adhérentes à l'Union, la subvention de 17 F aux sociétés de tambours et de clairons adhérentes à l'Union, au titre de prime de fidélité. La retenue de 10 F aux sociétés non présentes ou représentées au congrès est maintenue.

3ème Résolution. — Il est rappelé aux sociétés que le dépôt de tous projets doit être adressé au président 20 jours avant le congrès. Il est également demandé aux délégués techniques d'assister aux réunions du Comité technique départemental et surtout à celle qui a lieu à Ambérieu fin octobre - début de novembre.

4ème Résolution. — Il est fait une obligation aux sociétés d'adresser au secrétaire général le compte rendu d'activité qui leur est propre. La retenue de 10 F votée par le congrès de 1970 à Saint-Rambert à l'encontre des sociétés défallantes est maintenue et sera appliquée dès cette année.

La subvention aux sociétés ayant fait des cours est maintenue. Le montant de cette subvention sera déterminé en fonction du nombre de lauréats bénéficiaires. Une subvention variable suivant le même critère et la distance parcourue sera attribuée aux sociétés présentant des candidats aux examens fédéraux moyen B à Bourg.

5ème Résolution. — Les membres du congrès de 1971 adressent à M. le préfet, à M. le président du Conseil général et aux membres de cette assemblée leur vive gratitude pour l'aide morale et financière apportée au développement de la musique de l'Ain.

6ème Résolution. — Le congrès

adresse à M. le maire d'Ambérieu, à son conseil municipal, à la population et à la société «L'Union Musicale» ses vifs remerciements et ses félicitations pour l'organisation de ce 21ème congrès.

7ème Résolution. — Les congressistes unanimes regrettent l'absence pour maladie des présidents Gabriel Rolando et Antoine Mallet et leur adressent leurs vœux affectueux de prompt et complet rétablissement.

8ème Résolution: Le congrès renouvelle le mandat pour trois ans des membres de son Comité directeur dont le pouvoir est arrivé à expiration: MM. Mallet, Pélassier, Luginier et Barlet.

9ème Résolution. — Le congrès de 1971 aura lieu à Fellens à la date de principe du 17 mai. Le congrès de 1972 aura lieu dans le pays de Gex. MANIFESTATION AU MONUMENT AUX MORTS ET BANQUET

A l'appel du président Nicollet, les musiciens des douze sociétés de la Fédération des bords de l'Ain auxquels se joignent les musiciens de la Clique de Douvres se rassemblent après un défilé imposant et parfaitement ordonné devant le monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie émouvante du dépôt de gerbes. La clique assure les sonneries tandis que c'est l'Amicale Lyrique de Chalambert qui exécute la Marseillaise. Personnalités et musiciens se rendent alors à la mairie où la municipalité offre un vin d'honneur. C'est l'occasion pour M. Buy, maire, de saluer toutes les personnes présentes, de remercier les uns et les autres et de dire que la municipalité qu'il a l'honneur de diriger est toute acquise à l'essor de la musique, cet art populaire et enrichissant.

Puis on se dirige vers le restaurant Marchand où, en prélude à un excellent menu, MM. Nicollet, président de la société musicale d'Ambérieu, Ducrot, représentant la Fédération du Sud-Est; Bouvard, président de la Fédération Bresse-Revermont et vice-président de l'UD; de la Verpillière, député-maire de Lagnieu; Rouffiac, sous-préfet de Belley prononcent des allocutions très applaudies et dont certaines ne manquent pas d'un certain humour. A la table d'honneur, outre ces personnalités, on note la présence de Mme Cordier, présidente d'honneur de l'Union Musicale; de MM. Tournier-Billon, Lamarche, Liot, Boyon, conseillers généraux, etc. Le repas fut apprécié et fait honneur au restaurateur.

UN BRILLANT FESTIVAL GATE PAR LA PLUIE

C'est par un magistrat défilé en étoile que les sociétés se réunissent sur la place publique où un podium a été aménagé. Les majorettes de l'Amicale Jules-Ferry précèdent les musiciens et se produisent avec talent dans des évolutions et danses pleines de grâce. Puis, après l'exécution sous la baguette de M. Lyaudy du morceau d'ensemble brillamment enlevé, les musiciens de la Diane des Grangeons de Douvres se font applaudir. Le ciel se couvre de plus en plus et la menace de l'orage éclate dès que la Lyre du Bugey de Saint-Jean-le-Vieux et la Denaisante d'Ambrozy aient joué « Sur un Marché Fersau » et « Attila » dirigés par M. Chancel.

Sagement et en prévision de la pluie, les organisateurs ont prévu un repli. C'est dans la salle du gymnase que les auditeurs pourront applaudir la suite du magnifique programme instrumental avec La Vigneronne de Cordon qui jouera sous la conduite du chef Louis Barlet. « La Danseuse aux Étoiles » de Vincent Scotto, arrangement de Delbecq. Nous nous bornerons à citer la suite d'après le programme:

— L'Amicale Lyrique de Chalambert dirigée par M. Besançon avec « Kansas-City », fantaisie de John Darling.

— L'Espérance Neuvilloise, directeur M. Bourbon avec « Présence de

Verchuren (arrangement de Delbecq).

— La Lyre Dompierroise, directeur M. Comtet, avec « Au Pays Alsacien », de Frédéric Ball.

— Les Enfants du Revermont, directeur M. Cheuc, avec « Norma », fantaisie sur l'opéra de Bellini, arrangement de Piffis.

— La Lyre Fraternelle de Mérlignat, directeur M. Eyrard avec « La Vallée des Roses », fantaisie de Champel.

— La Fanfare de Pont-d'Ain, directeur M. Blandon avec « Cortège de Ballet » de Avon.

Un magnifique programme que devait clore un second morceau d'ensemble « Salut au Président » de Champel qui fut pendant au début « Soyez les bienvenus » de Daniel Blandon. Et pour la satisfaction des auditeurs-spectateurs, signalons que les majorettes entrécoupèrent de leurs gracieuses évolutions un programme musical qui fut le plus grand honneur aux excellents instrumentistes de la Fédération des bords de l'Ain. Tous et toutes ont droit à nos plus vives et chaleureuses félicitations... sans omettre l'orchestre Paul Gérard qui, pour terminer cette grande journée de la musique, anima le soir un grand bal au dancing couvert Luxor près de la gare d'Ambérieu.

Le SG: Pierre DUPONT.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

à l'organisation et à la réussite de cette journée, en particulier Mme et M. Guillemin qui se dévouent pour le développement de la musique populaire dans le carmaux.

Le XIIIème Festival de Musique Malgré les caprices du temps, malgré la grisaille du ciel qui devrait sur Bratexte et sa région de nombreux ondes orangeuses, les musiciens n'ont pas perdu courage et ont essayé, avec les moyens mis à leur disposition, de passer outre.

Notre XIIIème festival-concours de musique de la Fédération a eu lieu à Bratexte les 22 et 23 mai 1971.

Dès le samedi soir, l'incandescence du temps n'a pas permis le défilé de la « Municipalité Graulhetoise », dirigée par M. Rouyre. Le concert de l'Union Musicale de Graulhet, sous la direction de M. Dondoyne, fut donné en l'église Notre-Dame de Beaulieu. L'exceptionnelle résonance, due aux voûtes de l'édifice ne fit qu'accroître davantage l'excellence de l'audition (surtout lorsque les « cliquarts » de Graulhet firent entendre le son de leurs instruments). Nous devons au passage remercier très vivement M. le curé de Bratexte, qui, grâce à sa compréhension, son esprit musical et son extrême gentillesse, mit son église à notre entière disposition.

Le dimanche matin une animation qui n'est pas coutumière, annonça aux Bratextois que la fête prévue venait de débuter.

A 9 h. MM. Bonnet, président fédéral et Bascul, secrétaire fédéral, se démenèrent pour l'organisation des différents groupes de jury. Quant au concours du « Jeune Soliste », cent-soixante candidats furent présentés pour l'ensemble du département.

Bratexte sur ce point ne peut que se féliciter des brillants succès obtenus par ses élèves de l'école de musique et en remercier sincèrement ses éducateurs, à savoir: MM. Defolle, Régner et Gau.

Ont obtenu: M. Régner Jacques un premier prix de trombone avec médaille d'argent et diplôme; M. Marlinez Christian, un deuxième prix de baryton avec médaille de bronze et diplôme; d'autres élèves ont également obtenu des diplômes qui récompensent leur travail.

Pendant le déroulement de cet examen, qui eut lieu dans diverses salles de nos deux écoles, les majorettes de Carmaux, accompagnées de leur batterie-fanfare, dirigées par M. et Mme Guillemin, et les Majorettes du Pays Catholais surent faire apprécier au public leurs gracieuses évolutions que la pluie encore une fois vint interrompre.

A 11 h. la messe dominicale fut sagement accompagnée par le petit orchestre de l'école de musique de Graulhet, sous la direction de M. F. Dondoyne.

Vers midi, après d'autres évolutions des majorettes, un vin d'honneur fut offert par M. le maire de Bratexte et un excellent repas fut servi à tous les musiciens dans diverses salles de notre ville. En même temps, le restaurateur de l'Hôtel de France savait faire apprécier aux personnalités présentes ses non moins excellents talents culinaires.

La Chorale du Lycée mixte de Carmaux, dirigée par M. Ganivenc; la Lyre de Lavour, par M. Alquier; l'Eveil Roquecourbain, par M. Leval; l'Estudiantina Albigeoise et le Mandolin Club Albigeois par M. Avril. Un petit entracte permit aux organisateurs de tenter un install sur la place intérieure. Le temps, malgré quelques alertes, permit tout de même aux musiciens de terminer leur concert. La médaille du « Mérite Fédéral » fut remise à M. Gau, maire de Bratexte, par M. Bonnet, président fédéral, pour son précieux concours quant à l'organisation de cette journée.

La deuxième partie débuta par quelques airs que donna la clique de M. Rouyre, de Graulhet. Les jeunes de M. Dondoyne se firent un point d'honneur d'exécuter sans bavures, les morceaux prévus pour l'occasion. En dernier lieu, et ce fut le « clou » de la soirée, l'Harmonie Fédérale des Juniors (deux cents exécutants) sous la direction de M. Bernard Alquier, exécuta les morceaux prévus au programme: « Primero Torero », pasodoble de M. Martin; « Mariet d'Orphée », de Gluck; « Dernier Valse », de Weber, et « Vive la Pluie ». L'indifférence de la Pluie aux Étoiles. Le public, toujours très nombreux malgré la pluie, ne ménagea pas ses applaudissements. Enfin, M. Escriu, directeur de la fanfare «L'Avenir de Bratexte», dirigea la batterie-fanfare des Juniors qui exécuta avec beaucoup de dextérité « La marche des enfants de troupe », de Tournel.

Une excellente journée pour les Bratextois et pour les nombreux visiteurs, mais aussi et surtout pour tous les jeunes de notre département qui s'adonnent aux joies et aux plaisirs de l'art musical populaire.

Francis ESPIGAT.

ALBI

La soirée de gala organisée par l'Estudiantina Albigeoise au théâtre municipal d'Albi, le mercredi 23 mai dernier, obtint un vif succès auprès du nombreux public venu témoigner son amitié et son soutien à notre belle société.

C'est en présence de plusieurs personnalités locales, directeurs et présidents de sociétés musicales et chorales, ainsi que MM. Bonnet et Bascul, respectivement président et secrétaire de la Fédération Musicale

TARN

CARMAUX

Ce fut une bien touchante cérémonie que celle qui s'est déroulée à Carmaux, le dimanche 16 mai 1971, pour la célébration du 25ème anniversaire de la fondation de la Batterie-Fanfare, issue de l'Union Musicale de Carmaux.

Malgré la fraîcheur de la température, Majorettes et musiciens étaient réunis dans la cour de l'Orangerie où Mme Guillemin, directrice des majorettes et M. Henri Guillemin, directeur de la batterie-fanfare, recevaient les invités venus leur apporter sympathie et encouragements.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. Varilles, conseiller général et maire de Carmaux; M. Larroque, maire de Saint-Benoit-de-Carmaux; M. René Bonnet, président de la Fédération des Musiques du Tarn; M. Maurice Bascul, secrétaire fédéral, etc.

Sous la direction de son chef, M. Guillemin, la Batterie-Fanfare de Carmaux exécuta plusieurs morceaux, tandis que les Majorettes faisaient des évolutions pleines de grâce et de jeunesse. Profitant de cette occasion, le président Bonnet procéda à une remise de décorations de la CMF à plusieurs anciens musiciens de l'Union Musicale et de la Batterie: la médaille de bronze à MM. Laur Yves, Calas André et Farsnac Yves; la médaille d'argent à M. Fontas Jean; la médaille d'or à MM. Bouyssié Charles, Combelles Louis, Gaultier Paul, Pascot Maurice et Vaysse Roger. Ensuite, ce fut la remise solennelle de la fourragère aux exécutants et au chef de la Batterie-Fanfare, signe collectif du mérite et du dévouement de ses membres. Le président Bonnet se plut à justifier l'octroi de ces récompenses, fruit du travail, de l'assiduité et des années consacrées à la musique pour le plaisir du public. Il les cita en exemple aux jeunes en leur souhaitant une aussi belle carrière.

Enfin, un banquet fraternel rassembla les membres et les invités de la grande famille des musiciens de Carmaux dans la salle des fêtes magnifiquement décorée, et cette belle manifestation se clôtura dans une ambiance fraternelle et familiale.

Il nous reste à remercier et à féliciter tous ceux qui ont contribué

WELTKLANG fanfares harmonies REPRESENTANT EXCLUSIF BUFFET-CRAMPON 18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

du Tarn, que débuta le concert donné par l'Estudiantina, sous la direction de M. Louis Avril.

Le programme : La Caravane, ouverture de Grétry ; Les Gondoles, nocturne de L. Avril ; Menuet du Bœuf, de J. Haydn ; Les Yeux Noirs, fantaisie russe, arrangement de Menichetti ; Adagio d'Albinoni, arrangement Marteau ; La Traviata, fantaisie de Verdi, arrangement Bara (l'air d'Orbel chanté par M. Decuq).

Toutes ces œuvres magnifiquement interprétées sous l'énergique baguette de M. Avril, recurent les applaudissements nourris et enthousiastes d'un chaleureux public.

La deuxième partie du programme débutait par un tour de chant de M. Decuq, accompagné au piano par M. Loupias, chef d'orchestre réputé et pianiste de talent. L'éloge de M. Decuq n'est plus à faire, tous les Albigeois le connaissent et c'est un véritable plaisir d'entendre cette magnifique voix de basse interpréter avec succès : Les Trois Hussards ; Paysage, poème de Verlaine ; La Jolie Fille de Perth, de Bizet ; Hérodiade, air d'Hérode, de Massenet. Charmant l'auditoire par une merveilleuse interprétation des œuvres de J. Haydn, Mozart et Dvorak, nos fidèles amis du quatuor à cordes d'Albi : Mlle Séguret, MM. Pallions, Roumegeas et Gaignaud succédèrent à M. Decuq.

Avec l'école de danse de Mme

Massoutier, c'est la grâce naturelle des petits rats qui enchanta grands et petits. Leur prestation représente beaucoup de travail et d'application. Nos félicitations vont à toutes ces futures étoiles et à leur dévouée directrice Mme Massoutier. Une mention spéciale à Mlle Dominique Basso, 8 ans, qui accompagna au piano ses petites camarades avec un talent précoce et néanmoins certain.

En intermède, nous avons apprécié la virtuosité du jeune accordéoniste Robert Graczyk, qui interpréta Chopin et J.-S. Bach.

Deux jeunes élèves et membres de l'Estudiantina, lauréats du dernier concours du jeune musicien à Brin-terre, Christian Urbita et Thierry Rougier, se jouant des difficultés, firent apprécier les charmes de la guitare classique pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

La présentation de cette magnifique soirée était assurée par Mme Brigitte Loupias, dont le charme n'a d'égal que son talent et sa gentillesse.

A l'occasion du vin d'honneur qui mit un terme à ce VII^{ème} mai musical, M. J.-M. Vergnes, président de l'Estudiantina, remerciait toutes les bonnes volontés qui avaient fait de cette soirée un succès et donnait rendez-vous au mai musical de 1972.

VAR

CARQUEIRANNE

La Fédération Musicale et Orphéonique du Var a tenu son congrès annuel.

Dimanche 20 juin, la coquette et accueillante cité fleurie de Carqueiranne avait l'honneur de recevoir les membres du bureau de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, ayant à sa tête son sympathique et dévoué président M. Berthé et les nombreux délégués des sociétés musicales varoises, réunis dans la jolie et moderne salle municipale des fêtes, en congrès annuel.

Ce congrès symbolise l'activité du bureau fédéral et des diverses sociétés pendant l'année écoulée pour le maintien et la sauvegarde de l'art musical.

Parmi les personnalités présentes à cette manifestation, nous avons noté la présence de M. Conan, maire de Carqueiranne ; de M. J. Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France et ancien chef de musique des Equipages de la Flotte ; M. le capitaine Julien Jansen, chef de musique des Equipages de la Flotte à Toulon ; M. Berthé, président de la FM du Var, assisté des membres du bureau

MM. Guiron, Labessède, Marzot, Augier, Nicolini ; M. Gauthier, président de la Philharmonique de Carqueiranne ; M. Avril, chef de musique, et dans la salle les responsables de nos diverses sociétés musicales toulonnaises et varoises, représentant de nombreux groupements musicaux.

A 9 h. 30, M. Berthé, président, déclara ouvert ce 42^{ème} congrès, adressa ses souhaits de bienvenue à M. Semler-Collery, qu'il remercia de sa présence, ainsi que M. Jansen, M. le maire et les responsables de la société musicale, de leur aimable accueil, les délégués des sociétés et donna la parole à M. Conan, maire.

Celui-ci dit toute la joie et la fierté qu'il avait, avec les membres de son conseil municipal, de recueillir dans la commune les personnalités du monde de la musique à qui il souhaita la plus amicale bienvenue, souhaitant plein succès à ce présent congrès et dit quelques mots sur la bienveillante attention qu'il porte avec le conseil municipal à la Philharmonique Carqueirannaise.

M. Berthé, en quelques mots qui émuèrent l'assistance, rendit hommage au regretté Bagarry, ancien chef hélas trop tôt enlevé à l'affection des siens et de ses amis, félicita MM. Gauthier et Avril pour leur dévouement.

On passa ensuite à l'appel des sociétés représentées.

M. Golron, secrétaire général, donna lecture du procès-verbal du congrès de 70, rendit compte du rapport d'activité de la Fédération, sans en oublier le moindre détail.

Rapport mis aux voix et adopté à l'unanimité.

M. Nicolini, secrétaire général, donna connaissance du rapport financier 1970. Ce rapport fut lui aussi adopté à l'unanimité.

On adopta avec félicitations et à l'unanimité le rapport de la commission de contrôle présenté par son président M. Gauthier.

Sur proposition de M. Berthé, on vota le budget de 1972.

RENOUVELLEMENT DU TIERS DU C.A.

On procéda à ce renouvellement, compte tenu des démissions pour cas de force majeure.

Sont élus à l'unanimité MM. Mingaud, de Six-Fours ; Vandell, La Garde ; Berms, Hyères ; Pelassi, St. Raphaël.

On passa ensuite à la présentation des vœux émis par les congressistes et à leur discussion.

Vœux présentés par Six-Fours, par les Joyeux Accordéons, par la Fanfare Mussou et par l'Etoile du Faron (clique).

M. Semler-Collery répond à ces vœux en qualité de président national et donne l'assurance qu'ils seront étudiés avec toute l'attention nécessaire.

Le président Berthé lit ensuite le palmarès des récompenses attribuées aux diverses sociétés.

Le président Berthé, très applaudi, reçoit ensuite des mains de M. Semler-Collery, la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.

AU MONUMENT AUX MORTS

Les congressistes se rendirent en cortège au monument aux morts où MM. Semler-Collery et Berthé déposèrent une superbe gerbe de fleurs et où est observée une minute de silence.

L'APERITIF

La municipalité offre un apéritif d'honneur aux congressistes dans la salle de la cantine, apéritif qui précède un amical banquet servi au restaurant « Esperanza », où régna une très bonne ambiance et qui termina dignement ce 42^{ème} congrès fédéral de nos sociétés musicales, heureux prélude au congrès 1972 qui se tiendra à Saint-Maximin.

H. EMERIC.

VAUCLUSE

AVIGNON

Eclatant succès de l'Harmonie Municipale au concours international de Laon du 30 mai 1971

En ce samedi 20 mai, dans le petit matin naissant, tous les musiciens de l'Harmonie Municipale sont là, place du Palais, les yeux encore alourdis de sommeil, mais déjà des plaisanteries commencent à fuser et une bonne humeur apparaît qui ne cessera pas durant 3 jours.

Montélimar, Valence, Lyon, Dijon où l'on s'arrête pour déjeuner, Reims, Laon enfin avec sa magnifique cathédrale, son concours international de musique, son festival départemental, son 6^{ème} congrès national de la Confédération Musicale de France : tout cela placé sous le haut patronage de MM. Jacques Duhamel, Olivier Guichard, Michel Colat, André Bord, Joseph Comiti, Marcel Landowski.

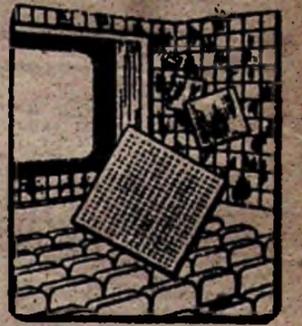
A cette manifestation participent les musiques prestigieuses telles que celles de la Garde Républicaine et des Gardiens de la Paix de Paris, cinq grandes musiques venues de Belgique, la Fanfare Grand Ducal de Luxembourg, des Harmonies venues de Suède et d'Allemagne, en tout 45 sociétés dont notre Harmonie Municipale. Mais que vient-elle faire, l'Harmonie Municipale d'Avignon ? Participer au Concours International, tout simplement.

33 sociétés y participent, réparties par groupes de 3. La tâche n'est pas mince pour nos 60 musiciens, opposés à l'Harmonie Municipale de Reims et à celle des Mineurs d'Auberchicourt, respectivement de 80 et 85 membres. Le programme est le suivant : Variations sur un thème Fier, du Commandant Jules Semler-Collery ; l'Ouverture du Roi d'Ys de Lalo, et l'Ouverture du Carnaval Romain, de Berlioz. Programme qui a nécessité beaucoup de répétitions et d'assiduité et dont nos musiciens

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEL (78-Yvelines)

Téléphone : 965.78.80

PARIS (17^e) :

3, rue Villaret-de-Joyeuse

Téléphone : 755.80.50

380.35.94

ont brillamment assuré l'exécution ce qui leur a valu un premier prix à l'unanimité avec les félicitations du jury. L'Harmonie Municipale d'Avignon passe donc de division sup. A en division d'excellence B, remporte la coupe offerte par M. Joseph Comiti et un prix de 1.000 F offert par les établissements Cuesnon, Palmars, particulièrement éloquent dont on peut féliciter le chef M. Dal-Bello, et tous ses musiciens qui sont allés si loin porter le renom de la ville d'Avignon. Signalons au passage que l'Harmonie était la seule musique de tout le Sud-Est de la France présente à ce concours.

Nous terminerons par une petite anecdote qui eut pour principaux interprètes sept de nos jeunes musiciens, leurs épouses et... un hôtelier : en effet samedi soir, c'est

personnes dans le chauffeur devaient chose prévue depuis longtemps, se rendre pour passer la nuit. Mais une surprise les attendait : l'hôtelier, peu hospitalier en vérité, ne voulait pas les recevoir ; et voilà nos musiciens repartis pour Laon, à 1 heure du matin où ils ont pu finalement dormir... dans un lycée.

Merci d'avoir bien voulu les héberger la nuit suivante où l'hospitalité fut très nettement plus chaleureuse.

Mais cela ne saurait nous empêcher de dire et de répéter : « Laon, patrie du roi Lothaire et du Père Marquette, trois jours durant capitale musicale de la France, sois vivement remerciée de nous avoir, durant trois nuits, hébergés dans tes foyers ».

SORGUES

Le cinquantenaire du Réveil Sorguais a été salué par un somptueux festival des fanfares. Plus de 500 musiciens et majorettes ont assuré un triomphal cinquantenaire.

Cinquante ans de vie pour la musique de Sorgues qui a su, contre vents et marées, continuer la tradition de la fanfare née en 1921 alors que la société locale « l'Indépendant », musique d'harmonie, était à son apogée.

Le président-fondateur M. Jules Taupenas, avait eu le courage de lancer cette fanfare dont l'activité a été maintenue par les dirigeants successifs. Ceux actuellement en place ont offert dimanche 6 juin un festival de musique qui s'est révéillé être d'une grande tenue.

Ce fut également la fête du doyen de la société M. Gabriel Imbert qui, depuis plus de 40 ans, se dévoue dans tout le département.

Le président de la Fédération M. Fernand Trinquier lui a d'ailleurs dédié publiquement de bien beaux compliments fort mérités.

Ils ont été plus de 500 participants à répondre à l'invitation des organisateurs, 500 répartis en 8 cliques et 7 groupes de majorettes.

Il y avait également l'Harmonie de Sarrilans sous la baguette avertie de M. Blanchini. Ce fut un régal ! Cet ensemble fait honneur à notre Fédération. Concert de musique variée de la plus haute tenue.

Merci également à nos gracieuses majorettes et nous tenons à rendre hommage au président du Réveil Sorguais, notre excellent ami Max Courtieux, à son infatigable trésorier et à toute son équipe, à la municipalité de Sorgues et particulièrement à son maire M. Fernand Marliu.

Sorgues en général et son Réveil-Fanfare en particulier ont vécu dimanche une journée qui marquera dans les annales de la Fédération des Sociétés Musicales et dans le cœur de son président.

Bravo ! président Courtieux.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

Dès la sortie de notre nouvelle édition de la

GRANDE METHODE ARBAN POUR CORNET OU TROMPETTE

Remaniée et révisée par Julien PORRET

nous en avons envoyé un exemplaire à d'éminents professeurs et artistes afin qu'ils nous fassent connaître leur opinion sur cet ouvrage.

Nous pouvons dire que cette opinion générale est un concert d'éloges pouvant se résumer ainsi :

Félicitations à JULIEN PORRET pour son excellent travail de pédagogue et d'artiste qui transforme la METHODE ARBAN en un ouvrage progressif et attrayant.

Félicitations à l'éditeur pour la qualité incomparable de l'édition et le prix modique accessible à tous de cette Méthode.

Ces compliments sont signés (par ordre alphabétique) :

A ADRIANO, trompette solo de la Musique de la Garde Républicaine, cornet solo au Théâtre National de l'Opéra ; E. BAUDRIER, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique d'Arnage ; G. BLEU, Professeur au Conservatoire de Rouen ; F. BODET ex-trompette solo de l'Orchestre de la Suisse Romande ; E. COCHEREAU, Professeur au Conservatoire de Reims ; R. LOUVIGNY, Professeur au Conservatoire de Besançon ; MARTIN-MICHEL, Professeur au Conservatoire d'Avignon ; E. MENICHETTI, Professeur au Conservatoire de Marseille ; R. MEURGEY, ex-artiste de la Garde Républicaine ; A. NEFF, ex-soliste des Concerts Pasdeloup et de l'Orchestre National de l'O.R.T.F. ; J.-B. PEILLON, Professeur à l'Ecole de Musique de Solaise à Saint-Etienne ; M. PETTE, Professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Lorient ; M. RAULT, Professeur au Conservatoire d'Aix-lès-Bains ; G. ROUSSEL, Professeur au Conservatoire de Tourcoing ; L. SCHWEICHOERT, Professeur au Conservatoire de Strasbourg ; J. SIBRA, Professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Bayonne ; E. THAU, soliste de la R.T.F. ; L. VAILLANT, Professeur au Conservatoire National de Musique de Paris ; F. VASSEUR, Professeur au Conservatoire de Besançon ; A. WAGNER, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Honfleur, etc...

Nous nous proposons de vous donner dans le prochain numéro du Journal de la C.M.F. le texte intégral de quelques-unes des lettres que nous avons reçues des personnalités ci-dessus.

Nous vous rappelons que la 1^{ère} partie de la Célèbre Méthode Arban (un volume in 4^o de 150 pages) est dès maintenant en vente au prix de F 30,00.

La 2^{ème} partie actuellement sous presse aura paru à la rentrée d'octobre.

Cet ouvrage peut être envoyé en communication aux professeurs ou chefs de musique qui nous en feront la demande.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE